



Programme de classification des ovins

Guide des procédures

Copyright © 2012 Tous droits réservés.

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Aucune reproduction de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite de la SEMRPQ et du CEPOQ.



Copyright © 2012 Tous droits réservés.

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et
Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ).

Aucune reproduction de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite de la SEMRPQ et du CEPOQ.

Règlements : Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec.

Montage, dessin et conception des figures : Centre d'expertise en production ovine du Québec



Avant propos

Le présent programme de classification a été réalisé par le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) grâce au soutien financier du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'agroalimentaire du Québec dans le cadre du volet C, soit l'appui à la réalisation de projets novateurs et structurants.

Ce programme de classification vise à fournir un outil supplémentaire aux éleveurs de race pure afin d'améliorer la conformation de leurs sujets reproducteurs et ainsi optimiser les performances zootechniques du cheptel québécois. Par la classification, les éleveurs seront en mesure de connaître les forces et les faiblesses de chacun des sujets reproducteurs, mâles et femelles, de leurs élevages.



Table des matières

1. LA CLASSIFICATION DES OVINS	6
1.1. LA GRILLE DE CLASSIFICATION DES OVINS	6
1.2. CLASSIFICATION EN FONCTION DU SEXE DES ANIMAUX	7
1.2.1. Aspects particuliers reliés à la classification des mâles	7
1.2.2. Aspects particuliers reliés à la classification des femelles	7
1.3. CLASSIFICATION EN FONCTION DE LA CARACTÉRISATION DES RACES DE MOUTONS	8
1.3.1. Les races pures terminales	8
1.3.2. Les races pures maternelles.....	8
1.3.3. Les races pures prolifiques.....	9
2. ATTRIBUTION DU POINTAGE DANS LES GRILLES	10
2.1. POUR LES RACES TERMINALES.....	11
2.1.1. Mâles.....	11
2.1.2. Femelles	11
2.2. POUR LES RACES MATERNELLES	11
2.2.1. Mâles.....	11
2.2.2. Femelles	11
2.3. POUR LES RACES PROLIFIQUES	11
2.3.1. Mâles.....	11
2.3.2. Femelles	12
3. RÉGLEMENTATION ET PROCÉDURES DE CLASSIFICATION.....	13
3.1. PRODUCTEURS ADMISSIBLES.....	13
3.2. DEMANDE D'UN SERVICE DE CLASSIFICATION PAR UN PRODUCTEUR ADMISSIBLE.....	13
3.3. SUJETS ADMISSIBLES	14
3.3.1. Âge des sujets admissibles pour la classification	14
3.3.2. Mâles admissibles – stade physiologique requis	15
3.3.3. Femelles admissibles – stade physiologique requis	15
3.3.4. Clause spécifique no1 – Sujets sans pesées de 50 et 100 jours GenOvis.....	15
3.3.5. Clause spécifique no2 – Sujets avec pesées de 50 et 100 jours GenOvis et vendus	15
3.4. POINTAGE MAXIMAL ACCORDÉ LORS DE LA CLASSIFICATION	15
3.4.1. Pointage maximal accordé aux femelles selon l'âge et le stade physiologique.....	16
3.4.2. Pointage maximal accordé aux mâles selon l'âge et le stade physiologique.	16
3.5. LONGUEUR DE LAINE EXIGÉE LORS DE LA CLASSIFICATION	16
3.5.1. Races à laine longue.....	16
3.5.2. Races à laine courte	17
3.6. PROCÉDURES À SUIVRE LORS DE LA CLASSIFICATION	17
3.7. CODE DE CONDUITE DU CLASSIFICATEUR.....	22
3.8. CODE DE CONDUITE DE L'ÉLEVEUR.....	22
3.9. DEMANDE DE RÉVISION.....	22
4. L'AIDE MÉMOIRE DE L'ÉLEVEUR.....	23
5. ÉVALUATION DES CARACTÈRES.....	24
5.1. DENTITION	24
5.2. SYSTÈME REPRODUCTEUR DES MÂLES	24
5.3. GLANDE MAMMAIRE DES FEMELLES.....	26
5.4. MUSCULATURE GÉNÉRALE	29
5.5. DÉVELOPPEMENT, VOLUME ET CAPACITÉ.....	31
5.6. STRUCTURE DE L'ANIMAL.....	34
5.7. PIEDS ET MEMBRES.....	38
5.8. CARACTÉRISTIQUES DE RACE.....	43



5.9. CARACTÉRISTIQUES INDÉSIRABLES.....	43
5.10. CRITÈRES DE DISQUALIFICATION, RÉFORME.....	44
5.11. COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES.....	44
6. CARACTÉRISTIQUES DES RACES DE MOUTONS.....	45
7. GRILLES DE CLASSIFICATION	66
8. FORMULAIRE DE DEMANDE.....	73



1. LA CLASSIFICATION DES OVINS

La classification vise à évaluer un animal individuellement en le comparant à un ovin de « *conformation idéale et recherchée* », et ce, qu'il soit de race prolifique, maternelle ou de race terminale. Puisque la classification est réalisée uniquement chez les sujets de race pure, les critères de races sont obligatoirement considérés dans l'évaluation. Notons que mis à part les caractéristiques de race, chaque paramètre évalué lors de la classification se réfère à des critères de conformation pouvant avoir un ou des effets sur les performances zootechniques dans l'élevage. Ainsi, l'impact et le poids de chacun de ces caractères d'évaluation sont fortement basés sur la fonction commerciale des animaux sous évaluation (terminaux ou maternels) et cette évaluation se fonde sur des critères technico-économiques (ex. : musculature importante pour les races terminales, forte capacité pour les races maternelles et/ou prolifiques, etc.). Cette grille de classification a donc pour objectif de sélectionner des animaux ayant une conformation fonctionnelle leur permettant de produire adéquatement, de reproduire des sujets de haute valeur génétique (génétique, conformation et caractères de race) et surtout, des animaux qui auront une bonne longévité dans les élevages ovins.

À plus long terme, les données de classifications recueillies seront intégrées au programme d'évaluation GenOvis afin d'obtenir des EPD conformation et des indices génétiques qui prendront en considération non seulement les performances zootechniques des animaux, mais également leur conformation. Pour les éleveurs, les résultats de conformation pourront certes, être utilisés comme argument de vente pour leurs sujets reproducteurs. Mais surtout, ces informations donneront un outil de sélection essentiel à l'amélioration de la qualité de la conformation des sujets sélectionnés pour l'élevage et de leurs descendants. Par ailleurs, il sera plus facile pour les éleveurs de vendre ou d'acheter des sujets à distance en ayant accès aux résultats de classification et éventuellement, aux données génétiques reliées à ces indices de classification.

1.1. LA GRILLE DE CLASSIFICATION DES OVINS

La grille de classification se divise en sept paramètres essentiels reliés une conformation fonctionnelle et aux caractéristiques de race. Ces paramètres sont les mêmes pour les races maternelles (non prolifiques et prolifiques) ainsi que pour les races terminales. Toutefois, l'importance de chacun de ces paramètres varie dans le calcul du pointage de classification final (ex. : la musculature est un paramètre dont l'importance est plus élevée pour les races terminales comparativement aux races maternelles prolifiques ou non prolifiques).

Voici les sept paramètres dans l'ordre tel qu'on les retrouve dans la grille de classification :

1. Dentition
2. Santé du système reproducteur (scrotum chez le mâle vs glande mammaire chez la femelle)
3. Musculature
4. Développement, volume et capacité
5. Structure (cou, qualité du dos et de l'épaule, croupe)
6. Pieds et membres et qualité de l'ossature
7. Caractéristiques de race (critères de races et conformité de la laine)

Lors de l'évaluation d'un animal, chacun des critères présentés ci-haut est évalué en fonction d'une échelle de pointage qui permet de positionner l'animal selon le caractère évalué (bon, idéal, non recherché). Afin de faciliter le travail d'évaluation, on retrouve une zone ombragée dans l'échelle de pointage, qui va de 1 à 9, de chacun des caractères sous évaluation. La zone ombragée indique le seuil qui est désiré et recherché. L'évaluateur marque d'un crochet le niveau auquel il attribue chaque critère de conformation de l'animal sous évaluation par rapport à un « ovin idéal ».

Suite à la classification effectuée en bergerie, un calcul électronique permet de comptabiliser le pointage final d'un animal. Puisque la fonction commerciale des différentes races retrouvées au Canada varie grandement selon leur caractérisation (c'est-à-dire maternelle ou terminale) et que le sexe d'un animal peut jouer un aspect considérable dans l'impact que ce dernier peut avoir sur la descendance (un bélier a un impact beaucoup plus important dans un



troupeau comparativement à une brebis), ces deux caractères, soit le sexe et la caractérisation de la race de l'animal, sont isolés lors de la classification d'un animal. On retrouve ainsi 2 grilles de classification différentes, soit une pour les mâles et une pour les femelles. Par la suite, le calcul électronique du pointage s'effectue en fonction de la catégorisation de la race de l'animal, c'est-à-dire, qu'il soit de types terminal, maternel ou prolifique. Il existe ainsi 6 modèles de calculs disponibles (voir section 7). La sélection du modèle de calcul se fait automatiquement par l'outil de classification dès que le sexe et la race de l'animal sont identifiés.

1.2. CLASSIFICATION EN FONCTION DU SEXE DES ANIMAUX

Tel que mentionné au préalable, des grilles de classification différentes sont disponibles pour les mâles, de même que pour les femelles. Ceci permet ainsi de répartir le pointage en fonction du système reproducteur mâle ou femelle et surtout, permet de considérer la glande mammaire dans le cas des femelles classifiées suite à la mise bas.

1.2.1. Aspects particuliers reliés à la classification des mâles

Puisque les mâles ont un impact majeur dans les entreprises ovines, et ce, par l'important nombre de descendants qu'ils produisent, ces derniers doivent présenter une conformation quasi impeccable, surtout, lorsqu'utilisé en race pure. Lors de la classification des béliers, certains critères de conformation prennent une importance plus grande dans le calcul du pointage, soit : la dentition, les pieds et membres et le système reproducteur. En ce qui concerne la dentition, les béliers présentant des problématiques dites bégu (bec de lièvre) ou grignard (prognathe, mandibule inférieure trop avancée) sont sévèrement évalués et perdent beaucoup de points lors de la classification. En plus d'affecter la préhension des aliments et d'affecter indirectement la croissance et le développement, les observations terrain laissent croire que ce défaut présenterait une composante héréditaire relativement importante. Concernant les pieds et membres, les béliers ne doivent présenter aucune démarche anormale lors de leur déplacement (manque de fluidité dans la démarche) qui laisserait croire à la présence de la condition de « *crampage* ». En ce qui concerne le système reproducteur, le scrotum doit contenir 2 testicules de taille similaire, de développement adéquat, de bonne consistance et dont les épидидymes sont bien présents à la base de chaque testicule. Les béliers monorchides (un seul testicule présent) ou cryptorchides (aucun testicule présent dans le scrotum) ne peuvent en aucun cas être gardés pour la reproduction. En plus de constituer un risque d'atteinte à une bonne fertilité, ce défaut peut avoir une composante héréditaire. Ces béliers reçoivent donc une note d'élimination (\emptyset) lors de l'évaluation de la conformation.

Chez les mâles, on recherche des béliers longs, présentant un dos droit et solide. Dans tous les cas, on recherche des animaux ayant une bonne longueur, une bonne hauteur et un bon développement par rapport à la moyenne de la race. Les béliers doivent présenter une excellente capacité, c'est-à-dire une forte profondeur au passage des sangles, des épaules larges et fortes, une cage thoracique profonde et un avant-train large (espacement adéquat entre les membres antérieurs). Les membres avant et arrière doivent être droits et bien positionnés avec de bons pâturons. Le talon doit être large et haut conférant au pied un angle adéquat. Par ailleurs, chez les béliers, on recherche une ossature ronde et grossière, et ce, pour les quatre membres. Chez les béliers de race terminale, notons qu'une importance considérable est accordée au développement musculaire de l'épaule, de la longe et du gigot.

1.2.2. Aspects particuliers reliés à la classification des femelles

Chez les femelles, on recherche une structure squelettique fonctionnelle qui assurera une bonne longévité à la brebis dans l'élevage. Ainsi, des caractères de conformation tels que la capacité, la dentition, les pieds et membres et la force du système mammaire, sont des critères qui prennent une importance considérable lors de l'évaluation des femelles. Les femelles doivent présenter une excellente capacité, tant au niveau du poitrail, du passage des sangles et de la profondeur du baril, et ce, pour augmenter la consommation de matière sèche (principalement de fourrages). Cet aspect est d'autant plus important pour les femelles de race maternelles prolifiques. La dentition doit être adéquate afin de ne pas nuire à la consommation d'aliments chez les femelles en production. La femelle doit être forte sur ses membres avant et arrière et les pâturons ne doivent pas être affaiblis ou tordus en bas âge. On recherche une ossature ronde et solide. Puisque le système mammaire est une composante essentielle reliée



directement à la productivité et à la longévité des brebis en élevage, il est recommandé de faire évaluer les femelles durant la lactation et non seulement en bas âge (agnelle, antenaïse). On recherche un pis bien accroché (avant et arrière), présentant un écusson large et haut. En lactation, le ligament suspenseur médian doit être long, profond et il doit être très bien défini. Les deux quartiers doivent être bien équilibrés et les trayons doivent être inclinés vers le bas pour en faciliter l'accès aux agneaux. Les trayons ne doivent pas être plus hauts que le plancher du pis. Les brebis ayant des trayons surnuméraires sont peu pénalisées, si ces derniers sont discrets et éloignés des trayons principaux. La texture de la glande mammaire doit être souple, sans œdème et exempte de masses.

Dans tous les cas, on recherche des femelles ayant une bonne longueur, une bonne hauteur et un bon développement par rapport à la moyenne de la race. Les brebis doivent également avoir un dos solide, une croupe large et adéquatement inclinée afin de faciliter les agnelages.

1.3. CLASSIFICATION EN FONCTION DE LA CARACTÉRISATION DES RACES DE MOUTONS

Au Canada, on retrouve plus de quarante races d'ovin. Chacune de ces races possède des forces différentes, et ce, selon les paramètres sur lesquelles elles ont été développées depuis leur création. Ainsi, nous retrouvons des races terminales et des races de type maternelles prolifiques ou non prolifiques.

1.3.1. Les races pures terminales

Les races terminales ont été développées et sélectionnées selon leur musculature, leur vitesse de croissance, leur gain moyen journalier et leur capacité à transformer efficacement les aliments en muscle. Ces races sont à la base des schémas d'amélioration génétique qui visent la production de carcasses de qualité pour les marchés. Ainsi, dans ces races, bien que tous les caractères soient importants, un pointage plus important est accordé à la musculature et au développement.

Les ovins de races paternelles regroupent principalement les races suivantes :

- Arcott Canadien
- Berrichon du Cher
- Charolais
- Dorper
- Hampshire
- Ile de France
- Rouge de l'Ouest
- Suffolk
- Oxford
- Texel

1.3.2. Les races pures maternelles

Les races pures maternelles et non prolifiques ont été sélectionnées selon leur aptitude maternelle et leur capacité à bien élever leurs agneaux. La plupart de ces races ont un instinct maternel très développé et prennent grand soin de leur progéniture. Le gabarit de ces races est variable, certaines races sont plus petites (ex : Border Cheviot), alors que d'autres sont de grand gabarit (Dorset, North Country Cheviot, Border Leicester). La prolificité de ces races est de faible à modérée. La moyenne de prolificité observée au sein d'une population de sujets de race pure maternelle et non prolifique est généralement inférieure à 2,0 agneaux nés/brebis/agnelage. Chez ces races, la musculature prend une importance moins importante que chez les races terminales. Toutefois, cette dernière ne doit pas non plus être négligée. On recherche plutôt des femelles présentant une conformation qui leur permettra d'avoir une bonne longévité dans l'élevage (pieds et membres solides, bonne structure) et de consommer une quantité suffisante d'aliments pour soutenir leur production laitière (bonne capacité et développement adéquat). Ainsi, l'importance accordée à chacun des critères de classification sera presque le même que pour les races maternelles et prolifiques.



Les ovins de races maternelles et non prolifiques regroupent principalement les races suivantes :

- Border Cheviot
- Border Leicester
- DLS
- Dorset
- Icelandic
- Kathadin
- North Country Cheviot
- Polypay

1.3.3. Les races pures prolifiques

Les races pures maternelles et prolifiques ont été sélectionnées selon leurs aptitudes à produire un grand nombre d'agneaux. La prolificité moyenne d'une population de sujets de race maternelle et prolifique dépasse 2,0 agneaux nés/brebis/agnelage. Ces races sont de gabarit petit à moyen. Étant donné la forte productivité de ces races, il est essentiel que les animaux de ces races présentent une capacité importante au passage des sangles, une excellente structure (au niveau du dos), de même que d'excellents pieds et membres. Tous les autres critères de conformation sont essentiels, mais ces trois caractères prennent une importance considérable. En effet, ces critères sont essentiels, d'une part pour favoriser une meilleure consommation d'aliment et d'autre part, pour assurer la longévité de ces animaux en élevage. Rappelons-nous que les femelles de ces races portent plusieurs agneaux, ce qui peut affecter leur consommation en fin de gestation, la qualité de leur dos et la force de leurs pieds et membres au fil des années.

Les ovins de races maternelles et prolifiques regroupent principalement les races suivantes :

- Arcott Rideau
- Arcott Outaouais
- Finnois
- Romanov



2. ATTRIBUTION DU POINTAGE DANS LES GRILLES

Lors d'une classification, chaque critère est évalué individuellement. Les zones ombragées dans les échelles de pointage indiquent le niveau désiré pour chacun des critères. Peu importe le sexe ou qu'un animal soit de type maternel, paternel ou prolifique, chacun des critères sous évaluation est évalué de façon similaire par le classificateur, sans aucune distinction (recherche d'une conformation fonctionnelle, peu importe la race ou le sexe).

Toutefois, le pointage calculé en fonction des cotes que le classificateur attribue à l'animal lors de son évaluation varie selon le sexe de l'animal (mâle ou femelle) et la catégorie de sa race (maternelle, prolifique, terminale). Il y a ainsi six différents modèles de calcul lors de la classification. Par exemple, un pointage plus important est accordé à la musculature chez les races terminales, comparativement aux races maternelles ou prolifiques. Les six différentes grilles de classification sont présentées à la section 7 de ce document.

Ainsi, dans un premier temps, l'évaluation de chaque animal se fait de manière fonctionnelle, c'est-à-dire en remplissant la grille par le classificateur. Ce dernier marque d'un crochet le niveau auquel il attribue chacun des critères de conformation sous évaluation par rapport au modèle recherché et « idéal ». Lorsque la classification de chacune des parties de l'animal est complétée, le calcul du pointage s'effectue en fonction du modèle de calcul choisi, soit, mâle ou femelle, de type maternel, prolifique ou terminal.

Les caractéristiques non désirées, les défauts de conformations ainsi que les caractères de races non respectés sont inscrits, et ce, pour fournir à l'éleveur des informations complémentaires quant à l'évaluation globale de l'animal.

Les animaux qui présentent un ou des défauts de conformation majeurs et identifiés parmi les défauts de disqualification reçoivent la cote \emptyset , et ce, même si le reste de leur conformation est excellente.

La prochaine section présente le pointage accordé sur les grilles de classification, en fonction du type de race (terminal, maternel ou prolifique) et du sexe des animaux. Notons que ce pointage a été accordé en fonction de l'importance à prendre en considération pour les différents caractères sous évaluation, selon le sexe (glande mammaire chez les femelles) et les caractéristiques propres à chacune des races (ex. : capacité importante pour les races prolifiques, musculature moins importante pour les races maternelles comparativement aux races terminales, etc.).



2.1. POUR LES RACES TERMINALES

2.1.1. Mâles

Caractères sous évaluation	Pointage accordé
Dentition	8
Système reproducteur	2
Musculature	25
Développement / Volume / Capacité	25
Structure	15
Pieds et membres	20
Caractéristiques de race	5
TOTAL	100 points

2.1.2. Femelles

Caractères sous évaluation	Pointage accordé
Dentition	3
Glande mammaire	25
Musculature	13
Développement / Volume / Capacité	25
Structure	15
Pieds et membres	14
Caractéristiques de race	5
TOTAL	100 points

2.2. POUR LES RACES MATERNELLES

2.2.1. Mâles

Caractères sous évaluation	Pointage accordé
Dentition	8
Système reproducteur	2
Musculature	16
Développement / Volume / Capacité	28
Structure	21
Pieds et membres	20
Caractéristiques de race	5
TOTAL	100 points

2.2.2. Femelles

Caractères sous évaluation	Pointage accordé
Dentition	3
Glande mammaire	25
Musculature	10
Développement / Volume / Capacité	28
Structure	15
Pieds et membres	14
Caractéristiques de race	5
TOTAL	100 points

2.3. POUR LES RACES PROLIQUES

2.3.1. Mâles



Caractères sous évaluation	Pointage accordé
<i>Dentition</i>	8
<i>Système reproducteur</i>	2
<i>Musculature</i>	10
<i>Développement / Volume / Capacité</i>	30
<i>Structure</i>	22
<i>Pieds et membres</i>	23
<i>Caractéristiques de race</i>	5
TOTAL	100 points

2.3.2. Femelles

Caractères sous évaluation	Pointage accordé
<i>Dentition</i>	3
<i>Glande mammaire</i>	25
<i>Musculature</i>	8
<i>Développement / Volume / Capacité</i>	30
<i>Structure</i>	15
<i>Pieds et membres</i>	14
<i>Caractéristiques de race</i>	5
TOTAL	100 points



3. RÉGLEMENTATION ET PROCÉDURES DE CLASSIFICATION

3.1. PRODUCTEURS ADMISSIBLES

La classification est disponible pour tous les éleveurs de race pure membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ), faisant évaluer leurs sujets sur GenOvis et enregistrant des animaux auprès de la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA). Il est de la responsabilité de l'éleveur d'aviser le Centre d'expertise en production ovine du Québec et/ou la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec qu'il souhaite faire classifier des animaux.

3.2. DEMANDE D'UN SERVICE DE CLASSIFICATION PAR UN PRODUCTEUR ADMISSIBLE

Pour faire une demande, le producteur doit remplir le formulaire de demande disponible sur le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) et présenté à la section 8 du présent guide. Le producteur devra par la suite acheminer sa demande au CEPOQ :

- Par courriel : classification@cepoq.com
- Par la poste au CEPOQ : 1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc, G0R 1Z0 (a/s classification des ovins)
- Par télécopieur au 418-856-6247 (a/s classification des ovins dans l'objet de télécopie).

Il est recommandé de remplir le formulaire de façon électronique et de le retourner par courriel. Le producteur devra s'assurer que sa demande est dûment remplie et qu'elle contient la liste complète des animaux qu'il désire faire classifier. Dans le cas d'ajout d'animaux à la liste, le jour même de la classification, des frais seront exigés (voir section 3.6.5).

Les informations demandées dans la demande sont les suivantes :

- Identification de chacun des sujets (identifiants ATQ obligatoires);
- Numéro d'enregistrement des sujets ou celui de ses 2 parents si les sujets à classifier ne sont pas encore enregistrés;
- Date de naissance des animaux;
- Sexe de chacun des sujets;
- Race de chacun des sujets (en utilisant le code de race);
- Pour les femelles, s'il y a lieu : date du dernier agnelage et nombre d'agnelages (0= nullipare, 1 = primipare, 2= multipare).

Le responsable au CEPOQ s'assurera de l'admissibilité des sujets notamment en vérifiant les informations fournies dans la demande et en s'assurant que les animaux possèdent leur rapport d'évaluation génétique complet (pesées 50 et 100 jours réalisées).

L'éleveur peut, en tout temps, aviser le CEPOQ que ses animaux sont prêts à être évalués. Toutefois, le formulaire de demande de classification doit être reçu **au plus tard le 15 de chaque mois**. La classification sera alors planifiée pour le mois suivant. Cette façon de faire permettra de regrouper les demandes plus facilement, de mieux les planifier et d'optimiser le travail du classificateur. Par exemple, si la demande de classification est reçue le 15 septembre ou avant, le classificateur prend rendez-vous avec l'éleveur avant la fin du mois de septembre ou au tout début du mois d'octobre et ira classifier les sujets pendant le mois d'octobre. Si l'horaire du classificateur le permet, une demande reçue après le 15 du mois pourrait être traitée le mois suivant. En cas de surplus de demandes de classification (nombre de demandes dépassant la possibilité de réaliser toutes les évaluations par les classificateurs dans le mois suivant), et si la demande est reçue après le 15 septembre, le classificateur prendra rendez-vous avec l'éleveur seulement à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre et les animaux seront classifiés en novembre.



Dans le cas où les demandes seraient trop nombreuses pour être traitées dans les délais prescrits, une priorité sera effectuée en fonction du type d'animaux à classer.

La priorité de classification des sujets ovins est ainsi appliquée dans l'ordre suivant :

1. Mâle évalué sur GenOvis (rapport complet incluant pesées 50 et 100 jours), enregistré à la SCEA ou en voie de l'être (preuve d'enregistrement des parents si le sujet n'est pas enregistré).
2. Mâle ne disposant pas de pesée de 50 et 100 jours (GenOvis), mais dont la progéniture est évaluée sur GenOvis et enregistrée (ex. : mâle importé des États-Unis, d'autres provinces ou acquis chez un producteur n'utilisant pas GenOvis).
3. Agnelle et antenaïse n'ayant pas encore agnelée, évaluée sur GenOvis (rapport complet incluant pesées 50 et 100 jours), enregistrée à la SCEA ou en voie de l'être (preuve d'enregistrement des parents si le sujet n'est pas enregistré);
4. Brebis en lactation, évaluée sur GenOvis et enregistrée à la SCEA;

La priorité sera attribuée dans cet ordre et selon les déplacements du classificateur au sein des fermes. Ainsi, si une même ferme a des mâles évalués sur GenOvis et des femelles en lactation, le classificateur pourra faire la classification au même moment, mais ce, uniquement dans l'éventualité que d'autres éleveurs ne soient pas pénalisés par cette période de classification plus longue au sein de cet élevage. Il demeure donc au classificateur d'appliquer l'ordre de priorité de classification, en fonction du nombre de demandes reçues et réalisables par ce dernier durant la période de classification. Dans l'éventualité où la demande n'excède pas la capacité de classification, la priorité de classification ne sera pas appliquée et le classificateur organisera simplement ses périodes de classification en fonction de ses déplacements entre les fermes dans la province.

Suite au dépôt de la demande, la personne responsable de faire le suivi des demandes de classification au CEPOQ entrera en contact avec le classificateur dans un délai de 3 jours ouvrables maximum. Le classificateur entrera ensuite en communication avec l'éleveur et confirmera le moment de la visite. Le classificateur doit aviser l'éleveur de sa présence, et ce, au moins 2 semaines avant sa visite.

Pour toutes informations supplémentaires sur le programme, contactez Robie Morel au 418-856-1200 poste 226.

3.3. SUJETS ADMISSIBLES

Seuls les sujets enregistrables et évalués sur GenOvis sont admissibles. Par enregistrables, on précise des animaux issus de parents de race pure, enregistrés auprès de la Société Canadienne d'enregistrement des animaux (no d'enregistrement disponible). Les sujets évalués sur GenOvis doivent obligatoirement détenir un rapport d'évaluation génétique complet, c'est-à-dire, contenant, l'identification de l'animal, de son père, de sa mère, la date de naissance du sujet, son poids à 50 et 100 jours, de même que le moment de ces deux dates de pesée (avec des dates de pesées conformes, GenOvis est en mesure de produire un rapport contenant les évaluations génétiques). Les sujets à classer n'ont ainsi pas besoin d'être enregistrés au moment de la première demande de classification, si cette première classification est effectuée alors que l'animal a moins d'un an. Les mâles et les femelles qui remplissent les conditions énumérées au préalable sont admissibles à la classification.

3.3.1. Âge des sujets admissibles pour la classification

Seuls les sujets satisfaisant les critères d'admissibilités présentés au préalable, âgés de plus de 100 jours, dont la pesée de 100 jours est réalisée et le rapport final d'évaluation génétique complet et disponible, sont admissibles à la classification. Avant l'âge de 100 jours, les sujets ne peuvent, en aucun cas, être classifiés. Mis à part cette condition concernant l'âge minimum requis lors de la première classification, aucune autre restriction n'est imposée pour l'âge lors de la classification des sujets reproducteurs. Ainsi, une première classification pourrait être réalisée chez un sujet de 12, 24, 36 mois ou plus, sans aucune contrainte. Toutefois, les éleveurs sont encouragés à réaliser les classifications chez les jeunes sujets, et ce, afin de compiler plus d'information favorisant l'obtention de données génétiques plus complètes. Ceci permettra, d'une part, de faire plus de liens génétiques à l'intérieur de lignées présentant des problèmes de conformation évidents (avant la réforme des animaux problématiques) et



d'autres parts, permettra de suivre l'évolution du développement et de la conformation des jeunes sujets qui seront évalués à un âge ultérieur.

3.3.2. Mâles admissibles – stade physiologique requis

Seuls les mâles satisfaisant les critères d'admissibilité présentés aux points 3.2 et 3.3 sont admissibles. Concernant le stade physiologique, avant l'âge de 8 mois, les béliers sont considérés comme jeunes reproducteurs potentiels, mais inactifs (c'est-à-dire, qu'ils n'ont jamais réalisé de saillies). Après l'âge de 8 mois, les mâles peuvent être utilisés pour la saillie et cette note est inscrite lors de la classification, s'il y a lieu. Ainsi, pour les mâles, aucun critère de classification n'est imposé lorsque ces derniers sont en activité (stade physiologique productif = mâle reproducteur actif). Une note de pointage maximale est attribuée aux mâles selon leur âge lors de la classification (détails au point 3.4.2 et 3.6.4).

3.3.3. Femelles admissibles – stade physiologique requis

Seules les femelles satisfaisant les critères d'admissibilité présentés aux points 3.2 et 3.3 sont admissibles. Concernant le stade physiologique, avant l'âge de 13 mois, les femelles sont considérées comme « agnelles » ou comme « antenaises », dans le cas où elles sont gestantes. Cette note doit être ajoutée sur la grille de classification. Avant le premier agnelage, les agnelles ou antenaises peuvent être classifiées à n'importe quel moment, à la seule condition qu'elles soient âgées de plus de 100 jours. Après la première mise bas, seules les femelles en lactation peuvent être classifiées. Ces dernières doivent, à ce moment, avoir plus de 2 semaines (15 jours) de lactation idéalement (pour éviter les blessures aux jeunes agneaux) et moins de 3 mois de lactation (90 jours). Ainsi, chez les femelles primipares et multipares, seules les brebis en période de lactation sont admissibles à la classification puisque la glande mammaire entre en considération dans la formule de pointage. Une note de pointage maximale est attribuée aux femelles selon leur âge lors de la classification (détails au point 3.4.1 et 3.6.4).

3.3.4. Clause spécifique no1 – Sujets sans pesées de 50 et 100 jours GenOvis

Les sujets ne disposant pas de pesées de 50 et 100 jours (GenOvis), mais dont la progéniture est évaluée sur GenOvis (ex. : mâle importé des États-Unis, sujets provenant d'autres provinces ou acquis chez un producteur n'utilisant pas GenOvis) peuvent être admissibles à la classification s'ils remplissent les conditions qui suivent. Ces animaux doivent être âgés de plus de 12 mois, ils doivent avoir leur numéro d'enregistrement canadien à la SCEA et la progéniture de ces sujets doit être évaluée sur GenOvis (pesées de 50 et 100 jours réalisées sur la descendance avant le moment de la classification). Les éleveurs doivent avoir les certificats individuels de performances GenOvis de ces animaux avant la classification. Des frais de 20 \$ sont applicables pour la classification de ces animaux.

3.3.5. Clause spécifique no2 – Sujets avec pesées de 50 et 100 jours GenOvis et vendus

Les sujets disposant de leurs pesées de 50 et 100 jours GenOvis, mais vendus à un autre producteur (ex. : vente à un producteur commercial, vente dans un autre élevage de race pure) peuvent être admissibles à la classification, mais seulement s'ils remplissent les conditions qui suivent. Seuls les mâles vendus au Québec et sous la propriété de l'éleveur sont éligibles. Il est de la responsabilité de l'éleveur (vendeur) de contacter l'acheteur pour vérifier si ce dernier accepte de recevoir le classificateur et de se conformer à toutes les conditions d'admissibilité exigées (tonte, onglons, espace de classification, temps disponibles pour accueillir et accompagner le classificateur lors de son évaluation...). L'acheteur devra également demander la production du certificat de performances au CEPOQ, le vendeur ne peut en faire la demande si la propriété de l'animal a été changée. Si l'acheteur refuse la visite du classificateur, l'animal ne peut être admissible à la classification. Il est donc fortement recommandé aux éleveurs de faire classifier leurs sujets avant la vente, puisqu'il est impossible de contrôler les conditions d'élevage chez les acheteurs et d'autres parts pour éviter cette contrainte aux acheteurs.

3.4. POINTAGE MAXIMAL ACCORDÉ LORS DE LA CLASSIFICATION

Un pointage maximal est attribué aux sujets (mâles ou femelles) qui ne sont pas considérés comme des animaux adultes et matures en production. Cette note maximale varie en fonction du sexe et du stade physiologique de production des animaux.



3.4.1. Pointage maximal accordé aux femelles selon l'âge et le stade physiologique

Les agnelles ou antenaises, c'est-à-dire toutes les femelles âgées de moins de 13 mois qui ne sont pas lactation, ne peuvent se voir attribuer une note supérieure à 75 points (25 points sont accordés à la glande mammaire), et ce, même si ces dernières présentent une conformation idéale et aucun défaut de conformation. La même règle s'applique pour les femelles âgées de plus de 13 mois et qui n'ont pas agnelé. Lors de la première mise bas, les femelles en lactation ne peuvent obtenir une note de plus de 89 points, et ce, même si ces dernières présentent une conformation idéale et aucun défaut de conformation. Seules les femelles multipares (deuxième lactations ou plus) peuvent se voir attribuer une note de 90 points et plus (Excellente), et ce, même si ces dernières sont soumises à leur première classification de leur vie productive. Toutes les brebis en lactation doivent être enregistrées et disposer de leur numéro d'enregistrement canadien à la SCEA.

La première classification peut être réalisée à tout moment chez les femelles (agnelles, antenaises, brebis en lactation). Toutefois, les agnelles ne peuvent avoir plus d'une classification avant leur premier agnelage. L'âge de l'agnelle lors de sa première classification demeure donc à la discrétion du producteur, pour autant que cette dernière ait son certificat de performances GenOvis complet. Les brebis allaitantes peuvent être classifiées à n'importe quel moment durant leur lactation. Il est toutefois suggéré de ne pas réaliser la classification trop près de l'agnelage pour ne pas brusquer les agneaux. Le pic de lactation survient généralement entre 21 et 28 jours suivant la mise bas.

Pointage maximal accordé aux femelles classifiées selon leur âge et leur stade physiologique:

Agnelles ou antenaises, âgée de moins de 13 mois ou n'ayant jamais agnelé	75 points maximum
Agnelles ou antenaises, âgées de plus de 13 mois et n'ayant jamais agnelé	75 points maximum
Femelles primipares, première mise bas	89 points maximum
Femelles multipares (peu importe le nombre de classifications)	90 points et plus

3.4.2. Pointage maximal accordé aux mâles selon l'âge et le stade physiologique.

Les jeunes reproducteurs présentant une dentition de lait complète (toutes les incisives temporaires en place) ne peuvent avoir plus de 85 points. De plus, les jeunes mâles ayant perdu leur dent de lait, mais sans que les incisives permanentes ne soient complètement poussées et en place, ne peuvent se voir attribuer une note supérieure à 89 points, et ce, même si ces derniers présentent une conformation idéale et aucun défaut de conformation. La cote maximale ne peut être attribuée si les premières paires d'incisives ne sont pas complètement en place, puisqu'il est impossible d'évaluer adéquatement la qualité de la dentition. Il est donc fortement suggéré que les éleveurs vérifient la dentition de leurs sujets reproducteurs mâles avant de remplir la demande de classification. Seuls les mâles matures, détenant un numéro d'enregistrement canadien à la SCEA et dont la première paire d'incisives permanentes est pleinement en place (ou plusieurs paires d'incisives permanentes en place), peuvent se voir attribuer une note de classification supérieure à 90 points.

Pointage maximal accordé aux mâles classifiés selon leur âge et leur stade physiologique:

Jeunes reproducteurs, dentition de lait complète	85 points maximum
Jeunes reproducteurs, première paire d'incisives non complètement en place	89 points maximum
Mâle mature, première paire d'incisives en place et plus	90 points et plus

3.5. LONGUEUR DE LAINE EXIGÉE LORS DE LA CLASSIFICATION

3.5.1. Races à laine longue

Les races à laine longue, c'est-à-dire dont la toison compte comme une caractéristique raciale importante, doivent avoir au minimum 1 ½ mois (environ 1 à 2 pouces de laine, selon la race) et au maximum 12 mois de laine lors de la classification (environ 6 à 8 pouces de laine). Au Canada, on considère les races Border Leicester, Lincoln, Costwold, Mérinos, Blue Faced Leicester, Icelandic, Targhee, South African Meat Mérinos, comme des races dont la toison compte comme une caractéristique raciale importante.



3.5.2. Races à laine courte

Toutes les races dont la toison ne compte pas comme une caractéristique raciale essentielle doivent être classifiées avec la laine courte. Toutes les races qui ne sont pas listées au point 3.5.1 sont considérées comme des races à laine courte. Dans ce cas, les animaux devront avoir été tondus au maximum 2 mois avant la classification (environ 1 pouce de laine). Cet intervalle permet de respecter une longueur de laine acceptable pour les brebis en lactation qui sont généralement tondues 4 à 6 semaines avant la mise bas. Les éleveurs souhaitant faire classier des brebis adultes (obligatoirement en lactation) devront donc tondre leurs femelles avant l'agnelage¹. Aucune préparation (*trimage*) n'est acceptée lors de la classification et la laine doit être d'une longueur uniforme sur la totalité de l'animal (aucune zone plus longue que les autres, ex : gigot, derrière d'épaule, dos...). Si le classificateur note que la laine n'est pas de longueur uniforme sur toutes les parties de l'animal, ce dernier peut exiger de tondre le sujet avant sa classification et, en cas de refus de l'éleveur, peut tout simplement refuser de classier l'animal. Les sujets dont les caractéristiques raciales exigent une couverture de laine sur la tête et aux pattes pourront avoir de la laine sous le genou et sur la tête lors de la classification.

3.6. PROCÉDURES À SUIVRE LORS DE LA CLASSIFICATION

3.6.1. Biosécurité

Le classificateur doit suivre des règles de biosécurité stricte afin de ne pas contaminer les différents élevages qui seront visités pour effectuer la classification des animaux. Ce dernier doit donc respecter les notions suivantes :

Véhicule propre et respectant les règles de biosécurité standards (avant du véhicule non contaminé);

Matériel vestimentaire requis lors de chaque visite : vêtements propres, bottes propres, couvres bottes jetables, combinaison (sur-vêtement) en tissu propre et gants jetables. Les mains doivent être soigneusement lavées et désinfectées avant l'arrivée sur une ferme;

Matériel de travail : tout le matériel de travail doit être adéquatement désinfecté avec de l'alcool entre les visites de ferme;

Port d'un couvre vêtement en tissu propre pour chacune des fermes visitées. Le classificateur doit disposer d'un nombre suffisant de combinaison afin d'être en mesure de changer ce vêtement entre chaque ferme visitée. La combinaison en tissu doit être enfilée avant d'entrer dans le bâtiment de ferme;

Port de couvres bottes jetables pour chacune des fermes visitées. Les bottes jetables doivent être enfilées avant d'entrer dans le bâtiment de ferme;

Port de gants jetables pour chacune des fermes visitées. Le producteur peut demander un changement de gants au sein d'un élevage lors de la classification des sujets (ex. : changement de parcs, ou autre). Les gants peuvent être mis après l'entrée dans la ferme et changés au besoin, entre chaque parc.

Le classificateur doit rencontrer le producteur avant d'entrer dans le bâtiment de ferme.

NOTE IMPORTANTE. Pour les fermes suivant des règles de **biosécurité** strictes (statut particulier pour le *Meadi visna* par exemple), exigeant qu'une personne ne visite pas une autre ferme dans les heures ou jours précédant la visite de l'entreprise, il est de la responsabilité de l'éleveur de le mentionner dans le formulaire et d'indiquer l'intervalle de visite à appliquer. Dans tous les cas, par mesure de biosécurité, le classificateur portera une chienne de rechange, bottes et gants jetables, et ce, pour chacune des fermes visitées. La biosécurité est donc fortement considérée.

¹ Élément de régie essentiel pour une saine gestion des agneaux lors de la mise bas.



3.6.2. Éléments à préparer avant la classification par le producteur

Préparation des animaux par l'éleveur avant l'arrivée du classificateur

L'éleveur doit rassembler ses animaux à un même endroit dans la ferme avant l'arrivée du classificateur, et ce, pour optimiser le temps de travail du classificateur. Tous les animaux qui ont été présentés sur la liste envoyée lors de la demande de classification doivent être rassemblés et prêts pour la classification lors de l'arrivée du classificateur. L'éleveur peut présenter les animaux à faire évaluer dans l'ordre qu'il désire. Les animaux à classifier devront avoir été tondus selon les règles requises pour l'admissibilité des animaux et afin d'assurer une bonne classification au niveau des pieds et membres, l'éleveur devrait tailler les onglons avant l'arrivée (une semaine avant) du classificateur (le taillage des onglons n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé).

Préparation des documents à fournir au classificateur

Après avoir acheminé la demande de classification au CEPOQ, le responsable s'assurera que chacun des sujets possède un certificat de performance avant de transmettre la liste des animaux à classifier au classificateur. Au besoin, le producteur doit être prêt à faire la preuve que les sujets à classifier sont enregistrés ou qu'ils proviennent de parents enregistrés. Ainsi, ce dernier doit être en mesure de fournir les papiers d'enregistrement de la Société canadienne d'enregistrement des animaux (SCEA) à la demande du classificateur. Toutefois, le classificateur ne peut prendre connaissance des certificats d'enregistrement des parents, et ce, tant que l'évaluation n'est pas complétée.

- Si un ou des sujets sont ajoutés à la classification, le jour même de la visite du classificateur, le producteur devra alors fournir l'ensemble des informations requises (section 3.2) en plus des certificats de performances complets de GenOvis et des papiers d'enregistrements. Des frais pour ces sujets supplémentaires à classifier, non-inscrits dans la demande initiale du producteur, sont en vigueur (section 3.6.5).

Le classificateur peut exiger de voir les rapports des dernières classifications s'il y a lieu, ces documents doivent donc être disponibles.

Identifiant des animaux

Avant l'arrivée du classificateur, l'éleveur doit s'assurer que tous les animaux sont correctement identifiés. Tous les sujets doivent porter leur double identifiant ATQ. Dans le cas d'une perte de boucle, l'éleveur doit se conformer aux règles en vigueur pour le remplacement de ces identifiants. Pour les sujets de race pure, il n'est pas possible de simplement attribuer un nouvel identifiant ATQ. En effet, comme l'identifiant doit être le même que celui retrouvé sur les papiers officiels de la SCEA, l'éleveur devra commander à ATQ une boucle portant l'ancien numéro. Les animaux peuvent aussi être tatoués, mais ils doivent obligatoirement porter deux boucles identiques et conformes à l'identification présentées sur le certificat d'évaluation génétique GenOvis et sur la demande qui a été soumise au CEPOQ. Les sujets qui ne seront pas correctement identifiés et dont l'identifiant ne correspondra pas à ce qui est retrouvé sur les papiers officiels de demande d'évaluation seront refusés pour la classification.

Plancher requis pour la classification

La classification de tous les animaux doit se faire sur un plancher exempt de litière et dont la surface est suffisamment dure pour évaluer adéquatement la qualité des membres (ex. : surface de béton ou surface de terre battue). Aucune évaluation n'est possible sur une litière accumulée ou dans les parquets. L'ajout de copeaux de bois est permis sur le plancher, toutefois, à la seule condition que la couverture de copeaux ne couvre pas les onglons des animaux et permet d'évaluer adéquatement la qualité des pieds.

Matériel de contention pour réaliser la première partie de la classification

Au cours d'une partie de l'évaluation, l'animal doit être restreint puisque des mesures corporelles seront prises (état d'engraissement de l'animal, vérification du pis ou des testicules, vérification des dents, mesures de la longueur du corps, de la hauteur au garrot, du tour de poitrine, etc.). Pour cette première



partie de l'évaluation, l'animal peut être contenu par l'éleveur, à la condition que ce dernier ne fasse aucune intervention permettant de corriger un défaut (pincer le dessous du ventre, mettre le genou dans le poitrail lors de l'évaluation du dos...). Ainsi, la contention doit permettre à l'animal de se positionner naturellement. La contention peut également être réalisée simplement avec un licou, par un corral, une cage de contention, ou une barrière de tête. Ces outils peuvent être utilisés uniquement lors de la première partie de la classification.

Espace requis pour évaluer l'animal à la marche (libre, sans contention)

Lors de la dernière partie de la classification, l'animal est évalué sur sa capacité à se déplacer aisément lors de la marche (librement). Cette notion est essentielle pour évaluer la qualité des membres et déceler tous problèmes de manque de fluidité dans le déplacement qui pourraient potentiellement affecter les performances de production de l'animal (ex : condition de « *crampage* », boiteries chroniques, paturons s'affaissant lors des déplacements...). L'éleveur doit donc prévoir un espace afin que chaque sujet soit évalué en démarche libre, c'est-à-dire, sans aucune contention. Cet espace doit être suffisamment grand pour que l'animal puisse se tourner librement. Une surface d'au moins 60 pieds carrés est requise (ex. : 6'X10' ; 5'X12'). Ainsi, un bout d'allée de bergerie bien dégagé peut être un endroit approprié. Notons que cet espace n'est pas utilisé simultanément pour tous les animaux évalués, les sujets à classer y passent à tour de rôle.

3.6.3. Procédures à suivre lors de la classification, par le classificateur

Vérification de l'identité des sujets par le classificateur

Avant de débiter la classification d'un sujet, le classificateur doit vérifier l'identité de l'animal. Celle-ci doit être entièrement conforme à celle retrouvée sur le certificat d'évaluation génétique GenOvis et sur le formulaire de demande de classification et doit correspondre à l'enregistrement de l'animal.

Éléments à remplir sur la grille de classification avant de débiter la classification

Avant de débiter la classification d'un animal, le classificateur scanne l'animal. Les demandes dûment complétées amélioreront le processus de classification puisque le classificateur n'aura pas à remplir les autres éléments de base requis dans la grille de classification, soit la race, le sexe, la date de naissance, la date du dernier agnelage et le nombre d'agnelages s'il y a lieu. Si toutefois des informations étaient manquantes dans la demande, le classificateur devra remplir les champs correspondants. L'éleveur doit être en mesure de répondre à toutes les questions posées par le classificateur au cours de l'évaluation de l'animal.

Évaluation en contention

La première partie de l'évaluation nécessite une contention. Durant cette évaluation, le classificateur vérifie la qualité de la dentition, mesure la circonférence scrotale des mâles, vérifie la texture du pis chez les femelles adultes, mesure la circonférence au passage des sangles, la hauteur et la longueur de l'animal et palpe toutes les parties sous évaluation (capacité, force du dos, longe, gigots, épaule, état de chair...). L'animal doit demeurer détendu lors de la contention et s'il y a lieu, aucun défaut ne doit être corrigé par la personne qui en fait la contention.

Évaluation en liberté

Après avoir pris les mesures et effectué la palpation de l'animal, ce dernier doit être libéré de sa contention afin d'évaluer sa démarche, en liberté. Le classificateur note alors la qualité des membres et toutes autres problématiques de démarche anormale, non fluide ou saccadée. S'il y a lieu, le classificateur peut exiger de revoir l'animal en contention.

Principe de classification

Lors de l'évaluation en contention et en liberté, le classificateur indique la cote de pointage obtenue pour chaque paramètre sous évaluation dans la grille d'évaluation. Les défauts de conformation, le non-respect des critères de race ou toutes autres caractéristiques non désirables sont également mentionnés lors de la



classification. Le calcul du pointage final est effectué lorsque toutes les données sont inscrites sur la grille de classification. Le calcul du pointage est effectué automatiquement dans le logiciel que possède le classificateur, et ce, en fonction des cotes qu'il aura attribuées pour chacune des parties sous évaluation et du stade des animaux.

Remise des rapports

En terminant sa visite, le classificateur imprime et remet à l'éleveur un rapport de classification pour chacun des sujets classifiés. Il est possible d'obtenir les rapports électroniques en version *PDF* ou en version *Excel* (par exemple pour lui permettre de trier ses animaux selon certains critères). Dans ces cas, le producteur doit en faire la demande au CEPOQ. Les documents lui seront alors transmis par courrier électronique dans les 10 jours suivant la classification.

3.6.4. Pointage final de la classification.






Défauts majeurs.

Tout défaut majeur contenu dans la liste des critères de disqualifications attribuera à l'animal le pointage « Ø point ». Les frais de classifications ne peuvent être remboursés si un animal reçoit ce type de pointage. Il est donc fortement recommandé à l'éleveur de bien examiner les animaux pour ces critères de disqualification/réforme, et ce, préalablement à la classification.

Particularités

La cote 1 ou 9 au critère « dentition » conduit directement à une disqualification de l'animal puisqu'une dentition extrême est reconnue comme étant un défaut majeur. De plus, la cote 2 ou 8 pour ce même critère pénalise l'animal de 10 points supplémentaires sur sa note globale (voir section 5.1 pour plus de détails).

Suite au calcul du pointage final, l'animal reçoit un pointage final parmi les suivants :

-  Excellent (EX) : 90 pts et +
-  Très bon (TB) : 85 à 89 pts
-  Bon + (B+) : 80 à 84 pts
-  Bon (B) : 75 à 79 pts
-  Passable (P) : 74 pts et moins

Comparativement à d'autres espèces animales classifiées au Canada, le pointage final d'une seconde classification peut être réduit si l'animal développe des défauts de conformation durant sa croissance (ex. : condition de « *crampage* », membre tordu, dentition...).





La mention finale inclura un * après la cote pour indiquer les animaux évalués alors qu'ils n'avaient pas atteint leur pleine maturité. Par exemple :

- TB* pour un jeune reproducteur dont la 1^{ère} paire d'incisives n'est pas complètement en place et qui aurait eu un pointage final de 87 points;
- TB* pour une femelle primipare (première lactation) qui aurait eu un pointage final de 88 points.

Pondération du pointage final pour les femelles nullipares :

Une pondération est faite au pointage final des agnelles ou antenaises, âgées de plus ou moins 13 mois et/ou n'ayant jamais agnelé. Puisque les notes ne peuvent aller au-delà de 75 points, toutes les agnelles auraient sinon la mention B ou P. Ainsi, cette note est ramenée sur 100 points pour obtenir les pointages finaux suivants. La mention Excellente est réservée uniquement aux multipares.



 Très bon (TB*) :	64 à 75 pts / 75 pts :	pondération = 85 à 100 pts
 Bon + (B+*) :	60 à 63 pts / 75 pts :	pondération = 80 à 84 pts
 Bon (B*) :	56 à 59 pts / 75 pts :	pondération = 75 à 79 pts
 Passable (P*) :	55 pts et moins / 75pts :	pondération = 74 pts et moins

On retrouvera sur le rapport final la mention avec un *, la note sur 75 points et le pourcentage correspondant.

Exemples : TB*- 72/75 pts – 96 %
B*- 58/75 pts – 77 %

Pointage final attribuable en fonction de l'âge et du sexe de l'animal

Seuls les mâles matures, détenant un numéro d'enregistrement canadien à la SCEA et dont la première paires d'incisives permanentes est pleinement en place (ou plusieurs paires d'incisives permanentes en place), peuvent se voir attribuer une note de classification supérieure à 90 points. Pour tous les autres sujets ne remplissant pas cette condition, on retrouve les pointages maximaux présentés ci-dessous.

- Jeunes reproducteurs, dentition de lait complète 85 points maximum
- Jeunes reproducteurs, 1^{ère} paire d'incisives non complètement en place 89 points maximum
- Mâle mature, 1^{ère} paire d'incisives complètement en place et plus 90 points et plus

Seules les femelles multipares (deuxième lactations ou plus) et détenant un numéro d'enregistrement canadien à la SCEA peuvent se voir attribuer une note de 90 points et plus (Excellente). La glande mammaire compte pour 25 % des points lors de la classification. Pour tous les autres sujets ne remplissant pas cette condition, on retrouve les pointages maximaux présentés ci-dessous.

- Agnelles ou antenaises, âgée de moins de 13 mois ou n'ayant jamais agnelé 75 points maximum
- Agnelles ou antenaises, âgées de plus de 13 mois et n'ayant jamais agnelé 75 points maximum
- Femelles primipares, première mise bas (première ou seconde classification) 89 points maximum
- Femelles multipares (peu importe le nombre de classifications) 90 points et plus

Pour plus de détails, revoir la section 3.4.

3.6.5. Frais de classification

La liste des frais et les possibles changements ou addition aux règlements seront disponible sur le site Internet du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) (www.cepoq.com).

Les frais de classification sont les suivants :

- 100 \$/visite Une visite inclut la classification des 5 premiers animaux évalués sur GenOvis (pesées 50 et 100 jours) et inscrits sur la demande de classification. Elle inclut le temps de déplacement du classificateur et le temps d'installation dans la bergerie. Une visite ne peut excéder une journée de travail. Ainsi, si le classificateur travaille 2 jours consécutifs chez un producteur cela correspond à 2 visites. Si lors d'une visite il y a moins de 5 sujets à faire classifier les frais de visites demeurent à 100 \$. Une journée de visite complète dépassera rarement 20 sujets puisque le classificateur évalue environ 4 sujets à l'heure.
- 5 \$/sujet Au-delà des 5 animaux inclus dans les frais de visite, des frais de 5\$ sont chargés par sujet supplémentaire à classifier qui ont été inscrits dans la demande de classification.



20 \$/sujet	Pour les animaux inscrits à la demande de classification, mais ne disposant pas de pesées 50 et 100 jours (voir clause spécifique no1 à la section 3.3.4).
20 \$/sujet	Pour l'ajout d'un animal à classier de « dernière minute » c'est-à-dire, non-inscrits dans la demande de classification préalablement remplie par l'éleveur et envoyée au CEPOQ.
50 \$/sujet	Pour une demande de révision. Voir section 3.9 pour plus de détails.

Suivant la classification, une facture sera envoyée par la poste à l'éleveur qui devra acquitter celle-ci dans les délais prévus. L'éleveur devra effectuer son paiement au CEPOQ tel qu'il sera indiqué sur la facture. Aucune visite ne sera réalisée chez un éleveur si des factures antérieures sont impayées.

3.7. CODE DE CONDUITE DU CLASSIFICATEUR

Le classificateur ne peut divulguer les résultats de classification obtenus de même que ce qu'il observe au sein des fermes qu'il visite. Il doit ainsi agir avec professionnalisme et la confidentialité est de mise. Le classificateur doit donc agir avec respect et discrétion. Il doit demeurer poli avec les éleveurs et classier, sans aucune discrimination, chaque race ou lignée intraraciale qui lui est présentée. Avant la visite d'une entreprise, il doit connaître adéquatement et précisément toutes les caractéristiques propres à la race des sujets dont il fera la classification. Le classificateur doit respecter les règles de biosécurité en vigueur et se conformer aux règles de biosécurité plus strictes de certaines entreprises.

3.8. CODE DE CONDUITE DE L'ÉLEVEUR

En tout temps, l'éleveur doit demeurer courtois et poli envers le classificateur. Il est strictement interdit à l'éleveur de tenter d'influencer le classificateur lors de l'évaluation. Ainsi, il est interdit à l'éleveur de donner le nom complet de l'animal, les résultats de jugements ovins, les prix ou toute autre mention d'honneur reçue pour un sujet. De même, l'éleveur ne doit pas et n'a pas à divulguer les problèmes de santé que pourrait avoir eus l'animal avant la classification. Il est strictement interdit de changer l'allure naturelle de l'animal, soit de « trimer » ce dernier (longueur de laine conforme et égale à la grandeur de l'animal), de faire une intervention lors de la contention permettant de corriger un défaut de conformation (pincer le dessous du ventre, mettre le genou dans le poitrail lors de l'évaluation du dos...) ou de changer la couleur de l'animal (décolorant, peinture, teinture). En cas de doute, le classificateur peut se réserver le droit de refuser la classification d'un sujet.

3.9. DEMANDE DE RÉVISION

En cas de non-satisfaction d'une cote finale de classification, l'éleveur peut demander une révision. Dans ce cas, une personne mandatée par la SEMRPQ (consultant expert) ira faire la classification du sujet pour lequel une demande de révision a été faite. La demande de révision doit être adressée au CEPOQ au maximum dans la semaine (7 jours) suivant la classification initiale. Des frais de 50 \$ sont exigés pour une révision. La note finale attribuée lors de la révision peut être inférieure, égale ou supérieure à celle attribuée avant la demande de révision et cette note est finale et non révocable. Un éleveur ne peut pas demander plus d'une révision pour un même animal.



4. L'AIDE MÉMOIRE DE L'ÉLEVEUR

Avant l'arrivée du classificateur, l'éleveur doit:

Avoir en main les certificats GenOvis complets de tous les animaux à classifier. Les papiers d'enregistrement des animaux ou de leurs parents (si non enregistrés encore) doivent être disponibles à la demande du classificateur;

S'être assuré que tous les animaux à classifier sont adéquatement identifiés, c'est-à-dire, qu'ils portent leur double identification ATQ correspondant au certificat d'enregistrement.

Avoir en main toutes les informations concernant les animaux à faire classifier, soit : date de naissance, nombre d'agnelages, date d'agnelage;

Avoir en main les copies des classifications précédentes;

Avoir regroupé les animaux à classifier en seul endroit ou à plusieurs endroit facile d'accès;

Avoir libéré un bout d'allée ou avoir prévu un emplacement suffisamment grand pour faire marcher les animaux (surface plane et dure, aucune évaluation ne sera effectuée sur litière ou dans les parquets). **Une surface minimale de 60 pieds carrés est requise** (exemple, surface minimale de : 6' X 10' ; 5' X 12'). Une partie de l'allée de service est donc adéquate dans la plupart des cas;

Avoir tout le matériel nécessaire à la contention de l'animal (ex. licou, corral de contention, cage, etc.) ou être suffisamment habile pour en assurer une contention permettant au classificateur d'en faire l'évaluation;

Avoir tondu ses animaux dans les règles inscrites pour l'admissibilité des animaux. Il est aussi fortement recommandé de tailler les onglons quelques jours avant l'arrivée du classificateur (au moins une semaine avant);

Ne pas avoir « trimé » aucun animal. Pour les races à laine courte, on suggère de faire procéder à l'évaluation lorsque les animaux ne présentent pas plus de 1 pouce de laine (tonte réalisée au maximum 2 mois avant la visite du classificateur).

RAPPEL : L'éleveur doit s'assurer que tous les animaux à classifier ont bien été inscrits dans la demande de classification. L'ajout d'animaux à classifier de « dernière minute » nécessite plus de temps pour la classification puisque le classificateur doit remplir les informations de base de l'animal et doit vérifier l'ensemble des documents requis. De plus, des frais de 20 \$/sujet seront exigés pour des animaux ajoutés le jour de la visite du classificateur (section 3.6).

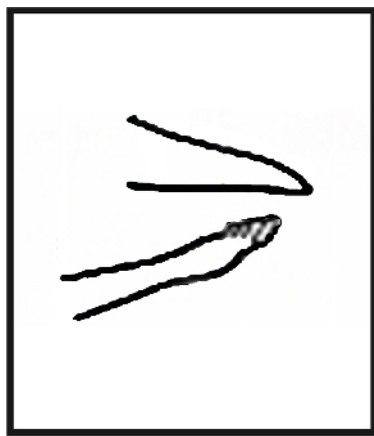


5. ÉVALUATION DES CARACTÈRES

5.1. DENTITION

Les animaux doivent, dans tous les cas et particulièrement chez les jeunes sujets, avoir une dentition adéquate soit un bourrelet dentaire bien aligné à la rangée de dents situées sur le maxillaire inférieur. Pour tous les sujets, une cote de 1 ou 9 (soit les extrêmes) conduit automatiquement à une disqualification. L'animal se voit alors recevoir la note finale suivante : Ø. Tous les sujets recevant la cote 2 ou 8 pour ce critère, qu'importe le sexe ou le type de race, se voit retirer 10 points à sa note finale. Une mauvaise dentition peut donc pénaliser énormément un animal qui, à priori, pouvait sembler parfait. Si la dentition conduit à une disqualification, la classification doit quand même être réalisée pour permettre d'obtenir des données supplémentaires. Données qui permettront peut-être un jour de tracer les lignées problématiques pour ce défaut.

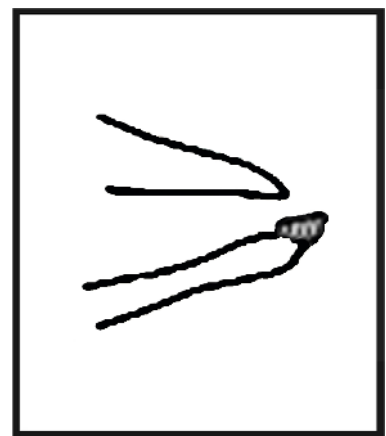
Qualité de la dentition



Reculée
Bec de lièvre



OPTIMUM
Incisives bien alignées avec le
bourrelet dentaire.



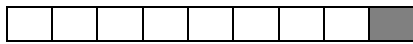
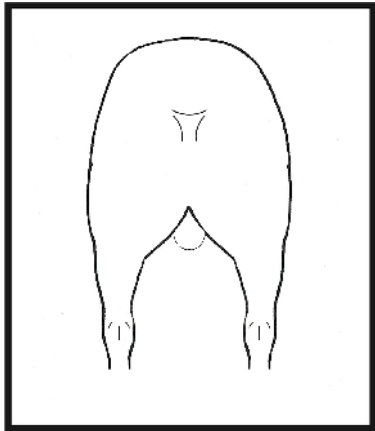
Avancée
Prognathe

5.2. SYSTÈME REPRODUCTEUR DES MÂLES

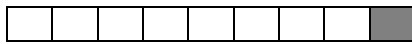
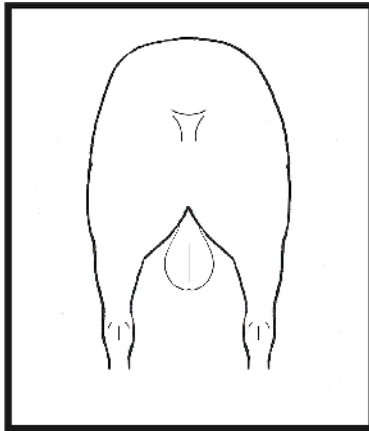
Le bélier doit avoir un système reproducteur complet et adéquat. Ainsi, le scrotum doit compter deux testicules de bonne taille (taille acceptable pour la race et la saison) et ces derniers doivent être de taille similaire. À la palpation, on doit sentir la présence des épидидymes au bas de chacun des testicules. Les épидидymes doivent être fermes, remplis, mais non indurés de façon anormale. À la palpation, les testicules doivent être fermes, sans induration, œdème localisé, chaleur ou masse inconnue. Les béliers souffrant d'une hernie au scrotum sont rejetés lors de la classification (note Ø), car impropre à la reproduction (risque d'infertilité complète et irréversible, paramètre ayant une composante héréditaire). Les béliers souffrant de monorchidie (un seul testicule) ou de cryptorchidie (absence des deux testicules) sont aussi rejetés lors de la classification. Si le classificateur s'interroge sur la santé du scrotum, il peut suggérer à l'éleveur de le faire vérifier par un vétérinaire et de reporter la classification à une date ultérieure, et ce, dans l'objectif d'écartier tout soupçon concernant une problématique observée lors de la palpation.



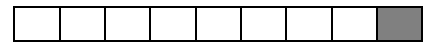
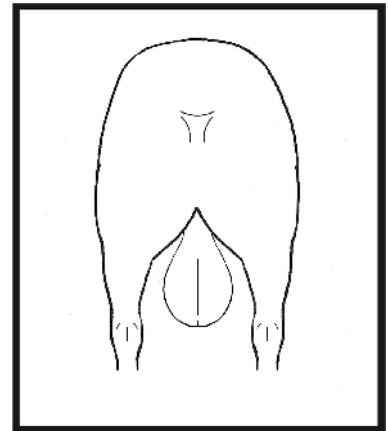
Scrotum



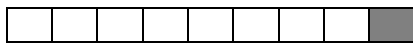
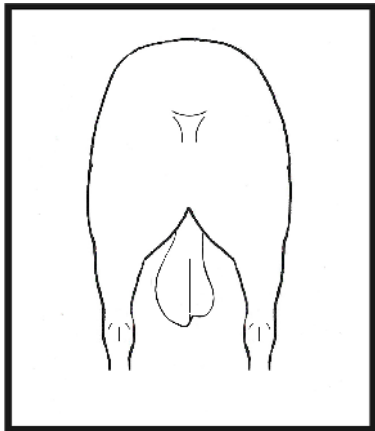
Manque de développement évident pour la race et la saison. Testicules balancés, mais trop petits.



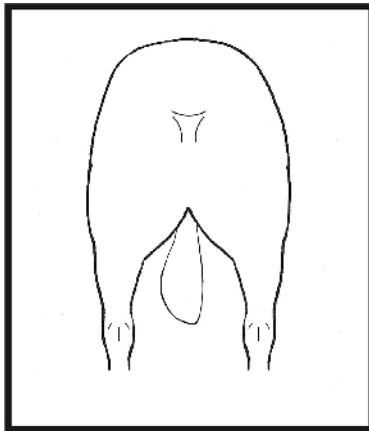
Intermédiaire.
Testicules balancés.



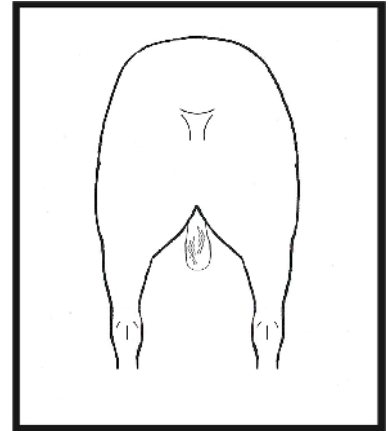
OPTIMUM
Bien développé. Testicules uniformes et balancés.



Testicules inégaux.



Monorchide. Un seul testicule.
Disqualification



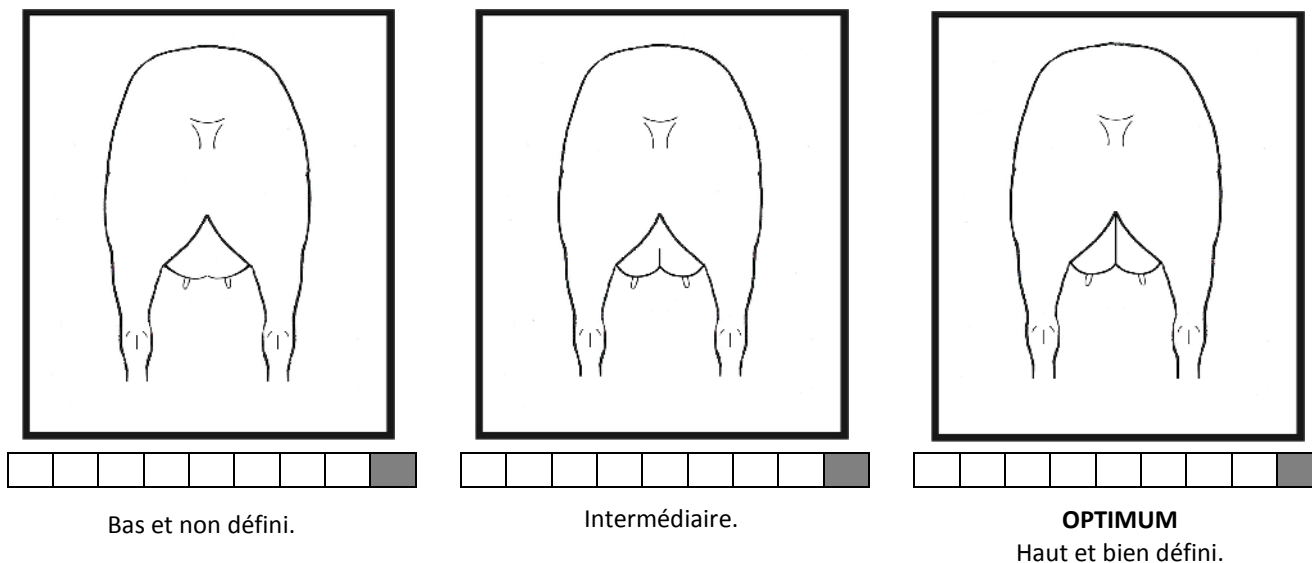
Cryptorchide. Aucun testicule.
Disqualification



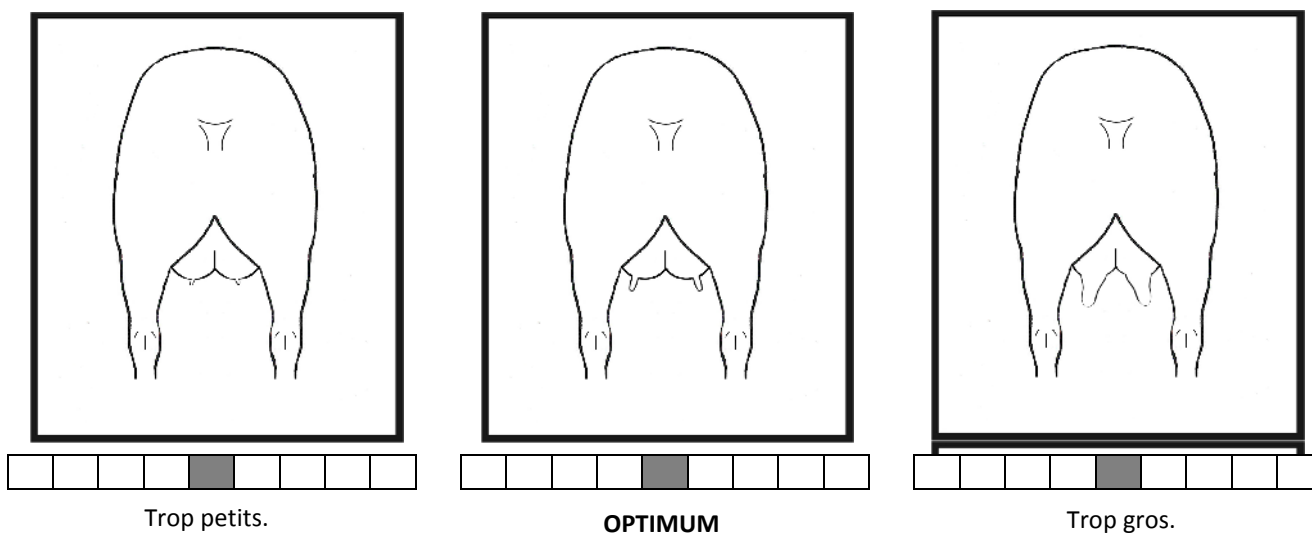
5.3. GLANDE MAMMAIRE DES FEMELLES

La brebis doit avoir un système mammaire adéquat, c'est-à-dire un pis bien accroché autant à l'arrière qu'à l'avant des deux quartiers. Le pis doit être bien équilibré, l'écusson doit être large et les trayons doivent être inclinés vers le bas pour en faciliter l'accès aux agneaux. Les brebis ayant des trayons surnuméraires seront peu pénalisées, si ces derniers sont discrets et éloignés des trayons principaux. Ainsi, les trayons surnuméraires, s'ils sont discrets, sont tolérés bien que ce soit un paramètre qui soit héréditaire. La texture de la glande mammaire doit être souple, douce et lorsque rempli le pis doit être ferme, sans œdème et exempt de masse ou induration anormale (à un ou aux deux quartiers). En ce qui concerne la texture, un nombre anormalement élevé de bosses et induration fera perdre des points, même pour les brebis qui ont des pis dont la texture est souple.

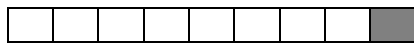
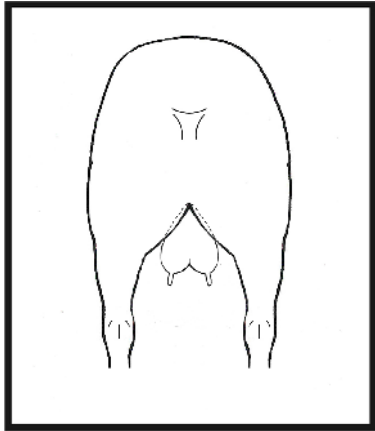
Ligament suspenseur médian



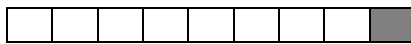
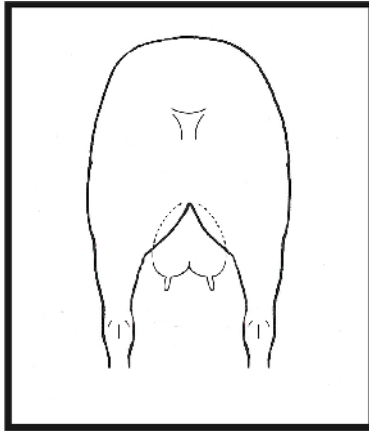
Forme des trayons



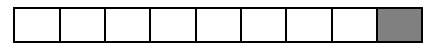
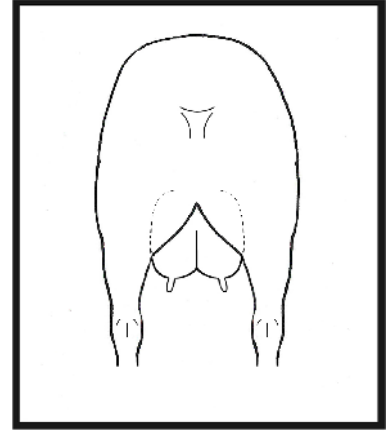
Écusson du pis



Attache très faible. Écusson très étroit, mal lié à l'animal.

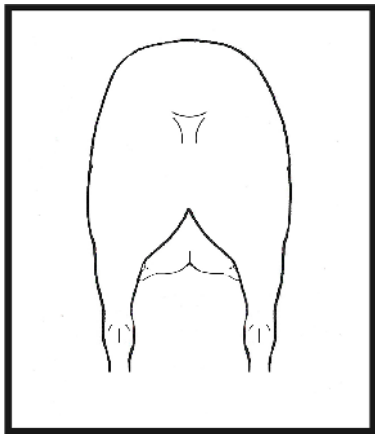


Attache intermédiaire. Écusson bien attaché, mais largeur moyenne.

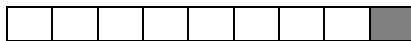
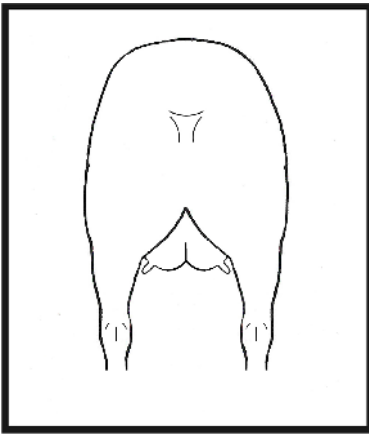


Attache extrêmement forte. Écusson large, bien fondu avec l'abdomen.

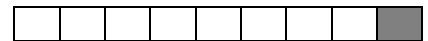
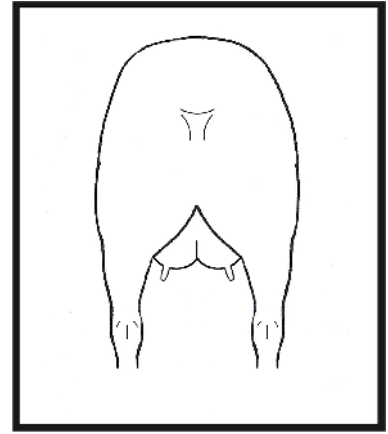
Positionnement des trayons



Collés sur les membres.
Mal définis.

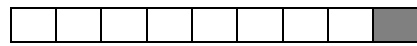
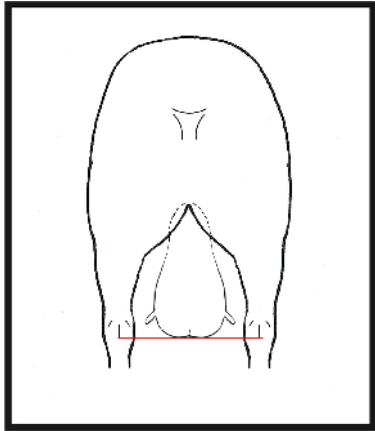


Intermédiaire.

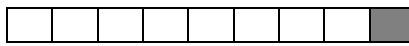
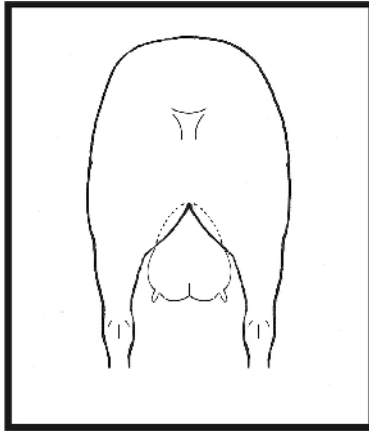


OPTIMUM
Bien placés, bien définis.

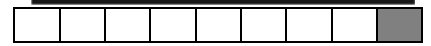
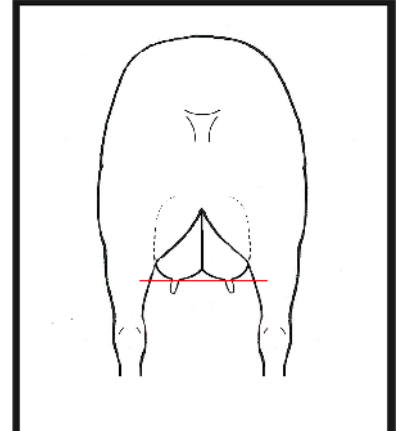
Profondeur du pis



Pis décroché et trop profond. Le plancher du pis est au niveau des jarrets et bien en dessous des trayons.

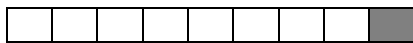
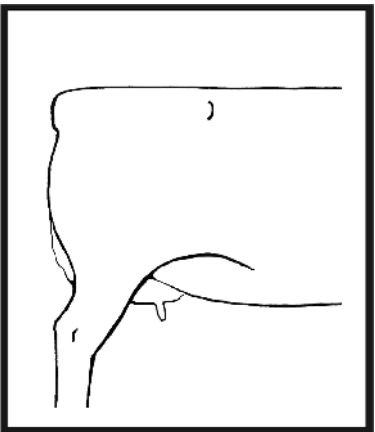


Intermédiaire, pis lourd et partiellement décroché. Le plancher du pis se situe légèrement sous les trayons.

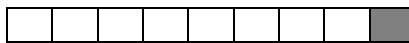
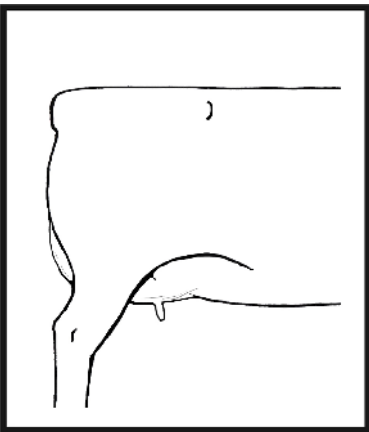


Pis attaché très haut et de bonne profondeur. Les trayons sont bien positionnés. Le ligament suspenseur médian est très défini.

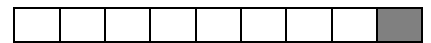
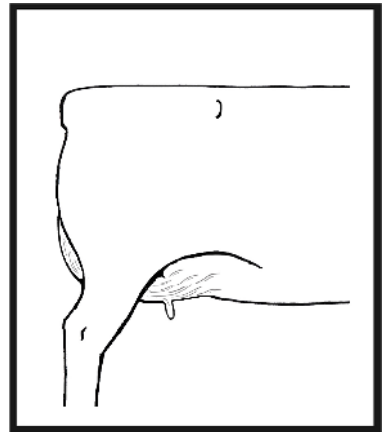
Texture du pis



Charnu, dur, tissus cicatriciels, bosses, induration.



Intermédiaire.

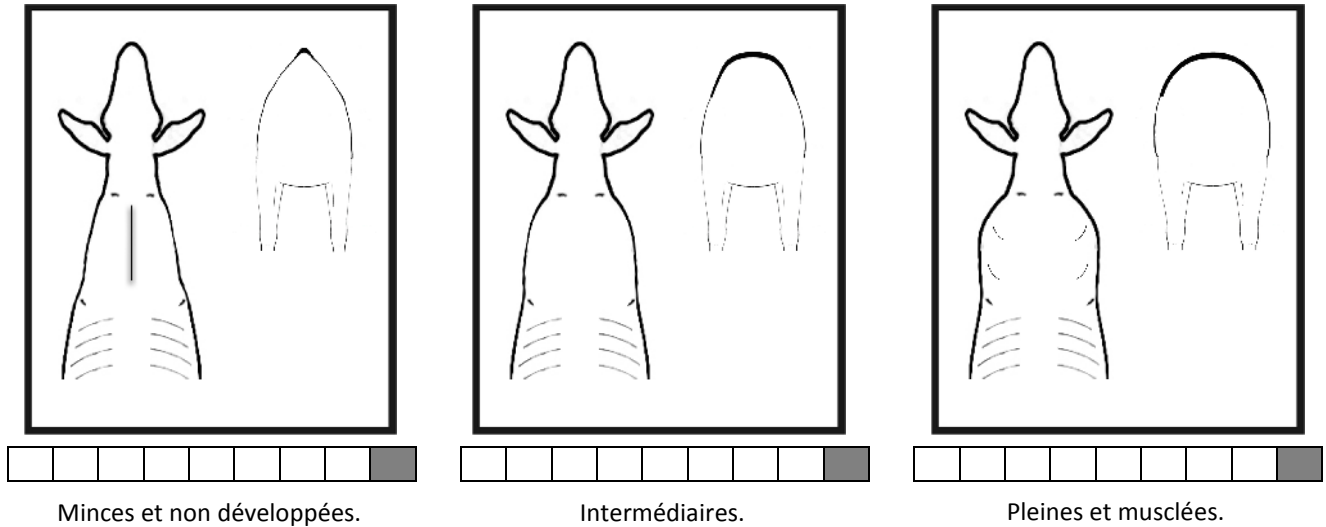


OPTIMUM
Souple et extensible. Bien texturé.

5.4. MUSCULATURE GÉNÉRALE

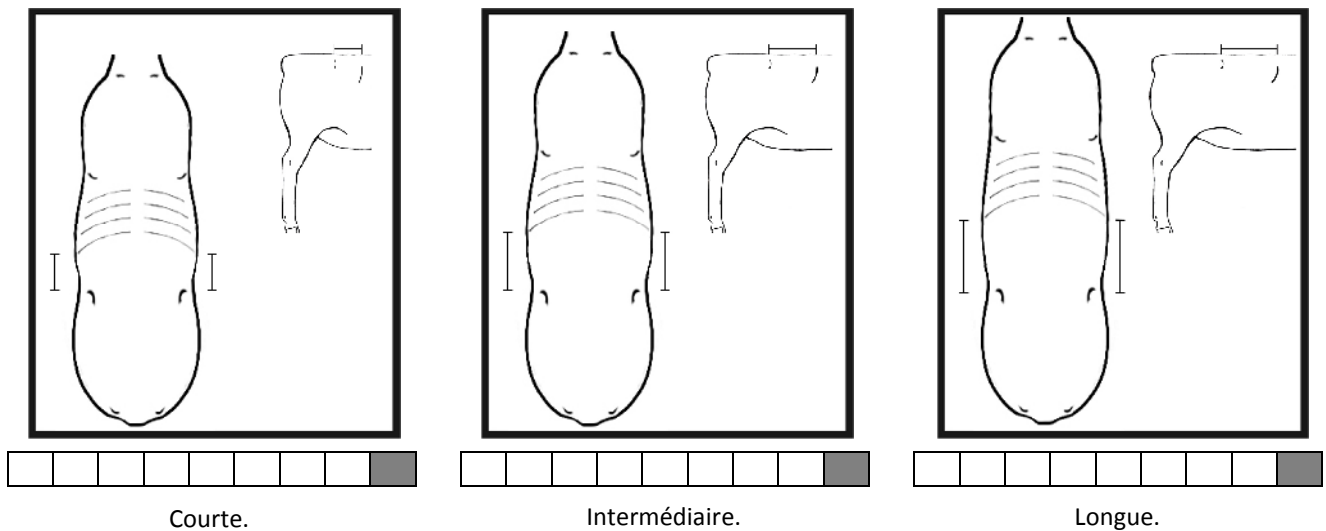
Le développement musculaire est particulièrement important chez les races terminales. Bien que ce caractère ne doive pas être entièrement négligé chez les races maternelles, on doit y accorder beaucoup moins d'importance. Les muscles au niveau des épaules, de la longe et des gigots doivent être longs, développés et le plus volumineux possible.

Épaules



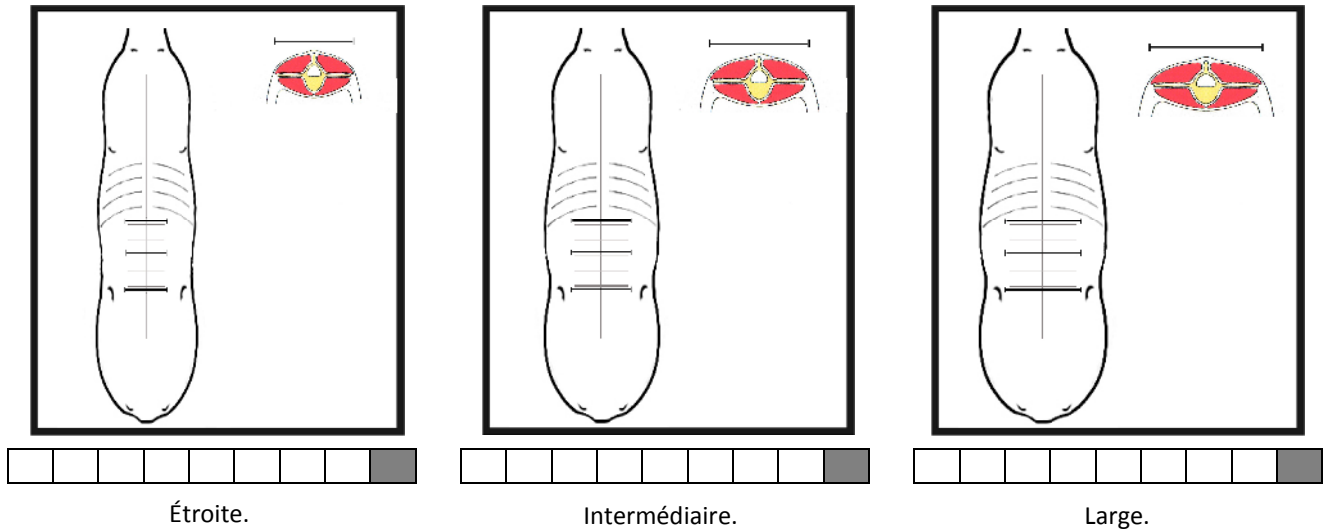
Longe — Longueur

La longe doit être aussi longue que possible. On mesure la longe entre la pointe de la hanche et la dernière côte. Dans la plupart des cas, les animaux plus longs présentent des longes de longueur plus désirable. Par ailleurs, chez ces derniers, en plus de présenter une longe longue, la partie du dos qui est parée en « carré » est aussi plus longue, ce qui favorise la valeur marchande de ces animaux.



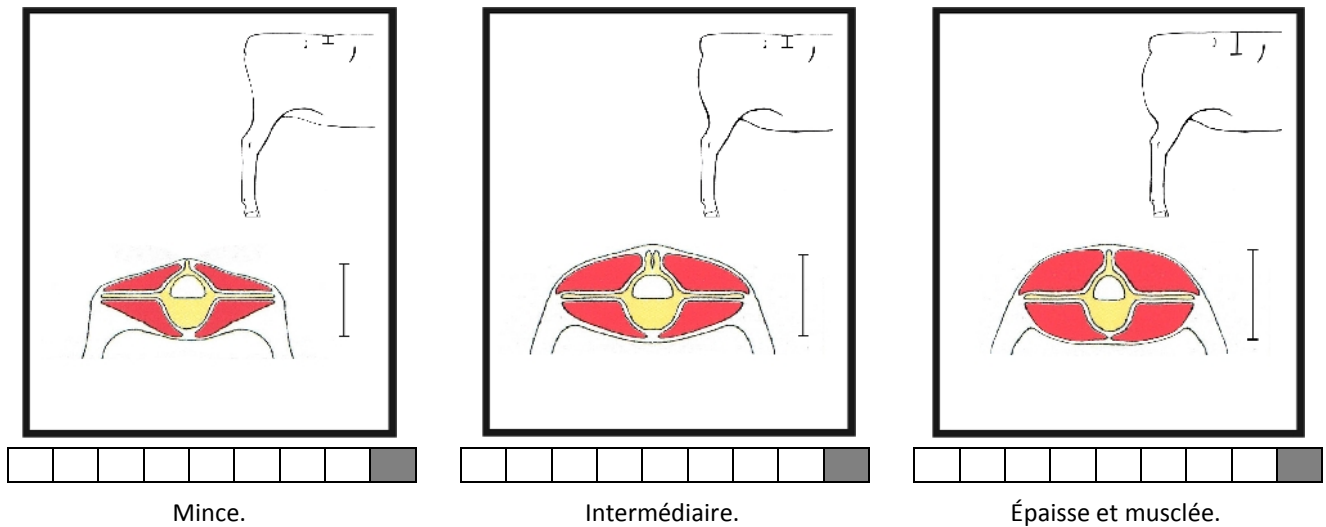
Longe — Largeur

Après avoir situé la longe, on en mesure la largeur (largeur entre la pointe de chaque hypophyse). On recherche une longe aussi large que possible, ce qui peut se traduire par une surface d'œil de longe supérieure.



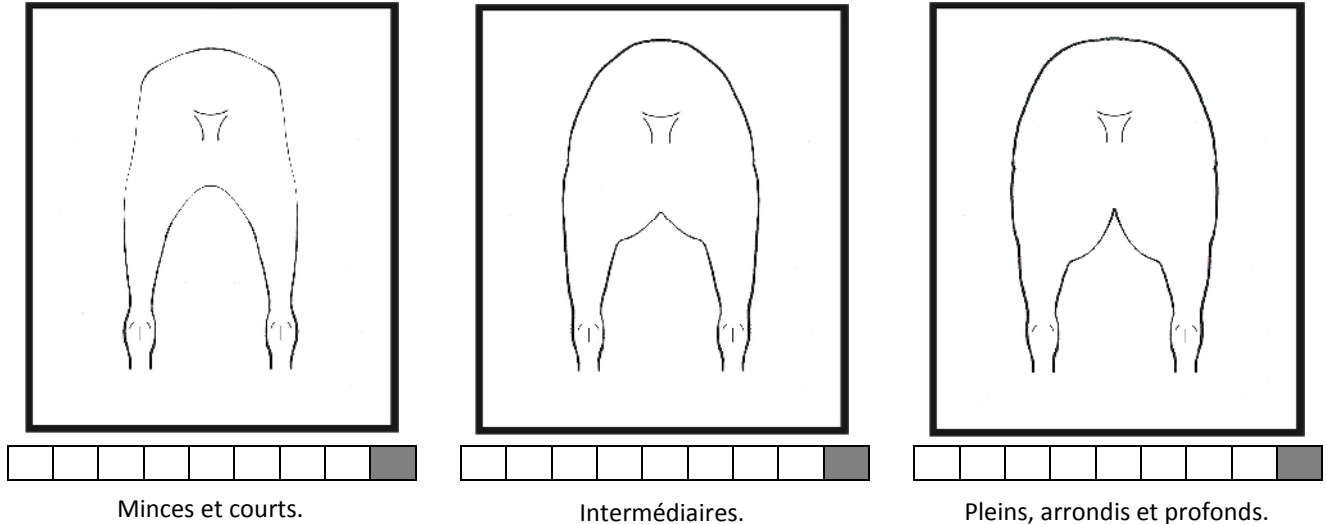
Longe — Épaisseur

On recherche une longe développée, bien viandeuse et épaisse. Les muscles supérieurs et inférieurs doivent être bien remplis, développés et rebondis.



Gigots

Les gigots doivent être bien développés, rebondis et très musclés. On recherche des gigots larges et profonds, c'est-à-dire qui descendent bas sur le jarret. Les gigots concaves et non développés sont fortement pénalisés dans le pointage (particulièrement chez les races terminales).

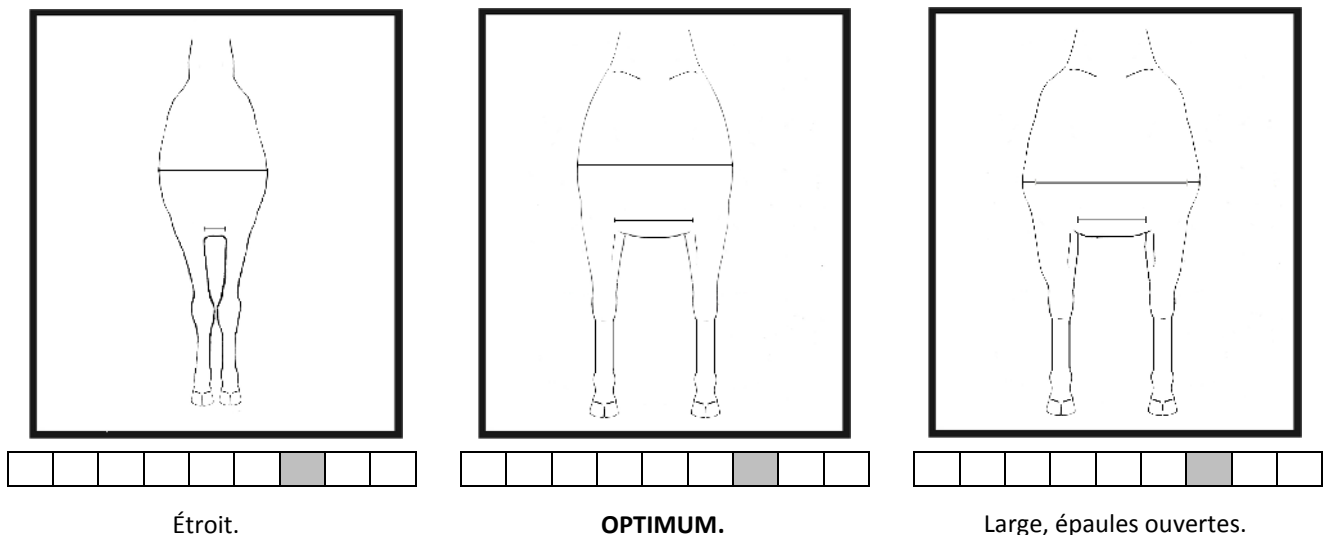


5.5. DÉVELOPPEMENT, VOLUME ET CAPACITÉ

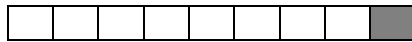
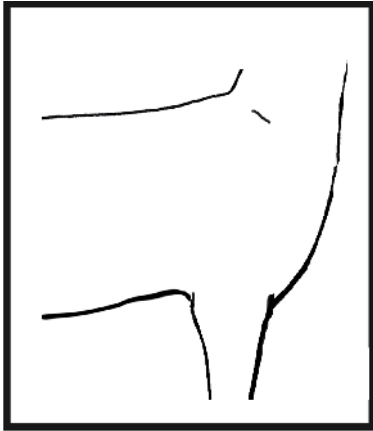
La capacité d'un animal se traduit par la force de son avant-train et par la profondeur de sa cage thoracique, là où se retrouvent certains organes essentiels à la vie et à un bon métabolisme. Ainsi, pour ingérer une quantité importante d'aliments, l'animal doit présenter une bonne capacité cardio-respiratoire. Celle-ci se mesure par le passage des sangles (tour de poitrine), la largeur du poitrail et la qualité des épaules et des omoplates. Que ce soit pour un ovin de type paternel, maternel, la capacité optimale est toujours visée. De façon générale, les sujets de race maternelle et paternelle doivent avoir une excellente capacité, tant au niveau du poitrail que du passage des sangles, et ce, pour augmenter leur consommation de fourrages. Ceci est d'autant plus important pour les femelles de race maternelles et prolifiques telles que l'Arcott Rideau ou la Romanov par exemple.

La largeur du poitrail

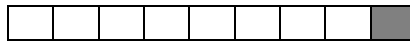
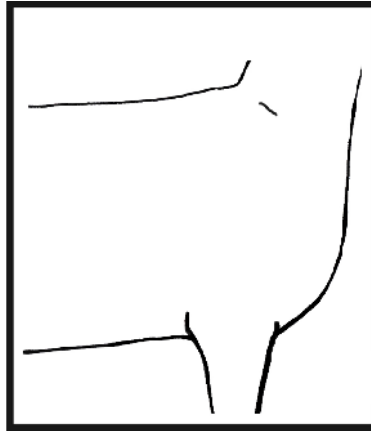
On recherche des animaux qui ont un poitrail large, mais de largeur non excessive, avec des épaules légèrement ouvertes et des membres positionnés à l'extérieur de la pointe des épaules.



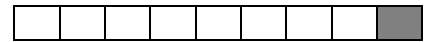
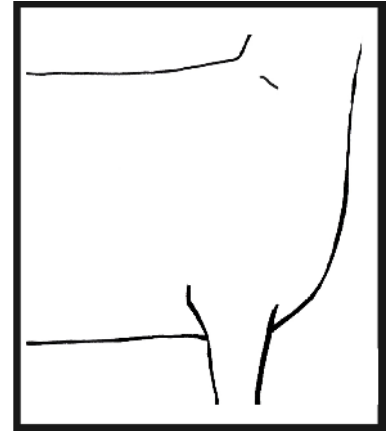
La profondeur du corps



Corps peu profond et hauteur au garrot faible.

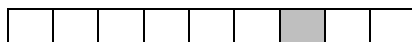
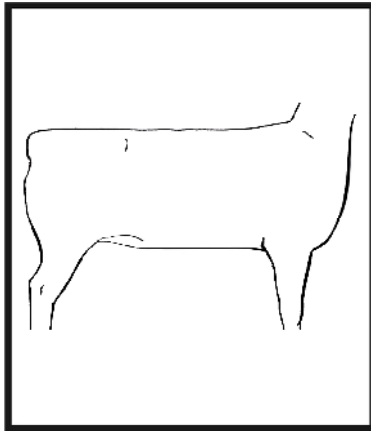


Profondeur et hauteur au garrot moyennes.

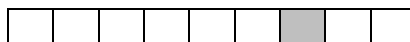
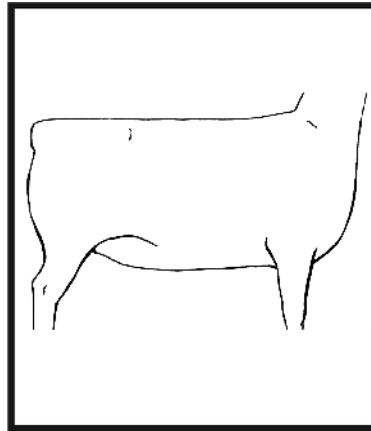


Profondeur et hauteur au garrot adéquates.

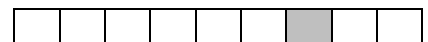
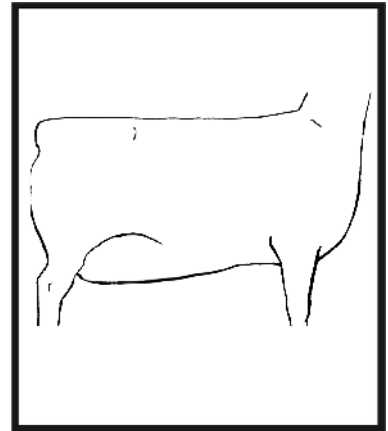
La cage thoracique



Faible, tour de poitrine. Petit par rapport à la race, allure de « tuyau ».



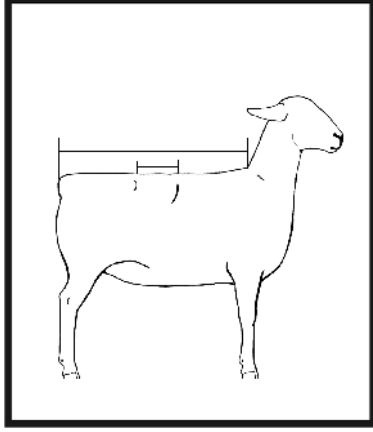
OPTIMUM. Tour de poitrine de grosseur recherchée. Profond et balancé.



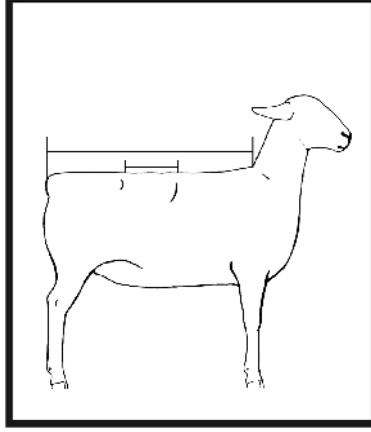
Profond, tour de poitrine grand par rapport à la race, allure de « baril ». Trop profond à la côte arrière. L'air gras, ballonné et empâté.

La longueur du corps

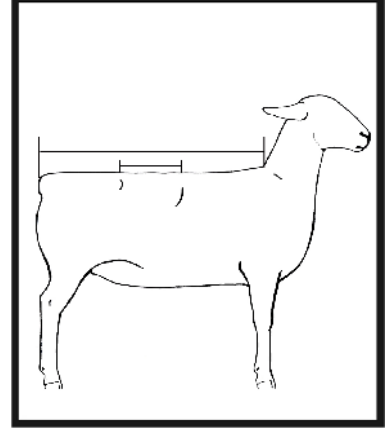
Peu importe la race ou le sujet évalué (mâle ou femelle) on recherche des animaux ayant une bonne longueur et une bonne hauteur par rapport à la moyenne de la race. Les animaux les plus longs sont recherchés, surtout au niveau des sujets mâles de races paternelles, puisque ce critère peut jouer un rôle non négligeable sur la longueur des carcasses.



Animal trop court.

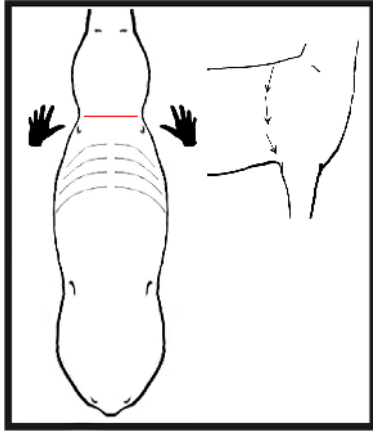


Intermédiaire et acceptable.

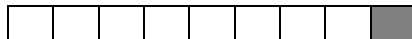
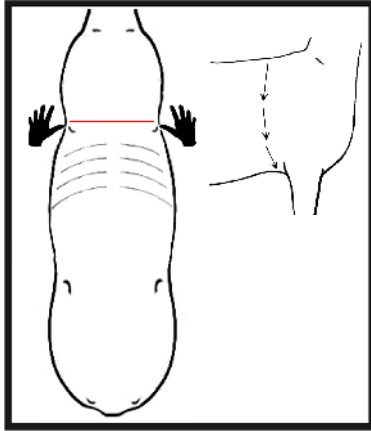


Animal de bonne longueur, recherché.

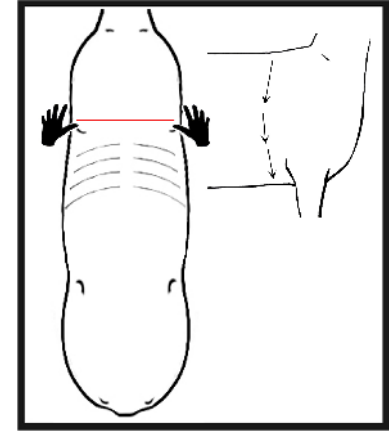
Ouverture des côtes au passage des sangles



À la palpation, les côtes sont très serrées derrière les épaules (passage des sangles) et ces dernières se ferment rapidement sur la cage thoracique.



À la palpation, les cotes sont larges derrière les épaules (passage des sangles) et ces dernières se ferment doucement sur la cage thoracique.



À la palpation, les cotes sont très larges derrière les épaules (passage des sangles) et ces dernières sont ouvertes et forment une longue et profonde cage thoracique. Cotes rondes, ouvertes et bien arquées.



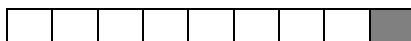
Stature [ratio * Hauteur au garrot (HG) : Tour de poitrine (TP), Longueur du corps (LC) en cm]

On prend les mesures objectives de tour de poitrine, de hauteur au garrot et de longueur de corps. Notons que ces données numériques servent, en premier lieu, à compiler des informations concernant la stature des animaux sous évaluation. Dans les prochaines années, l'accumulation de ces informations permettra de peaufiner les évaluations génétiques concernant ces caractères et d'évaluer les liens avec d'autres paramètres économiques reliés à la qualité de carcasse, et ce, à l'intérieur de chacune des races sous évaluation. De même, quand la quantité de données le permettra, le critère « Stature » sera ajouté sur la grille de classification et l'évaluation de ce critère se fera automatiquement dès l'entrée des mesures phénotypiques de l'animal. Dès le début de la classification, le classificateur prendra donc les mesures suivantes :

- ✓ **La hauteur au garrot** se mesure à partir du sol, en effectuant une ligne droite et perpendiculaire au sol jusqu'au garrot. Cette mesure doit s'effectuer avec un outil approprié et spécialement conçu pour cette mesure, c'est-à-dire, fabriqué à partir d'un matériel rigide (avec angle de 90° (intégré à l'outil), ou avec un ruban portatif spécialement conçu pour mesurer le bétail, gradué adéquatement et couplé à un niveau de stabilisation (permettant de faire un angle de 90° (entre le garrot et le sol). La hauteur dépend des races. Ainsi, à l'intérieur d'une même race il faut respecter un certain écart afin de limiter les extrêmes. Les animaux trop haut ou trop bas par rapport à leur race seront désavantagés.
- ✓ **La longueur de l'animal** se mesure à partir de la base du cou, en ligne droite jusqu'à la pointe de la croupe. Cette mesure doit s'effectuer avec un ruban portatif spécialement conçu pour mesurer le bétail. La tige métallique du ruban portatif doit former un angle de 90° entre la base du dos (à plat) et l'arrière de la croupe.
- ✓ **Le tour de poitrine** se mesure grâce à un ruban portatif spécialement conçu pour effectuer les mesures sur le bétail. La mesure doit idéalement être effectuée sur un animal tondu et obligatoirement, sur un sujet dont la laine ne dépasse pas 2 mois de laine (longueur inférieure à 1 pouce de laine). Pour faire la mesure, le ruban doit être positionné au passage des sangles, soit immédiatement derrière l'épaule et faire le tour complet de la poitrine. Le ruban doit être parfaitement tendu et serré jusqu'à la peau, et ce, dans le but de prendre une mesure aussi précise que possible.

Poids & Développement

Lors de l'évaluation, en fonction de l'âge de l'animal, ce dernier doit avoir atteint un poids et un développement conforme à la moyenne de la race. À l'âge de 8 mois, les sujets devraient avoir atteint au moins 2/3 du poids adulte de leur race (voir la section 6.0 pour consulter les caractéristiques de poids à l'âge adulte que doit avoir chacune des races).



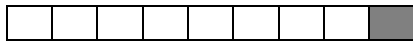
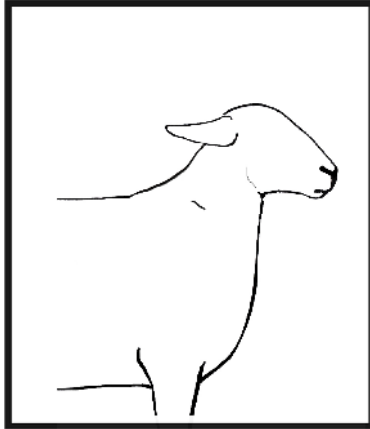
Développement adéquat

5.6. STRUCTURE DE L'ANIMAL

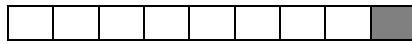
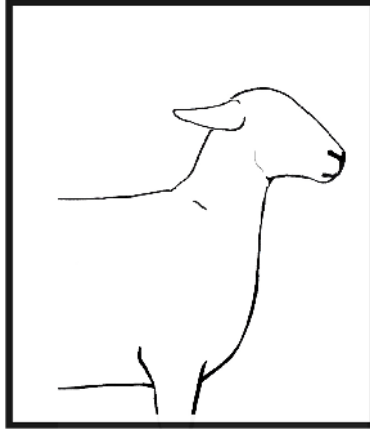
La structure de l'animal réfère à l'ensemble des parties du squelette qui forme l'essentiel du « corps de l'animal », omis les pieds et membres, la dentition et la musculature. On recherche une structure squelettique solide, fonctionnelle, complète et présentant une excellente force pour assurer la longévité de l'animal dans l'élevage. Plusieurs des caractères reliés à la structure sont aussi liés à ce que l'on appelle « l'apparence générale des animaux ».



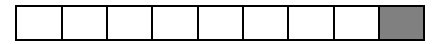
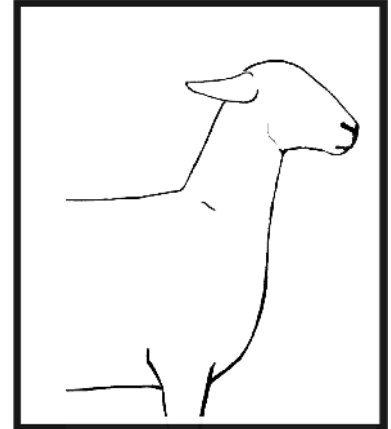
Cou



Trop court et empâté.

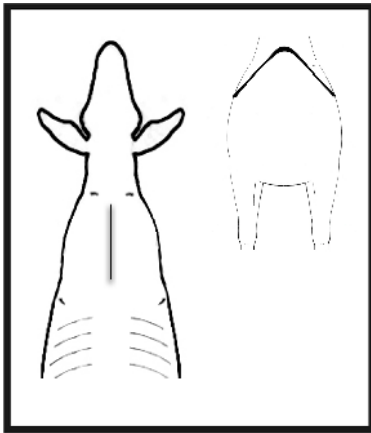


Intermédiaire.

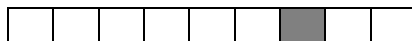
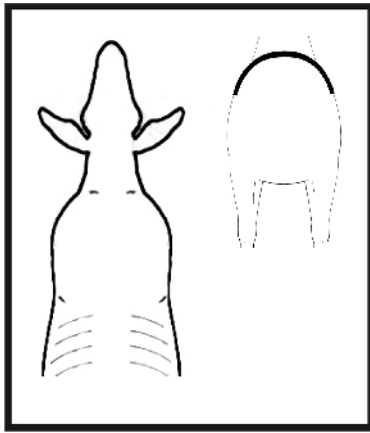


Long et recherché.

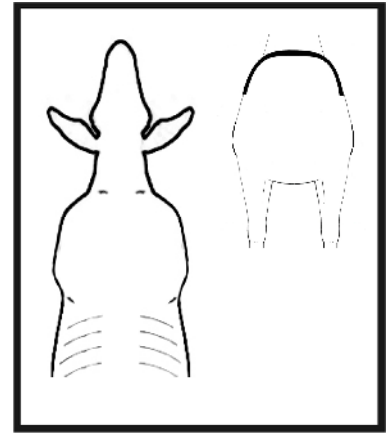
Épaules et omoplates



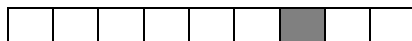
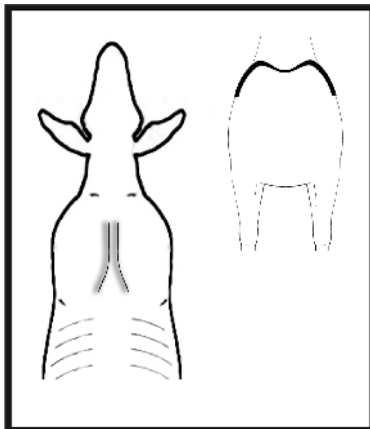
Faible, angulaire.



OPTIMUM, épaule ronde et solide, omoplates liées.



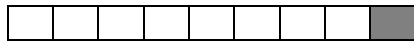
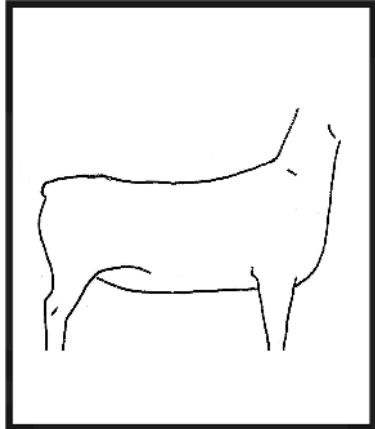
Forte, arrondie, omoplates liées, mais ouvertes, sorties du coude.



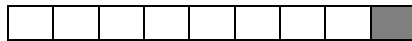
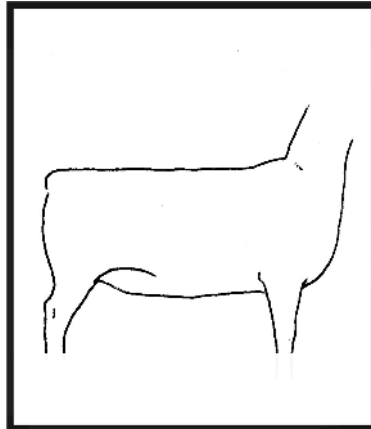
Épaule cassée, les omoplates ne sont pas liées.



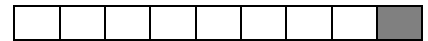
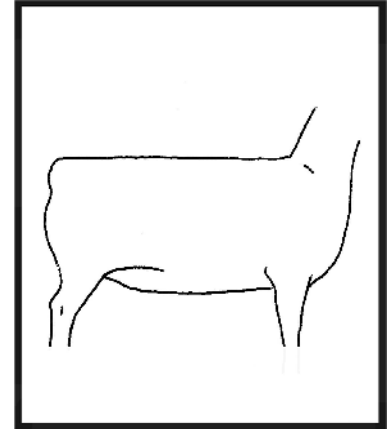
Force du dos



Intermédiaire.

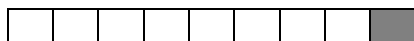
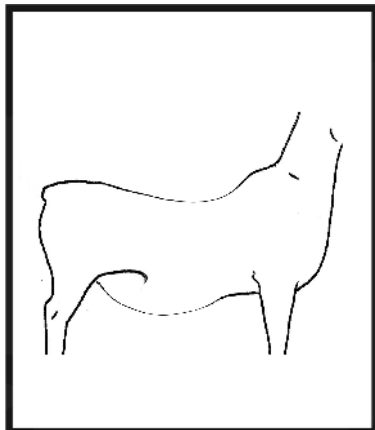


Fort et acceptable.

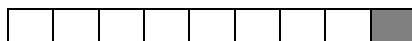
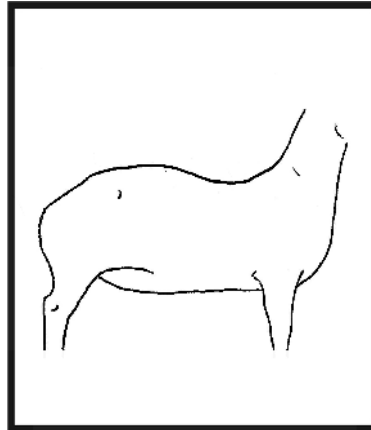


Fort et extrêmement puissant.

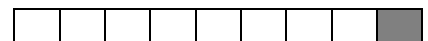
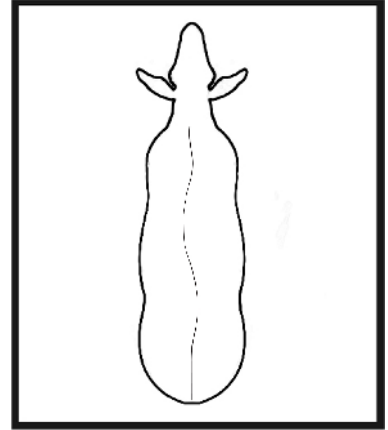
Autres caractéristiques prises en compte lors de l'évaluation (défauts extrêmes)



Faible, creux.



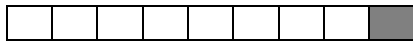
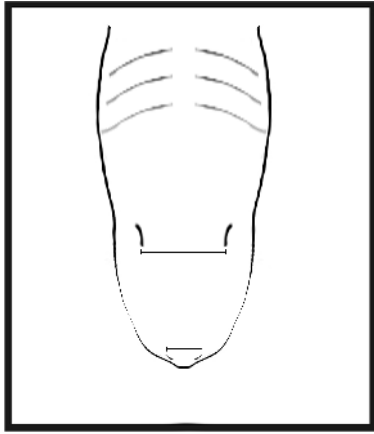
Faible, cassé à l'épaule, bombé.



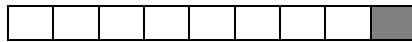
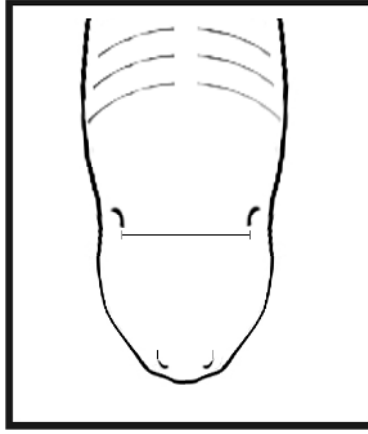
Scoliose majeure décelée lors de la palpation. Si la scoliose est légère ou modérée, on prend seulement une note dans les commentaires, sans retrait de point.
La condition sera suivie lors d'une classification ultérieure.

Croupe – Largeur et longueur

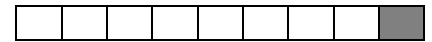
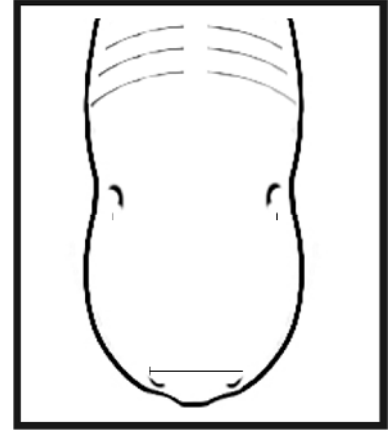
La qualité du dos et de la croupe est très importante. Règle générale un dos droit et solide se terminera par une coupe forte dont l'angle entre la pointe de la hanche et les ischions est léger ou très peu prononcé. Cette caractéristique chez les femelles améliore les chances d'avoir un agnelage sans intervention.



Étroite et trop courte selon la race.

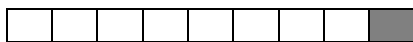


Intermédiaire.

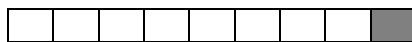


Large et d'une longueur appropriée selon la race.

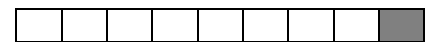
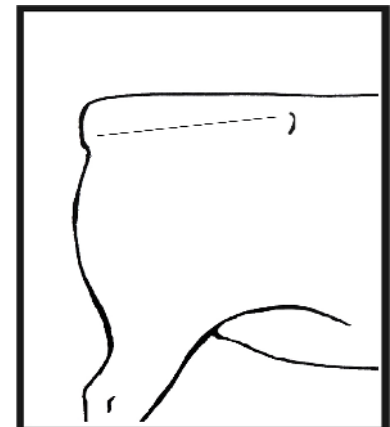
Croupe – angle



Tombante, angle très prononcé entre la pointe de la hanche et les ischions.



Angle peu prononcé entre la pointe de la hanche et les ischions.



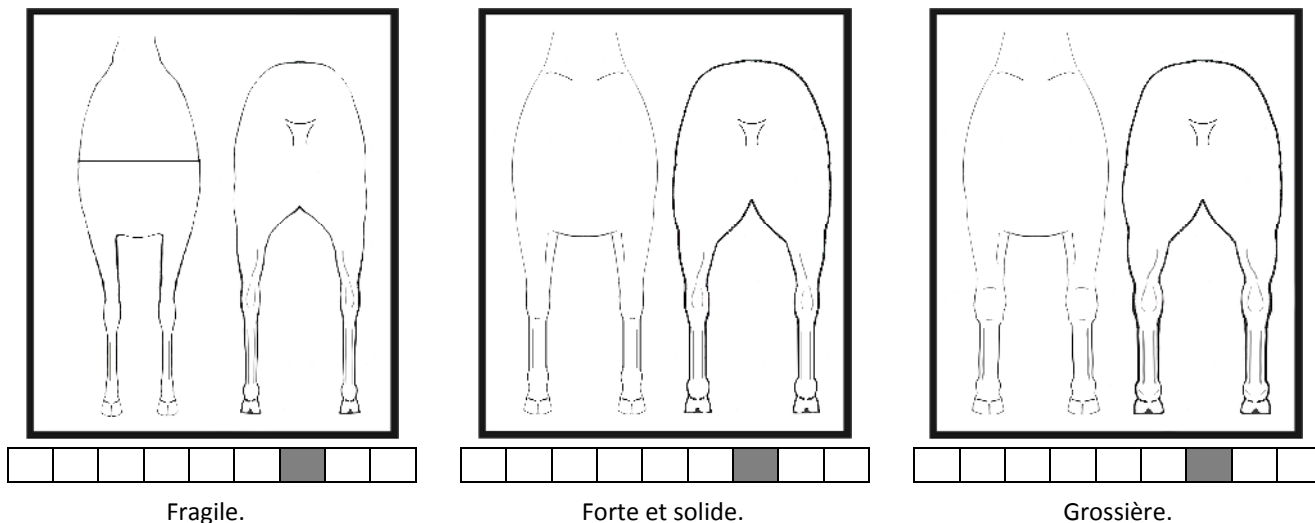
Extrêmement forte et droite, angle très léger entre la pointe de la hanche et les ischions.



5.7. PIEDS ET MEMBRES

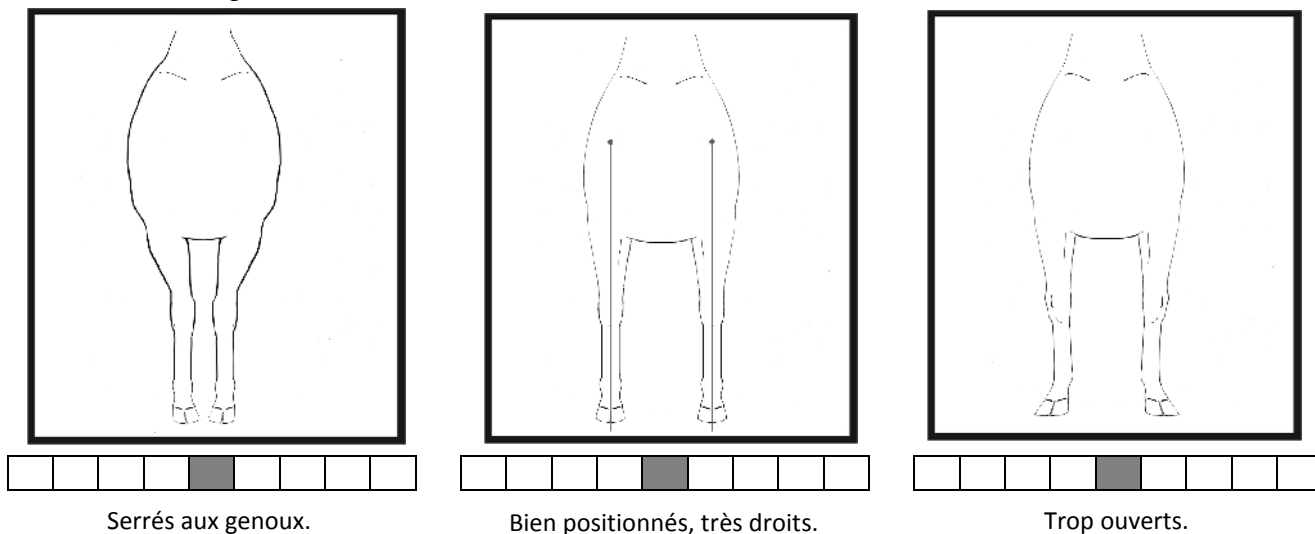
Qualité de l'ossature

On recherche des animaux avec une ossature aussi forte que possible, c'est-à-dire, ronde, mais non trop grossière. Ainsi, l'ossature des membres avant et arrière devra être ronde, large et solide. On remarque une ossature plus recherchée avec un canon rond et bien défini (autant pour les membres antérieurs que postérieurs). Chez les races maternelles et prolifiques, on tolère une ossature plus fine, toutefois, on ne recherche pas une ossature plate comme chez les bovins laitiers.



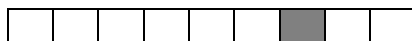
Membres avant

Les membres antérieurs doivent être bien droits, non serrés aux genoux, ni ouverts vers l'extérieur. On devrait être en mesure de tracer une ligne imaginaire, passant de la pointe de l'épaule, traversant le milieu du genou et le centre des deux onglons.

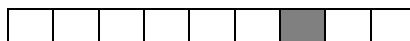
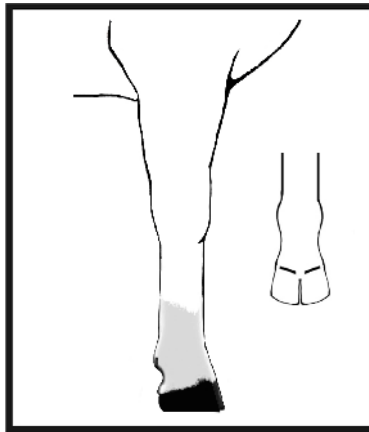


Pâturons avant

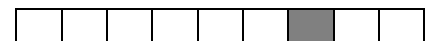
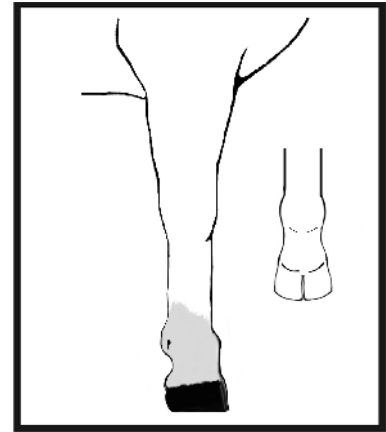
Les pâturons jouent un rôle prépondérant sur la longévité de l'animal, surtout chez les mâles dont le gabarit est plus gros et chez les femelles fortes productrices. Qu'importe le type de l'animal, on recherche un pâturon fort, court, large et présentant un angle acceptable, et ce, autant pour les membres antérieurs que postérieurs. Lorsque l'animal se tient debout naturellement, le pâturon devrait former un angle de 45 degrés avec le sol. L'angle ne doit être ni trop droit, ni trop faible (affaissé). Un pâturon de qualité a un talon de hauteur acceptable (non excessive) et ce dernier est large afin d'assurer un bon point d'appui et former un angle de pieds respectable. Le pâturon doit être large et court, formé d'une ossature ronde et solide. Chez les mâles reproducteurs, la qualité des pâturons arrière et des membres postérieurs doit être excellente pour ne pas nuire aux capacités reproductrices de l'animal.



Faible. Affaissé, mauvaise qualité.



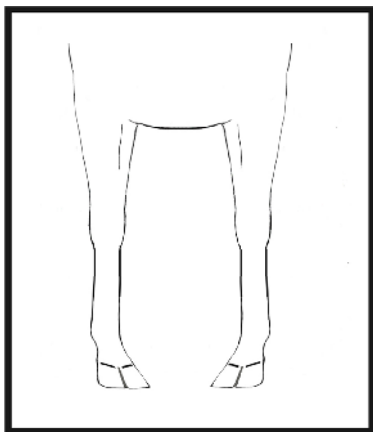
OPTIMUM. Bon angle, onglons solides et liés, pâturon large et fort.



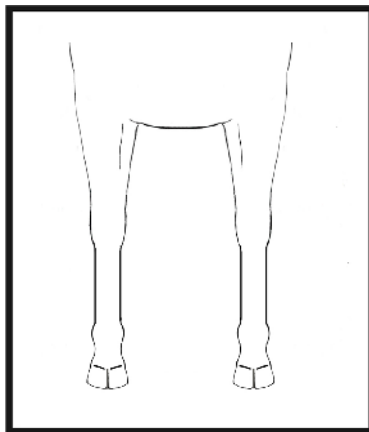
Droit. Angle trop prononcé.

Position des pâturons avant

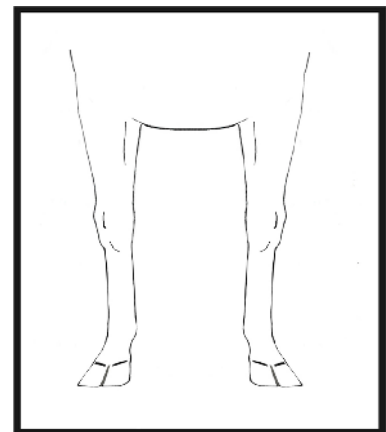
Vu de l'avant, les pâturons doivent être bien droits et alignés avec le membre. Ils ne doivent être ni ouverts vers l'extérieur (panards) ni tournés vers l'intérieur (cagneux).



Cagneux



Bien positionnés

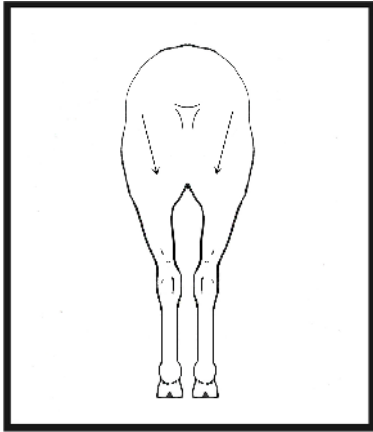


Panards

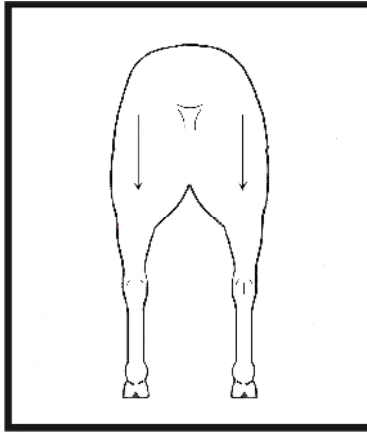


Membres arrière (partie supérieure au jarret)

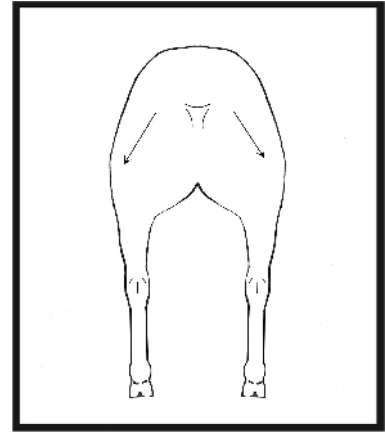
Tout comme les membres antérieurs, les membres postérieurs doivent être bien droits, non serrés, ni ouverts aux jarrets. La partie supérieure des membres postérieurs doit être acceptable. Un animal peut avoir les deux canons bien parallèles, mais ces derniers peuvent être collés l'un sur l'autre, ce qui n'est pas recherché et confère généralement une croupe plus étroite et des gigots d'apparence très peu remplis. Par ailleurs, les membres peuvent être trop ouverts par rapport aux hanches (trochanters sortis vers l'extérieur), ce qui peut conduire à une démarche et/ou conformation de type « cowboy » avec le développement et l'âge de l'animal. On devrait être en mesure de tracer une ligne imaginaire, partant de la pointe de la hanche, traversant le milieu du jarret, le milieu du canon et se terminant entre les talons des deux onglons.



Serré. Canons parallèles, mais presque collés l'un sur l'autre.

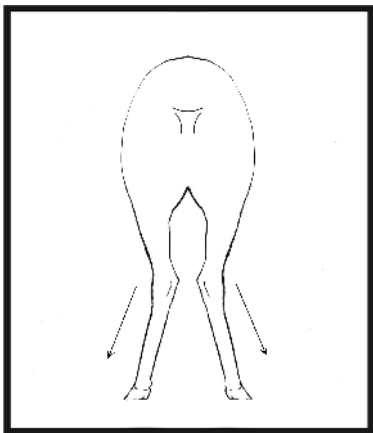


Bien positionnés, très droits

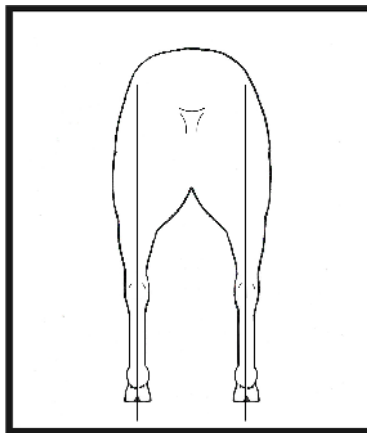


Ouvert. Les trochanters sont proéminents.

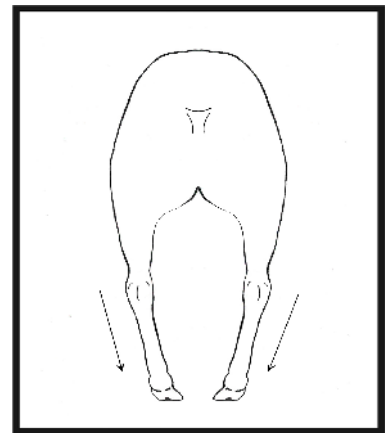
Membres arrière (partie inférieure, ligne des canons)



En biseau. Serrés aux jarrets et non parallèle. Se traduit souvent par une croupe serrée.



Bien positionnés, très droits.



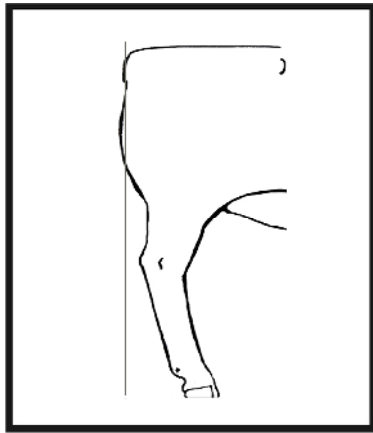
Arqué aux jarrets. Trochanters ouverts.



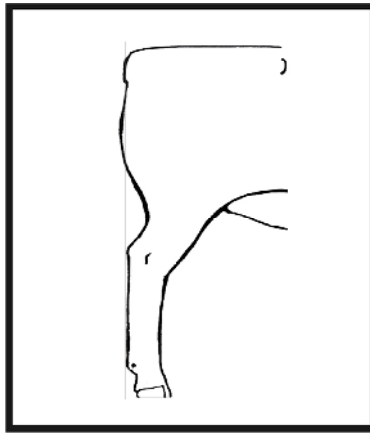
Cas spécifique : un seul, membre atteint par une problématique***

Les animaux ayant un seul membre dévié, un seul paturon affaissé, ou toute problématique n'atteignant pas deux membres antérieurs ou postérieurs à la fois, obtiendront la cote correspondant à l'observation de cette même problématique, comme si elle était pour les deux membres ou les deux pâturons.

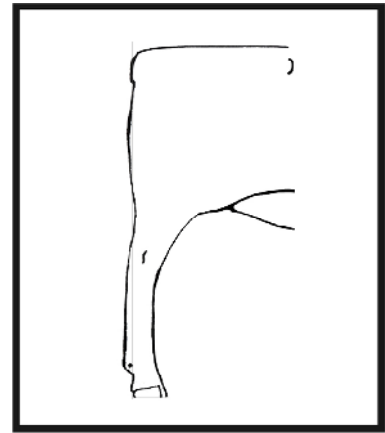
Membres arrière vue de côté



Coudés, sous l'animal

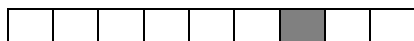
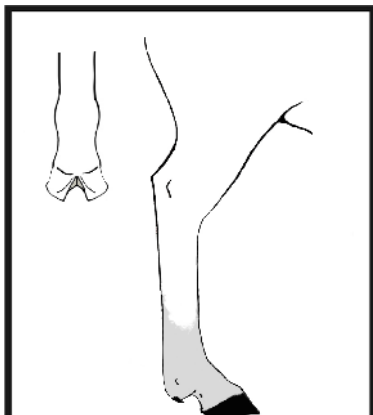


Bien positionnés

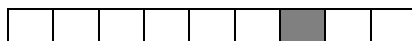
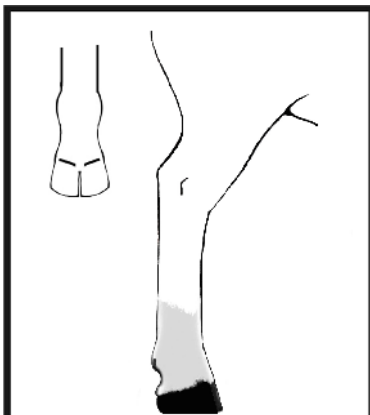


Trop droit, sans angle aux jarrets

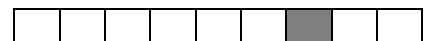
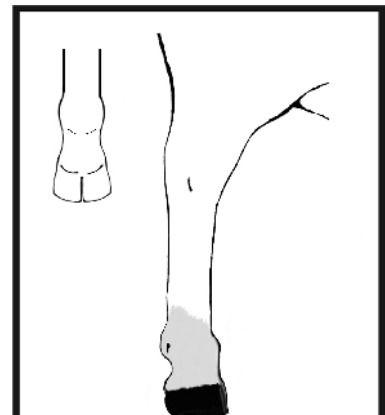
Pâturons arrière



Faible. Affaissé, mauvaise qualité.



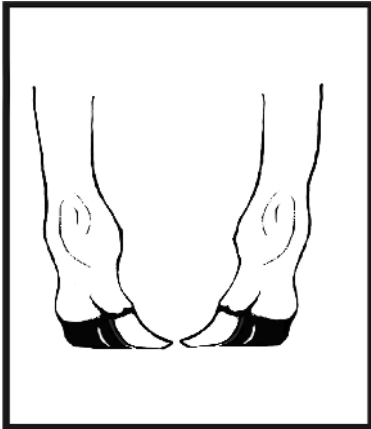
OPTIMUM. Bon angle, onglons solides et liés, paturon large et fort.



Droit. Angle trop prononcé.



Défauts majeurs des paturons



Bien que moins fréquent, ce problème de conformation est parfois rencontré à l'intérieur de certaines races ou lignées. Ce défaut majeur entraîne la plus basse cote d'évaluation. Tout défaut de conformation « extrême » des paturons, vu de l'avant ou de côté peut également entraîner la plus basse cote de classification pour ce caractère.



Tordus vers l'intérieur et affaissés.

Évaluation de la démarche (sur une surface dure et plane)

Après avoir complété l'ensemble de l'évaluation de l'animal par palpation, le classificateur doit évaluer l'animal en mouvement pour évaluer sa démarche. On recherche un animal qui se déplace aisément, de façon fluide et non saccadée. Les paturons ne doivent pas s'affaisser lors de la démarche et les membres ne doivent pas s'évaser ou dévier de façon exagérée. Toutes problématiques importantes peuvent apporter un retrait dans le pointage, et ce, pour les membres antérieurs ou postérieurs (selon la problématique identifiée par le classificateur). Le classificateur retire un pointage correspondant à la gravité du problème identifié.

Les animaux souffrant de boiterie importante et non expliquée (piétin, taille d'onglon trop sévère et réalisée trop près du moment de la classification) peuvent être disqualifiés et avoir la cote finale de \emptyset . Le classificateur peut suggérer au producteur de faire inspecter l'animal par son vétérinaire et de reporter la classification à un moment ultérieur.

Tout animal démontrant la condition de « *crampage* », soit une démarche anormale et saccadée des membres postérieurs (chaque membre postérieur se soulève vers le haut de façon saccadée, le jarret se relevant à une hauteur anormale, au lieu de se déplacer vers l'avant pour avancer ou déplacer le membre), est immédiatement disqualifié et reçoit une cote finale de \emptyset . Cette condition est à éliminer au sein de l'élevage ovin puisqu'elle compromet sérieusement la longévité et la productivité des animaux. De plus, cette condition pourrait avoir une composante héréditaire, il faut donc y porter une attention particulière.

- | | |
|---------------------------------|---|
| • Démarche fluide | Aucun retrait de point |
| • Déviation des membres | Retrait de pointage aux membres antérieurs et/ou postérieurs
(en fonction de la gravité du défaut) |
| • Affaissement des paturons | Retrait de pointage aux membres antérieurs et/ou postérieurs
(en fonction de la gravité du défaut) |
| • Boiterie inexpliquée | Disqualification (\emptyset) |
| • <i>Crampage - spring leg-</i> | Disqualification (\emptyset) |

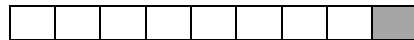


5.8. CARACTÉRISTIQUES DE RACE

Voir les caractéristiques propres à chacune des races pures dans la section 6.0 du présent Guide des procédures. Ces caractéristiques de races sont issues de la Société canadienne des éleveurs de moutons (www.sheepbreeders.ca). De façon générale, les critères de race doivent être respectés pour que l'animal soit fidèle à sa race. La conformité de la laine est également évaluée et regroupe la qualité de la laine et la couverture de laine en fonction de la race.

Critère de race

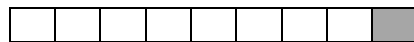
Couleur de la tête, forme de la tête, forme des oreilles, couverture de la laine selon la race, présence de cornes... Voir les critères pour chacune des races à la section 6 du présent guide.



Fidèle.

Conformité de la laine

Couverture de la laine selon la race, présence de jars à éviter, couleur acceptable selon la race, présence de fibre noire dans la laine blanche (selon la race – à éviter.)



Excellente.

5.9. CARACTÉRISTIQUES INDÉSIRABLES

Pour apporter plus de précisions à la classification et pour justifier la cote choisie pour certains critères, le classificateur a, à sa disposition, une liste de caractéristiques indésirables qu'il peut cocher. Ces caractéristiques n'entraînent pas de pénalité sur le pointage final. Ces caractéristiques, lorsque sélectionnées, apparaîtront sur le rapport final de classification de l'animal qui sera remis à l'éleveur. Voici la liste des éléments disponibles.

Ceinture du cœur faible	Membres avant croches
Cornillon(s)	Membres avant panards
Démarche déficiente	Membres avant serrés aux genoux
Dentition inadéquate	Membres avant trop ouverts
Dos bombé et difforme	Membres avant versés vers l'intérieur
Dos creux et cassé à l'épaule	Ossature trop fine
Entropions	Ossature trop grosse
Épaule (arrière faible)	Scoliose
Épaule ouverte	Testicule(s) dur(s)
Laine (mauvaise coloration)	Testicules non symétriques
Laine (présence de jars)	Pis non symétrique
Maigre	Présence de trayons surnuméraires
Mauvais balancement	Présence de masse, induration dans le pis
Membres arrière ouverts aux jarrets	Un quartier non fonctionnel
Membres arrière serrés aux jarrets	Autres _____



5.10. CRITÈRES DE DISQUALIFICATION, RÉFORME

Certains critères, lorsque sélectionné, entraînent automatiquement la disqualification de l'animal qui se voit alors attribuer la note de \emptyset . Ces critères sont les suivants :

Aveugle	Hermaphrodite
Boiterie inexpliquée	Hernie ombilicale
Animal présentant la condition de <i>crampage</i>	Hernie scrotale
Dentition inadéquate extrême (cote 1 ou 9)	Testicule(s) non présent(s) [monorchide ou cryptorchide]

5.11. COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

La liste des caractéristiques indésirables n'est pas exhaustive. Ainsi, pendant la classification, le classificateur peut écrire divers commentaires et noter certaines observations supplémentaires qui apparaîtront sur le rapport final de classification.



6. CARACTÉRISTIQUES DES RACES DE MOUTONS

BERRICHON DU CHER

Ce mouton à grand gabarit a été développé dans l'aride sud-ouest de la France à la fin du 19e siècle en croisant le Mérino espagnol avec des races anglaises à laine longue. La brebis est souvent utilisée en croisement. Sa vigueur et sa bonne conformation lui permettent de produire des agneaux lourds, sans excès de gras tout au long de l'année. Les béliers sont utilisés en croisement terminal pour améliorer la qualité des carcasses.



Apparence générale :

- Grand mouton bien musclé
- Poids moyen - béliers 90-110 kg, brebis 80-90 kg.

Dos, longe et croupe :

- Dos large et très musclé
- Longe longue, large et très musclée
- Côtes bien définies
- Croupe large et bien développée qui descend

Tête :

- Béliers - tête de grandeur moyenne
- Brebis - petite tête
- Visage de grandeur moyenne pour les deux sexes
- Crâne légèrement court pour les deux sexes
- Museau large
- Oreilles relativement longues et minces
- Brebis ont le visage blanc
- Béliers ont le visage rosâtre
- Toupet sur le front acceptable

Pieds et jambes :

- De longueur moyenne
- À gros os et perpendiculaire
- Bien développés et musculaire

Cou :

- Court et épais
- Se rattache bien à l'épaule

Toison :

- Blanc, semi fine
- Fibre de bonne longueur
- Poids moyen : béliers — 4 kg; brebis — 3 kg
- Fibres naturelles qui ne sont jamais humides

Épaules :

- Grandes et bien musclées
- Se rattachent bien au corps

Peau :

- Mince et lisse
- Distribution égale de gras
- Absence de dépôts de gras

Poitrail :

- Large et profond

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



BORDER LEICESTER

Une des anciennes races britanniques à laine longue, le Border Leicester a été importé de l'Angleterre au Canada au milieu du 19e siècle. Le Border Leicester et le Oxford, sont devenus les races dominantes de la première industrie canadienne du mouton. L'accent porté sur la production de viande après les années 1950 a causé une baisse du nombre de Leicester. Cependant, la génétique du Leicester est présente dans beaucoup de races modernes et elle demeure une excellente race maternelle pour produire des agneaux élevés au pâturage. Les brebis sont de bonne laitière, de prolificité moyenne et agnèlent facilement. Ils sont des moutons de pâturage et n'ont pas de grandes exigences en protéine. Traditionnellement, ils ont subsisté sur du pâturage, du foin et une petite quantité d'avoine. Un bélier Leicester est souvent utilisé avec des races Down pour produire une brebis F1 avec de bonnes aptitudes maternelles et une prolificité modérée.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne à grande
- De corps long
- Poids à la maturité : Bélier 90-125 kg Brebis 70-90 kg

Dos, reins et croupe :

- Dos très large, donnant l'apparence large et plat, très charnu et lisse
- Membres postérieurs longs et bien musclés, charnus jusqu'aux jarrets
- Croupe longue et à niveau
- Très bien musclée dans la région de la hanche

Tête :

- Moyennement raffinée, assez longue et Romaine en forme
- Recouverte de poils blancs courts
- Nez noir
- Sans cornes

Pieds et jambes :

- Jambes placées carrément sous la bête, fortes avec os plats, de longueur moyenne en proportion avec le corps
- Jambes recouvertes de poils blancs, sans laine
- Paturons forts et droits
- Sabots noirs

Cou :

- Court, se joint doucement aux épaules

Toison :

- Blanche, rétrécissement minimum, de bonne longueur, sans frisettes, poils ou kemp
- N'est pas dur
- 1/4 à 3/8 sang

Épaules :

- Grandes, lisses, se joignent doucement au corps

Poitrine :

- Large et bien développée, pleine et profonde
- Pointe de poitrine placée au devant des membres antérieurs

Défauts sérieux:

- Nez rose
- Poils bruns sur le visage ou sur les jambes
- Laine entre les oreilles
- Plus de trois niveaux de qualité de laine dans une toison
- Taches noires dans la laine
- Plis excessifs sur le cou et les épaules
- Les pieds panards
- Kemp excessif dans la toison

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



BORDER CHEVIOT

Le Border Cheviot est originaire des Collines Cheviot de l'Écosse et aurait été produit quand les moutons Mérino, transportés par l'Armada espagnole, se sont échoués et accouplés avec des races locales. Les Cheviots sont élevés au Canada depuis les années 1850. Le Border Cheviot est extrêmement vigoureux, robuste, bon au pâturage et peut survivre dans des conditions plus dures que beaucoup d'autres moutons. Les brebis sont de petit gabarit et sont plus faciles d'entretien. La race est rapide et alerte. Les brebis sont d'excellentes mères, qui exigent peu d'assistance à l'agnelage et ont de bons pis avec de petits trayons pour que les agneaux nouveaux nés puissent se nourrir facilement. Les agneaux sont vigoureux et peuvent atteindre, sur un bon pâturage, un poids d'abattage de 25 à 40 kg. Les béliers Border Cheviot sont utilisés pour l'accouplement des agnelles de races « Down » pour produire des agneaux avec des têtes et des épaules plus petites pour un agnelage facile.



Apparence générale :

- Mouton de petite taille
- Poids à la maturité : Béliers 70- 85 kg Brebis 55-70 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos droit, large et bien charnu
- Les reins larges, épais, se joignent doucement à la croupe
- Le haut des jambes protubérants, indiquant du bon muscle

Tête :

- De longueur moyenne, large entre les yeux
- Sans laine
- Le nez Romain ou presque Romain
- De grandes narines noires
- Les oreilles doivent être très droites, de longueur moyenne et recouvertes de poils blancs fins et courts
- Visage sans rides

Pieds et jambes :

- Jambes placées carrément, sans laine en dessous des genoux, recouvertes de poils blancs
- Paturons courts et forts
- Sabots de couleur foncée

Cou :

- Court et large et se joint doucement aux épaules

Toison :

- Longue, épaisse, couvrant le corps de la nuque jusqu'aux genoux y compris le ventre
- Qualité uniforme 1/4 à 3/8 de sang
- Brillante et douce avec crêpage distinct

Peau :

- Rose

Épaules :

- Bien musclées, se joignent doucement au corps

Poitrine :

- À forte poitrine, large

Défauts sérieux :

- Ventre chauve
- Épaules hautes
- Sabots roses ou blancs
- Nez rose
- Poils sablés ou bruns sur la tête et les jambes
- Cornes ou fausses cornes

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ARCOTT CANADIEN

Le Arcott Canadien est une des trois races développées à la station de recherche d'Agriculture Canada près d'Ottawa. Le Arcott Canadien est le résultat d'un programme de croisement incluant l'Île de France et le Suffolk dans le but de produire une nouvelle race avec de bonnes caractéristiques bouchères. Le mouton adulte est de taille moyenne, court et épais. Les agneaux sont des animaux à forte croissance, de type bouché pour le marché d'agneau léger ou lourd. Ils produisent une excellente carcasse avec un bon rendement en viande. Les brebis ont de la facilité à agneler et requièrent relativement peu de soins. Ils s'adaptent bien au pâturage ou aux systèmes de réclusion en gestion intensive. Les mâles font d'excellents béliers terminaux afin d'améliorer les caractéristiques bouchères de beaucoup d'autres races.



Apparence générale :

- Mouton de grande taille
- Corps de bonne longueur et capacité
- Membres postérieurs extrêmement bien musclés
- Poids à la maturité : Béliers 80-100 kg Brebis 75-95 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit et à niveau, s'étend bien jusqu'à la queue
- Les reins longs, larges et profonds
- La croupe longue et bien musclée

Tête :

- De longueur et largeur moyenne
- Visage blanc ou pommelé, sans rides ni laine, le nez presque Romain
- Oreilles de longueur moyenne et légèrement retombantes (semi-pendantes)
- Sans cornes, fausses cornes acceptables

Pieds et jambes :

- Jambes bien musclées et s'étendant jusque dans la région du grasset
- Jambes placées carrément, os larges, sans laine, recouvertes de poils blancs ou pommelés
- Paturons courts et forts

Cou :

- De longueur moyenne, sans rides, se joint doucement aux épaules

Toison :

- Variable

Épaules :

- Parées, bien rondes, se joignent doucement au corps

Poitrine :

- À forte poitrine, large, se joint doucement au corps

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ARCOTT OUTAOUAIS

L'Arcott Outaouais est une des trois races développées à la station de recherche d'Agriculture Canada près d'Ottawa. L'Outaouais a été produit en croisant un certain nombre de races, mais principalement le Suffolk, le Finnois et le Shropshire. Le mouton résultant de ce programme de sélection a été rendu disponible aux producteurs canadiens en 1988. La caractéristique la plus saisissante de l'Outaouais est sa prolificité. Les brebis peuvent porter de nombreux agneaux sans perdre de condition de chair. La plupart des brebis adultes produisent des triplets ou plus. Les brebis et les agneaux ont un bon taux de conversion alimentaire. Les agneaux ont une forte croissance jusqu'à 36-41 kg, mais étant une race maternelle, ils n'ont pas été sélectionnés pour fournir le marché de l'agneau lourd. L'Arcott Outaouais est une des trois races développées à la station de recherche d'Agriculture Canada près d'Ottawa.



Apparence générale :

- Mouton de grande taille
- Corps de bonne longueur et capacité, moyennement musclé
- Poids à la maturité : Béliers 80-100 kg Brebis 70-90 kg.

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit et à niveau, s'étend bien jusqu'à la queue
- Les reins de longueur moyenne, adéquatement musclés
- La croupe longue et à niveau

Tête :

- Moyennement raffinée, assez courte
- Visage blanc/beige ou pommelé, sans laine
- Oreilles courtes, de texture mince, horizontales
- Sans cornes

Pieds et jambes :

- Jambes assez bien musclées
- Jambes placées carrément, os raffinés, sans laine, recouvertes de poils blancs/beiges ou pommelés

Cou :

- De longueur moyenne, sans rides, se joint doucement aux épaules

Épaules :

- Parées, bien rondes, se joignent doucement au corps

Poitrine :

- Moyennement large, se joint doucement au corps

Toison :

- Variable

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ARCOTT RIDEAU

L'Arcott Rideau est un mouton de race pure qui a été entièrement créé au Canada. Il a été développé sur une période de 10 à 15 ans à la station de recherche d'Agriculture Canada près d'Ottawa. La génétique originale est venue principalement des races Finnois, Suffolk et East Friesian. Après plusieurs générations de sélection, la nouvelle race a été rendue disponible aux producteurs canadiens à la fin des années 1980. Le but du programme de développement de l' Arcott Rideau était de produire une race maternelle qui offrirait une haute fertilité, de bonnes caractéristiques laitières et maternelles, une excellente conformation et un bon taux de croissance. Les Rideau sont des brebis très prolifiques. Elles atteignent la maturité sexuelle vers l'âge de 7 à 8 mois. Ces brebis donnent d'excellents résultats lorsque croisées avec un bélier de race terminale, dans le but de favoriser la production de viande. En raison du grand nombre de naissances multiples, le Rideau exige beaucoup d'attention supplémentaire pour l'alimentation et pendant la période d'agnelages.



Apparence générale :

- Mouton de grande taille
- Corps de bonne longueur et capacité, moyennement musclé
- Poids à la maturité : Béliers 80-100 kg, Brebis 75-95 kg.

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit, et à niveau, s'étend bien jusqu'à la queue
- Les reins de longueur moyenne, musclés adéquatement
- La croupe longue et à niveau

Tête :

- Moyennement raffinée, de longueur moyenne
- Visage blanc ou pommelé, sans laine
- Oreilles de longueur et texture moyennes, horizontales
- Sans cornes

Pieds et jambes :

- Jambes assez bien musclées
- Jambes placées carrément, moyenne d'os, sans laine, recouvertes de poils blancs pommelés

Cou :

- De longueur moyenne, sans rides, se joint doucement aux épaules

Épaules :

- Parées, bien rondes, se joignent doucement au corps

Toison :

- Variable

Poitrine :

- Moyennement large, se joint doucement au corps

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



CHAROLLAIS

Le Charollais a été développé dans la même région de la France que les bovins Charolais. Depuis 1977, le Charollais a été amélioré au Royaume-Uni et des embryons ont été exportés au Canada en 1994. Au Canada, les béliers Charollais sont utilisés en croisement terminal pour la production d'agneaux de marché. Les agneaux ont une longe large et longue et un haut rendement en viande maigre. Les béliers Charollais produisent de petits agneaux à la naissance, il est donc judicieux de les utiliser sur des agnelles ou des brebis à plus petit gabarit. La tête plus petite et la forme pointue du corps des agneaux facilitent l'agnelage. Les agneaux sont vigoureux à la naissance. Les brebis performeront bien dans un système sur pâturage ou en bâtiment. Elles ont des agnelages faciles et sont de bonnes mères. La qualité de leur toison en race pure est moyenne.



Apparence générale :

- Mouton de moyenne à grande taille
- Bien musclé, long et de forme arrondie en coin
- Poids à maturité : bélier (100 à 150 kg) et brebis (80 à 100 kg).

Dos, reins et croupe :

- Le dos doit être fort et long
- Les reins bien musclés, larges et épais
- La croupe bien musclée et épaisse

Tête :

- Sans laine, gris rosé occasionnellement avec de petites taches
- Front large et proéminent, orbite des yeux très espacée -
- Oreilles longues, minces et souples
- Tête et oreilles peuvent être couvertes d'un point grisâtre

Cou:

- Longueur moyenne, bien mélangé avec le corps

Pieds et membres :

- Les membres dégagés, propres, courts, colorés, mais jamais foncés. Les membres avant ne devraient jamais être trop écartés. La musculature des membres et de la croupe doit être bien développée et épaisse. Il est impératif que la qualité bouchère soit mise en priorité.
- De longueur moyenne
- À gros os et perpendiculaire
- Bien développés et musculaire

Ossature :

- L'ossature doit montrer un degré de finesse.

Épaules :

- La ligne des épaules doit s'harmoniser avec le corps voire même être en forme de coin.
- Ce caractère est considéré important pour la facilité d'agnelage

Toison :

- Fine et dense
- Brins courts et toison fermée
- Blanc, semi-fine
- Fibre de bonne longueur
- Poids moyen : béliers - 4 kg; brebis - 3 kg
- Fibres naturelles qui ne sont jamais humides

Poitrine :

- Large et profonde jusqu'à la ceinture du coeur

Peau :

- Mince et lisse
- Distribution égale de gras
- Absence de dépôts de gras

Défauts sérieux :

- Ossature grossière
- Qualité bouchère faible.

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



DLS

Le DLS a été développé à Lennoxville, au Québec entre 1965 et 1988. En utilisant le Dorset, le Leicester et le Suffolk, pour produire un mouton qui s'accouple d'août à juin sans intervention externe. Le DLS a d'excellentes caractéristiques bouchères et s'adapte bien aux programmes d'agnelages accélérés.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne sans corne
- Instinct grégaire
- Docile et facile à manipuler
- Tête blanche avec tolérance de quelques taches pigmentées sur le museau ou sur la gueule. Les sujets dont la tête ou les pattes sont colorées sont refusés à l'enregistrement.
- Poids à maturité : bélier (85-105 kg); brebis (60-70 kg)

Pattes :

- Pattes de longueur moyenne proportionnellement à la taille de l'animal
- Paturons robustes
- Pieds droits

Tête :

- Tête de dimension moyenne, avec une tendance à être relativement large entre les oreilles
- Face exempte de laine
- Yeux proéminents et brillants
- Oreilles dressées. Couvertes de poils courts, sans pigmentation

Queue :

- Queue longue, étroite et toujours recouverte de laine

Cou :

- De longueur et largeur moyenne
- Port de tête élevé
- Bien coupé sur les épaules
- Sans pli

Toison :

- Corps complètement recouvert de laine, qui s'étend sur la majeure partie de l'abdomen et des pattes
- Les sujets dont la face est recouverte de laine ne sont pas admissibles à l'enregistrement
- Laine de qualité moyenne avec une grande variation dans la toison

Corps :

- Épaules larges et pleines
- Dos droit et large
- Ligne abdominale droite et recouverte de laine chez la plupart des sujets

Défauts sérieux :

- Les sujets portant des petites cornes ou des protubérances cornées ne sont pas admissibles à l'enregistrement
- Couleur foncée sur la tête et les pattes

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



DORPER

Le Dorper est un mouton blanc à tête noire ou à tête et cou noirs, avec une pigmentation foncée de la peau exposée. La toison est un mélange lâche court de poils et de laine. Le Dorper est un mouton à viande qui a été développé en Afrique du Sud au milieu des années 1900 en croisant un bélier Dorset à corne avec une brebis Blackhead Persian. En juillet 1950, une société d'éleveurs a été fondée. Le Dorper Blanc est un mouton tout blanc qui partage beaucoup de ses attributs avec le Dorper, différent seulement en couleur. Le Dorper Blanc a, lui aussi, été développé comme un mouton à viande en Afrique du Sud au milieu des années 1900, cette fois en croisant un Dorset à corne / Blackhead Persian avec un Dorset à corne / Van Rooy. L'ajout ultérieur du Ronderib Afrikaaner a donné le Dorper Blanc comme nous le connaissons aujourd'hui. Le mouton était à l'origine appelé Dorsian et une association de race distincte avait été formée. Ce n'est que plus tard, en 1964, qu'il a été convenu de se joindre à la société Dorper, mais en maintenant les deux races séparées. Le Dorper Blanc comme bélier terminal, croisé à des moutons à face blanche donnera toujours des agneaux blancs avec des qualités bouchères remarquables. Le Dorper et le Dorper Blanc ont conservé les caractéristiques positives de leurs races d'origine; la vigueur du mouton du désert ainsi que les aptitudes maternelles et la bonne prolificité du Dorset. Les deux races transmettent leur capacité à s'accoupler hors saison. Ils ne sont pas sélectifs sur le pâturage et ont été élevés pour s'adapter et évoluer dans des conditions sévères.



Apparence générale :

- Moutons de taille moyenne.
- Corps long, profond et large.
- Poids à la maturité: Béliers 90-105 kg Brebis 70-95 kg.

Pieds et jambes :

- Puissants et bien placés.
- Jambes antérieures droites.
- Paturons puissants.
- Les sabots n'ont pas de fente très prononcée.

Tête :

- Prononcée, longue et de largeur moyenne.
- Yeux larges et bien espacés.
- Oreilles placées horizontalement.
- Recouverte de courts poils noirs (les Dorpers blancs ont des poils blancs). Couleur :
- (Dorper) - mouton blanc avec du noir sur la tête et sur le cou. Les taches noires limitées sont permises sur le corps et sur les jambes.
- (Dorper blanc) - mouton blanc, pigmenté autour des yeux, sous la queue, sur le pis et sur les trayons.

Cou :

- De longueur moyenne et large.
- Se joint doucement aux épaules

Dos, reins et croupe :

- Le dos est long et droit.
- La longe est large et pleine.
- Croupe est longue et large.
- Côtes bien formées.
- Les cuisses sont profondes et bien charnues chez les adultes.

Épaules :

- Fermes, larges et puissantes.
- Se joignent doucement au corps.

Poitrine :

- De largeur et profondeur moyenne.
- Le bréchet est légèrement bombé.

Toison :

- Court, lâche, légèrement recouvert de poils et laine.
- De longueur moyenne, sans fils foncés.

Défauts sérieux :

- Front concave.
- Poils très grossiers.
- Toison très grossière (long et épais).
- Une crinière de poils grossiers.
- Déviation sévère des deux normes de couleurs.

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



DORSET À CORNES

Les Dorsets à cornes sont originaires de l'Angleterre et du Pays de Galles et la race est reconnue depuis le 16^e siècle. Importés au Canada durant le 19^e siècle, les Dorsets à cornes ont été, pendant plusieurs années, une des pierres angulaires de l'industrie ovine. Le type du Dorset à corne canadien doit plus au style plus vieux de l'animal britannique. C'est un animal plus bas et de plus petit gabarit que le Dorset américain ou australien. Après l'introduction du Dorset acère au cours des années 1950, beaucoup d'éleveurs se sont tournés vers ce dernier et le nombre de Dorset à corne a considérablement diminué. Les brebis Dorset sont relativement prolifiques, ont de bonnes aptitudes maternelles et sont dessaisonnées. La race s'adapte bien à l'élevage en bâtiment et s'utilise dans des programmes de production accélérée. Comme ils répondent bien à l'élevage en bâtiments, ils performant bien dans des conditions de parc d'engraissement et sur de petites fermes avec une gestion intensive.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne
- Bonne longueur et raffermissement de corps
- Poids à la maturité : Béliers 90-125 kg Brebis 55-90 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit, à niveau et long
- Les reins longs, larges et profonds
- La croupe longue, pleine et bien musclée
- Jambes bien musclées et s'étendant jusque dans la région du grasset

Tête :

- Bien recouverte de laine sur la nuque et sous les mâchoires
- Visage lisse et ouvert
- Museau légèrement large, de longueur moyenne
- Nez rose
- Oreilles de taille moyenne, recouvertes de poils blancs courts
- Les conduits lacrymaux sont petits, recouverts de poils blancs
- Limbes des yeux de couleur foncée, taches de rousseur sont acceptables sur les endroits de peau nu
- Les fausses cornes chez les béliers ne doivent pas être un point de discrimination
- Si une brebis a des cornes, celles-ci doivent être petites, courbées vers l'avant et le bas et doivent être proches des mâchoires. Les cornes ne doivent pas toucher le visage ou les mâchoires.

Cou :

- Moyennement long, raffiné et se joint doucement aux épaules avec la tête bien placée et tenue droite
- Sans plis

Pieds et jambes :

- Jambes bien placées aux coins, droites, fortes avec amplement d'os
- Paturons courts et forts
- Sabots de couleur blanc translucide, rayés de noir est acceptables
- Le bras supérieur doit être bien recouvert de laine et le bras inférieur recouvert de poil blanc

Toison :

- Fibre et longueur moyenne, blanche, sans fibres foncées
- Recouvrement de poils - court, blanc, de texture moyenne, sans taches foncées

Peau :

- Moyennement serrée et lisse, de couleur rose
- Taches de rousseur ou pigmentation brune ou noire sur les régions de peau nues sont acceptables

Épaules :

- Raffinées, lisses et se joignent doucement au corps

Poitrine :

- À poitrine forte, moyennement pleine, raffinée

Défauts sérieux :

- Taches de couleur foncée dans les poils ou dans la toison
- Peau excessivement pendante ou ridée, de gros plis, fanons
- Conduits lacrymaux anormalement larges
- Jambes de poteaux
- Sabots complètement noirs

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



DORSET POLLED

Le Dorset acère origine d'une mutation chez le Dorset à corne survenue à l'Université de la Caroline du Nord au début des années 1950. Les Dorset acères ont été acceptés dans le registre de race des États-Unis en 1956 et, depuis ce temps, se sont propagés au Canada et sont devenus une composante majeure de l'industrie ovine. Les brebis Dorset sont relativement prolifiques, ont de bonnes aptitudes maternelles et sont dessaisonnées. La race s'adapte bien à l'élevage en bâtiment et s'utilise dans des programmes de production accélérée. Comme ils répondent bien à l'élevage en bâtiments, ils performant bien dans des conditions de parc d'engraissement et sur de petites fermes avec une gestion intensive.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne
- Bonne longueur et raffermissement de corps
- Poids à la maturité : Béliers 90-125 kg Brebis 55-90 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit, à niveau et long
- Les reins longs, larges et profonds
- La croupe longue, pleine et bien musclée
- Jambes bien musclées et s'étendant jusque dans la région du grasset

Tête :

- Bien recouverte de laine sur la nuque et sous les mâchoires
- Visage lisse et ouvert
- Museau légèrement large, de longueur moyenne
- Nez rose
- Oreilles de taille moyenne, recouvertes de poils blancs courts
- Les conduits lacrymaux sont petits, recouverts de poils blancs
- Limbes des yeux de couleur foncée, taches de rousseur sont acceptables sur les endroits de peau nue
- Les fausses cornes chez les béliers ne doivent pas être un point de discrimination

Cou :

- Moyennement long, raffiné et se joint doucement aux épaules avec la tête bien placée et tenue droite
- Sans plis

Pieds et jambes :

- Jambes bien placées aux coins, droites, fortes avec amplement d'os
- Paturons courts et forts
- Sabots de couleur blanc translucide, rayés de noir est acceptables
- Le bras supérieur doit être bien recouvert de laine et le bras inférieur recouvert de poil blanc

Toison :

- Fibre et longueur moyenne, blanche, sans fibres foncées
- Recouvrement de poils - court, blanc, de texture moyenne, sans taches foncées

Peau :

- Moyennement serrée et lisse, de couleur rose
- Taches de rousseur ou pigmentation brune ou noire sur les régions de peau nues sont acceptables

Épaules :

- Raffinées, lisses et se joignent doucement au corps

Poitrine :

- À poitrine forte, moyennement pleine, raffinée

Défauts sérieux :

- Taches de couleur foncée dans les poils ou dans la toison
- Peau excessivement pendante ou ridée, de gros plis, fanons
- Conduits lacrymaux anormalement larges
- Jambes de poteaux
- Sabots complètement noirs

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



HAMPSHIRE

Le Hampshire est une des races Down issues du Comté du Hampshire en Angleterre durant le 18e siècle suite au croisement de béliers Southdown avec des moutons à corne locaux. Établi comme race en 1889, il a été exporté au Canada au début du siècle et est demeuré une des races les plus populaires de l'industrie. C'est un gros mouton, trapu, avec d'excellentes caractéristiques bouchères et de hauts rendements. Les agneaux ont une forte croissance et performant bien pour le marché d'agneaux légers et lourds. Les brebis ont une prolificité moyenne, une bonne longévité et sont faciles à garder. Elles s'adapteront à la gestion en bergerie ou au pâturage. Les béliers utilisés en croisement terminal transmettent la longe et le gigot propre au Hampshire. Cependant, les agneaux peuvent être gros à la naissance et il est conseillé de les accoupler avec des brebis de forts gabarits. La race Hampshire est très docile, facile à gérer et compose un troupeau idéal pour de petites fermes.



Apparence générale :

- Mouton de grande taille
- Bonne longueur et raffermissement de corps
- Poids à la maturité : Béliers 115-150 kg Brebis 80-115 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit, à niveau et long
- Les reins longs, larges et profonds
- La croupe longue, pleine et bien musclée
- Jambes bien musclées et s'étendant jusque dans la région du grasset

Tête :

- De grandeur moyenne, bien recouverte de laine sur la nuque et sous les mâchoires, petite quantité de laine sur le visage est acceptable
- Visage brun foncé ou noir
- Museau large
- Oreilles recouvertes de poils brun foncé ou noir, moyennement longues et d'épaisseur moyenne

Cou :

- Moyennement long, solide et bien placé avec la tête tenue droite

Pieds et jambes :

- Jambes placées carrément sous la bête, droites et fortes avec amplement d'os
- Recouvertes de laine jusqu'aux genoux et jarrets, peuvent avoir un peu de plumage jusqu'aux sabots
- Paturons courts et forts
- Sabots noirs

Épaules :

- Raffinées, lisses et se joignent doucement au corps

Toison :

- Épaisse, fibre de longueur moyenne, sans fibres foncées

Peau :

- Serrée et lisse, préférablement de couleur rose

Poitrine :

- À poitrine forte, se joint doucement au corps

Défauts sérieux :

- Tête grossière, aveuglement de laine
- Jambes de poteaux
- Jarrets en faucille
- Fausses cornes
- Oreilles noires et lisses

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ICELANDIC

Le mouton Icelandic descend des races à queue courte du nord de l'Europe et a été apporté en Islande par les Vikings au Moyen-âge. La robustesse, la vigueur et la polyvalence de ce mouton en ont fait une pierre angulaire de la colonie viking et du développement ultérieur de la culture islandaise. La première importation au Canada a eu lieu en 1985. Génétiquement, le mouton Icelandic est le même aujourd'hui qu'il était il y a 1100 ans. C'est probablement la race de mouton domestiquée la plus vieille et la plus pure dans le monde aujourd'hui. L'Icelandic est un mouton de taille moyenne, bas et trapu. Il produit une toison épaisse et légère de couleurs variées. Bien qu'elle soit généralement une race à cornes, un certains nombres d'individus sont naturellement acère. Les brebis sont assez saisonnières et la période d'accouplement est généralement d'octobre à mai. Traditionnellement c'est un mouton de pâturage et les agneaux prennent 4 à 5 mois pour atteindre 36-41 kg et produisent une carcasse maigre.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne
- Os raffinés avec visage et jambes ouvertes
- Poids à la maturité : Béliers 90-100 kg Brebis 60-65 kg

Dos, reins et croupe :

- Long et bien musclé, charnu
- Reins larges, ronds et puissants
- Croupe large, bien musclée, assez longue, mais peut rétrécir un peu vers l'arrière

Tête :

- Courte, mais large du front aux narines
- Les narines grandes ouvertes, les lèvres épaisses et la mâchoire forte
- Les yeux brillants ou alertes
- À cornes et sans cornes acceptables dans les deux sexes
- Les cornes qui poussent trop près du visage ne sont pas souhaitables

Cou :

- Court, rond et s'élargissant aux épaules - le point d'attache doit être remarquable
- Le cou du bélier doit être plus prononcé que le cou de la brebis

Pieds et jambes :

- Jambes bien musclées et épaisses, les muscles s'étendent jusqu'aux jarrets
- Pieds courts, épais, droits et carrément placés
- Paturons puissants avec un angle d'environ 45° au sol

Toison :

- La laine devrait être abondante
- Toison : peut être d'une variété de couleurs naturels
- Laine double: sous poils raffinés et onduleux, appelés THEL; le dessus est long, épais et vrillé, appelé LOG
- Jarre dans la laine non souhaitable

Épaules :

- Grandes et se joignant doucement au corps
- Bien rondes et charnues

Poitrine et côtes :

- Poitrine large et s'étendant bien au devant des membres antérieurs
- Cavité de la poitrine large
- Côtes prononcées et bien définies

Peau :

- De couleur variable, dépend de la couleur de la laine.

Queue :

- La queue est naturellement courte, en forme de queue de baleine, recouverte de poils, 15 à 20 cm de long. Si la queue d'un mouton Islandais est coupée, celui-ci n'est pas éligible à l'enregistrement.

Défauts sérieux :

- Cornes trop proches du visage
- Jambes terriblement tordues

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ILE DE FRANCE

Cette race a été développée au cours des années 1830 et a été enregistrée pour la première fois en 1892. Depuis 1933, ils ont été évalués sur leurs performances de croissance et ont leur propre station de testage depuis 1972. C'est la race dominante en France et elle a été importée au Canada en 1995. L'Île de France a été choisie à deux fins : comme bélier terminal pour produire des agneaux vigoureux, robustes et à forte croissance, avec des caractéristiques de carcasse supérieures et comme bélier améliorateur pour croiser avec des races maternelles dans un troupeau commercial. À ces qualités s'ajoutent la vigueur, la longévité, la bonne conversion alimentaire et la capacité à se reproduire en contre-saison. Ils ont un excellent instinct grégaire et ont beaucoup de succès lorsqu'ils sont élevés au pâturage. La qualité de leur laine est un atout, lorsque croisé avec des races de pâturage.



Apparence générale :

- Mouton large
- Poids moyen: béliers jusqu'à 150 kg - brebis 80-90 kg
- Corps long et profond
- Bien musclé
- Postérieur très épais

Tête :

- Large et fort
- Museau large et lèvres épaisses
- Oreilles (moyennes à larges) placées à l'horizontal ou légèrement élevées
- Dessus de la tête et le front couvert de laine
- Toute blanche
- Naturellement sans cornes

Cou :

- Court
- Se rattache bien aux épaules
- Ni rides, ni fanon

Poitrail :

- Large et profond avec sternum proéminent

Dos, longe et croupe :

- Côtes bien arrondies
- Dos fort, droit et à niveau, bien taillé jusqu'à la queue
- Longue longe bien musclée
- Longue croupe bien musclée

Pieds et jambes:

- Jambes de longueur moyenne
- Une jambe à chaque coin, bien charnues
- Os épais

Toison :

- Toujours blanc
- Dense et fine
- Fibre de longueur moyenne
- Laine très élastique et rebondissante, moyenne de 23-27 microns
- Poids: béliers 5-6 kg; brebis 4 kg

Défauts :

- Fibres foncées dans la toison
- Oreilles pendantes

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



NORTH COUNTRY CHEVIOT

La North Country Cheviot est une race qui a été largement utilisée au nord de l'Angleterre et de l'Écosse pendant plusieurs siècles. C'est un mouton indépendant, à caractère fort, vigoureux et très robuste dans des climats arides et des pâturages accidentés. Les North Country Cheviot s'adaptent mieux aux systèmes basés sur le pâturage où la gestion n'est pas intensive. Les brebis ont un instinct maternel développé et ont des agnelages faciles. Les agneaux sont vigoureux à la naissance et ont de bons taux de survie. Bien qu'ils démontrent une vitesse de croissance moyenne, la qualité de leurs carcasses est très bonne avec un pourcentage de rendement au-dessus de la moyenne. Des béliers North Country Cheviot sont souvent utilisés dans les schémas de croisement dans le but de transmettre tant les caractéristiques maternelles que bouchères de la race.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne
- Poids à la maturité : Béliers 100-125 kg Brebis 55-80 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, à niveau (légèrement plus haut aux épaules), long, large et bien charnu
- La croupe à niveau et bien portée jusqu'à la queue
- Très bien musclée dans la région de la hanche

Tête:

- Moyennement longue, nez Romain ou légèrement Romain
- Recouverte de poils blancs lisses et courts
- Narines préférablement noires
- Sans cornes
- Petites taches foncées sur la tête et les oreilles sont acceptables
- Oreilles droites et alertes

Pieds et jambes :

- Jambes carrément placées, de longueur moyenne en proportion au corps
- Os forts, poils blancs en dessous de la ligne de laine
- Paturons forts
- Sabots noirs

Cou :

- Fort, de longueur moyenne, se joint doucement aux épaules

Toison :

- Blanche, rétrécissement minimum, de bonne longueur, sans frisettes, poils ou kemp
- N'est pas dur
- 1/4 à 3/8 sang

Épaules :

- Large entre les omoplates
- Égales ou légèrement plus hautes que la ligne du dos
- Avant-bras musclé au point de bomber sur les béliers

Poitrine :

- À poitrine forte, large

Défauts sérieux :

- Nez rose
- Poils bruns sur le visage ou sur les jambes
- Laine entre les oreilles
- Plus de trois niveaux de qualité de laine dans une toison
- Taches noires dans la laine
- Plis excessifs sur le cou et les épaules
- Les pieds panards
- Kemp excessif dans la toison

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



OXFORD

L'Oxford fut créé quand des bergers britanniques ont croisé des béliers Hampshire avec des brebis Cotswold au milieu du 19^e siècle. Exportée au Canada au cours des années 1860, la race est devenue immédiatement populaire pour sa résistance et sa polyvalence. Sa popularité a diminué au début des années 70 suite aux problèmes de cécité causés par la laine et le manque de développement dans leur gigot. Cependant, l'association canadienne de la race a, plus récemment, fait des améliorations significatives dans ces secteurs et a regagné un peu de la popularité originale de la race. Les brebis montrent de bonnes caractéristiques maternelles et produisent des agneaux avec de hauts taux de survie. Les agneaux ont un développement plus lent, mais ont un gain très efficace sur l'herbe. Ils n'exigent aucun soin spécial et prospèrent dans un système de gestion basé sur le pâturage. Les béliers Oxford sont largement utilisés pour les croisements terminaux.



Apparence générale :

- Mouton de grande taille
- Bonne longueur et raffermissement de corps
- Poids à la maturité : Béliers 90-135 kg - Brebis 70-90kgs

Dos, reins et croupe :

- Le dos long, droit, large et bien musclé
- Les reins longs et larges
- La croupe longue, à niveau et bien musclée dans la région des cuisses

Tête :

- De longueur et largeur moyenne, bien recouverte de laine sur la nuque et sous les mâchoires
- Ornée de couronne de laine
- Visage brun foncé ou gris (pas de noir)
- Oreilles de longueur moyenne, recouvertes légèrement de laine de la même couleur que le visage

Pieds et jambes :

- Jambes placées carrément sous la bête et assez écartées
- Recouvertes de laine jusqu'aux genoux et bien recouvertes de laine en dessous des genoux
- Paturons droits et forts
- Sabots de couleur foncée

Cou :

- Proportionnel, sans rides, se joint doucement aux épaules

Épaules :

- Grandes, compactes, se joignent doucement au corps, à niveau avec le dos

Toison :

- Longue, laine blanche de qualité moyenne
- Qualité de toison entière 1/4 sang préférée

Peau :

- Brillante et de couleur rose

Poitrine :

- À poitrine forte, mais pas lourde, se joint doucement au corps

Défauts sérieux :

- Aveuglement de laine
- Marques pommelées sur le visage, les oreilles ou les jambes
- Fibres noires
- Laine extrêmement épaisse ou flaccide
- Taches brunes ou noires sur la peau
- Oreilles blanches

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



POLYPAY

Le Polypay a été développé à la station expérimentale de Dubois en Idaho à partir de la fin des années 1960. Les chercheurs ont utilisé les races Finnois, Rambouillet, Targhee et Dorset afin de produire un mouton prolifique qui peut agneler à contre-saison et produire des agneaux à croissance rapide avec des carcasses de qualité. La race a été établie en 1975 et, depuis, s'est répandue à travers les États-Unis, le Canada et le Mexique. Les agneaux Polypay ont une bonne consommation et un bon taux de croissance jusqu'à 36 kg. Ils sont dociles, faciles à garder et s'adaptent bien au pâturage extensif, au pâturage en rotation ou aux systèmes d'élevage intensifs en bâtiment.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne
- Profil symétrique, alerte, jambes placées carrément
- Poids à la maturité : Béliers 90-125 kg - Brebis 60-90 kg

Dos, reins et croupe :

- Dos puissant et à niveau, charnu
- Haut de l'épaule lisse, bien couvert de chair naturelle, montrant une carcasse de qualité acceptable
- Côtes assez volumineuses pour les organes internes, couvertes de chair naturelle
- Croupe à niveau, large

Tête:

- Une race sans cornes (fausses cornes permis - béliers seulement)
- Visage blanc nu, couverture de la nuque est désirable

Pieds et jambes :

- Jambes moyennes en proportion à la taille, os moyen, pieds droits, paturons puissants
- Membres postérieurs épais et charnus

Cou :

- Longueur moyenne, lignes douces de la tête aux épaules
- Pas de plis excessifs

Toison :

- Épaisse, de longueur moyenne avec qualité de fil uniforme
- Grand volume de laine propre avec l'emphase sur l'uniformité de fil
- Compte de filage de 54 à 62
- Toison sans couleur et moins de 10% de couleur provenant de parties poilues de la tête et des jambes
- Aucune fragilité extrême ou épaisseur extrême n'est permise

Poitrine :

- Poitrine soignée avec les membres antérieurs placés carrément sous le corps

Défauts sérieux :

- Aveuglement par la laine
- Fausses cornes sur les béliers et les brebis

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ROMANOV

Originaire de la Vallée du fleuve Volga au nord-ouest de Moscou, le Romanov est un mouton à ossature fine, de taille moyenne, reconnu pour sa prolificité remarquable. Le record de la race est de neuf agneaux vivants et en santé nés d'une seule brebis. D'abord exportée en France au cours des années 1970, la race est arrivée au Canada en 1890 dans le cadre d'un programme de recherche à Lennoxville au Québec. La race a été rendue disponible à l'industrie canadienne en 1986. Le Romanov est extrêmement robuste, a une bonne croissance jusqu'à 30 kg et produit une carcasse très maigre. À cause de sa fertilité et de sa vigueur, la génétique du Romanov est utilisée dans la production d'agnelles de remplacement dans beaucoup de systèmes de production intensifs. Le Romanov se croise très bien avec la plupart des races pour produire une brebis prolifique, robuste avec d'excellentes caractéristiques maternelles. Les agneaux Romanov démontrent une excellente vigueur hybride.



Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne
- Corps long et volumineux
- Haut sur les jambes avec une queue courte
- Poids à la maturité : Béliers 70-80 kg - Brebis 50-70 kg

Dos, reins et croupe :

- Dos long avec légère courbe
- Longues côtes et bien définies
- Reins de largeur moyenne, assez musculaire
- Croupe longue et haute

Tête :

- Longue avec le museau de longueur moyenne et angulaire avec l'arête du nez romain
- La tête des béliers est plus courte et plus large
- Visage et oreilles absents de laine, couverts de poils noirs avec taches blanches
- Brebis sans cornes; les mâles peuvent avoir de petites cornes

Pieds et jambes :

- Jambes bien musclées, placées carrément
- Os raffinés, absence de laine, recouverts de poils blancs ou noirs

Cou :

- De longueur moyenne et se joint doucement aux épaules

Épaules :

- Soignées avec poitrine lisse

Toison :

- Noire à la naissance, grise à la maturité
- Mélange de gros fils noirs et fils blancs déliés
- Les béliers ont une longue crinière de fils noirs ou blancs autour du cou et s'étendant à la poitrine

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



ROUGE DE L'OUEST

Cette race est le résultat du croisement de béliers Blue-faced Wensleydale avec des moutons locaux de l'ouest de la France au 19^e siècle. C'est un mouton de grand gabarit avec une tête et des membres antérieurs de couleur cuivre. Il est valorisé pour sa maturité sexuelle hâtive, sa prolificité et sa production laitière.



Apparence générale :

- Mouton large
- Poids moyen : - Béliers 95-120 kg - Brebis 70 - 90 kg - Bien balancé

Dos, longe et croupe :

- Dos long, droit et large
- Croupe épaisse
- Postérieur bien développé, bien charnu jusqu'aux jarrets

Tête :

- Proéminente avec le museau large, lisse et naturellement sans cornes
- Oreilles droites et de couleur rose rouge

Pieds et jambes :

- Perpendiculaires
- Peau rosée
- Posture large
- Sabots foncés

Cou :

- Long et bien recouvert de laine
- Sans fanon

Épaules :

- Grandes, bien musclées
- Garrots épais

Toison :

- Blanc homogène
- Couvrant le corps entier sauf la tête, les genoux et les jarrets
- Fibre de longueur moyenne

Peau :

- Rose-rouge
- Fine et lustrée
- Sans décoloration

Poitrail :

- Large et profond
- Sternum proéminent

Défauts :

- Laine sur la tête et sous les genoux
- Laine couvrant la vulve (brebis) et l'anus (béliers)

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



SUFFOLK

Le Suffolk a été développé au début des années 1800 dans la région du sud-est de l'Angleterre et est issu du croisement entre le Southdown et le Norfolk avec cornes. La race est arrivée au Canada en 1888 et l'intérêt pour cette race s'est accru rapidement après 1920. Plus de quatre-vingts ans plus tard c'est toujours une des races dominantes de l'industrie canadienne. Parce que les agneaux Suffolk ont le meilleur taux de gain et répondent bien à l'élevage en bâtiment, ils offrent un excellent rendement économique et continuent de dominer le marché de l'agneau lourd au Canada. Les béliers sont largement utilisés pour les croisements terminaux dans des troupeaux de brebis commerciales en raison de leur capacité à produire des agneaux avec d'excellentes performances de croissance et des carcasses de qualité. Le Suffolk a, cependant, une grande consommation et le maintien d'un mouton de taille modéré sous un système de gestion plus contrôlé est avantageux dans l'exploitation de leurs caractéristiques bouchères d'une façon économiquement rentable.



Apparence générale :

- Mouton de grande taille, à corps long
- Poids à la maturité : Bélier 115-150 kg - Brebis 80-115 kg

Dos, reins et croupe :

- Le dos fort, droit et à niveau s'étendant à la queue sans rétrécir
- Les côtes bien formées et longues
- Les reins longs, larges et également charnus
- Jambes bien musclées

Tête :

- Visage noir, long, sans rides, légèrement courbé
- Oreilles longues et noires, de texture raffinée, pendant légèrement vers l'avant
- Museau moyennement raffiné, surtout chez les brebis
- Visage et oreilles bien recouverts de poils lisses et raffinés, sans laine (une petite quantité de laine au toupet est acceptable chez les agneaux)
- Sans cornes

Pieds et jambes :

- Jambes placées carrément avec une quantité adéquate d'os plat
- Vues de devant ou de l'arrière, les jambes doivent être droites
- Paturons de longueur moyenne, forts

Cou :

- Moyennement long, se joint doucement aux épaules
- Sans rides

Épaules :

- Raffinées, lisses et bien placées

Toison :

- Épaisse, blanche et fibres de longueur moyenne
- Sans fibres noires

Peau :

- Douce, rose et assez serrée

Poitrine :

- À poitrine forte et moyennement pleine
- Très raffinée et lisse

Défauts sérieux :

- Ventre chauve
- Poils blancs sur la tête et les jambes (sauf le nez)

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



TEXEL

Le Texel est un mouton à viande qui produit une carcasse maigre, bien musclée et à haut rendement. Développée dans l'île de Texel au large de la côte de la Hollande au début des années 1800, la race a été importée au Canada au cours des années 1980. Depuis ce temps, la race a évolué pour apporter une contribution significative au commerce d'agneau du pays. Cela a principalement été réalisé grâce à



l'utilisation de béliers Texel en terminal dans des programmes de croisement commerciaux. Bien que les brebis aient seulement une prolificité moyenne, elles sont très dociles et facilement gérées. Ces moutons s'adaptent bien à la gestion sur pâturage ou à l'engraissement en parc et démontrent une excellente conversion alimentaire dans tous les systèmes.

Apparence générale :

- Mouton de taille moyenne et extrêmement musclé.
- Robuste, solide, corps épais.
- Poids à la maturité : Béliers 80-95 kg - Brebis 70-80 kg.

Dos, reins et croupe :

- Dos droit, long, large et bien musclé.
- Reins solides, très musclés et larges.
- Croupe large, à niveau et carré avec une queue proportionnelle.

Tête :

- Tête puissante doit être plate sur le dessus.
- Bien balancée avec le nez droit et la bouche large.
- Nez de couleur foncé, préférablement noir et large.
- Oreilles légèrement droites, relativement épaisses, poilues, quelques taches sont tolérées.

Pieds et jambes :

- Large mais carrément attachées.
- Pieds et jambes puissants.
- Sabots noirs.
- Muscles bien développés et ronds.

Cou :

- Court et se joint doucement aux épaules.
- Sans plis de la peau.

Toison :

- Crêpage fin.
- Toison ténue.
- Toison épaisse qui ne contient pas de lanoline superflue.
- Toison blanche.

Épaules :

- Largues et se joignent doucement au corps, sternum bien placé antérieurement.

Poitrine :

- Profonde et large.

Défauts sérieux :

- Préférablement sans plis de la peau, mais quelques plis de la peau dans l'endroit du cou sont tolérés.

Source : Société canadienne des éleveurs de moutons.



7. GRILLES DE CLASSIFICATION

Les pages suivantes présentent les 6 différents modèles de grilles de classification. Le visuel de ces grilles peut varier de la version qui vous sera remis par le classificateur.

Soit :

Grille de pointage des races terminales (ou paternelles)	Mâle	Femelle
Grille de pointage des races maternelles	Mâle	Femelle
Grille de pointage des races prolifiques	Mâle	Femelle





Analyse de conformation

Grille de classification / race paternelle : _____

Identification: _____ # d'enregistrement: _____ Date de naissance: _____

Propriétaire: _____ Longueur de laine: _____ État de chair: _____

Stade de l'animal (cochez) Jours courts Jours longs Depuis quand? _____
 En reproduction Au repos 1^{ère} évaluation? Oui Non
 Date de la dernière évaluation: _____

Caractéristiques indésirables

- Ceinture du cœur faible
- Cornillon(s)
- Démarche défective
- Dentition inadéquate
- Dos bombé et difforme
- Dos creux et cassé à l'épaule
- Entropions
- Épaule (arrière faible)
- Épaule ouverte
- Laine (mauvaise coloration)
- Laine (présence de jars)
- Maigre
- Mauvais balancement
- Membres arrière ouverts aux jarrets
- Membres arrière serrés aux jarrets
- Membres avant crochés
- Membres avant panards
- Membres avant serrés aux genoux
- Membres avant trop ouverts
- Membres avant versés vers l'intérieur
- Ossature trop fine
- Ossature trop grosse
- Scoliose
- Testicule(s) dur(s)
- Testicules non-symétriques
- Autres _____

Les zones ombragées représentent les cotes idéales - Les % du centre représentent les % de la note globale pour chaque critère

				1	2	3	4	5	6	7	8	9			
8%	Dentition	Dentition	8,0%										reculée <input type="checkbox"/> avancée <input type="checkbox"/>		
2%	Système reproducteur	Scrotum	2,0%										CS _____ anormal <input type="checkbox"/> gros, symétrique et équilibré <input type="checkbox"/>		
25%	Musculature	Épaules	3,8%										minces <input type="checkbox"/> pleines <input type="checkbox"/>		
		Longe } Longueur } Largeur } Épaisseur }		3,5%										courte <input type="checkbox"/> longue <input type="checkbox"/>	
				3,5%											étroite <input type="checkbox"/> large <input type="checkbox"/>
				3,5%											mince <input type="checkbox"/> épaisse <input type="checkbox"/>
		Gigots	10,8%											minces et courts <input type="checkbox"/> pleins, arrondis et profonds <input type="checkbox"/>	
25%	Développement / Volume / Capacité	Largeur du poitrail	7,5%										étroit <input type="checkbox"/> large <input type="checkbox"/>		
		Profondeur du corps	6,3%											HG _____ peu profond <input type="checkbox"/> profond <input type="checkbox"/>	
		Cage thoracique	3,8%											TP _____ tuyau <input type="checkbox"/> baril <input type="checkbox"/>	
		Longueur du corps	5,0%											LC _____ court <input type="checkbox"/> long <input type="checkbox"/>	
		Ouverture des côtes	1,3%											serrés <input type="checkbox"/> larges <input type="checkbox"/>	
		Développement	1,3%											manque de dév., trop léger <input type="checkbox"/> dév. adéquat <input type="checkbox"/>	
15%	Structure	Cou	0,8%										court <input type="checkbox"/> long <input type="checkbox"/>		
		Épaule / omoplate	4,5%											faible, angulaire, cassée <input type="checkbox"/> forte, arrondie <input type="checkbox"/>	
		Force du dos	5,3%											intermédiaire <input type="checkbox"/> fort <input type="checkbox"/>	
		Croupe - largeur & longueur	2,3%											étroite et trop courte <input type="checkbox"/> large et longue <input type="checkbox"/>	
		Croupe - angle	2,3%											trop de pente, tombante <input type="checkbox"/> forte et droite, angle très léger <input type="checkbox"/>	
20%	Pieds et membres	Qualité de l'ossature	1,0%										fragile <input type="checkbox"/> grossière <input type="checkbox"/>		
		avant	Membres avant	6,0%										serrés aux genoux <input type="checkbox"/> trop ouverts <input type="checkbox"/>	
			Pâturons avant	1,0%										faibles <input type="checkbox"/> droits <input type="checkbox"/>	
		arrière	Position des pâturons avant	1,0%											cagneux <input type="checkbox"/> panards <input type="checkbox"/>
			Membres arrière (haut du jarret)	2,6%											serrés <input type="checkbox"/> ouverts <input type="checkbox"/>
			Membres arrière (ligne des canons)	2,6%											en biseau <input type="checkbox"/> arqués <input type="checkbox"/>
			Membres arrière (vue de côté)	2,8%											coudés, sous l'animal <input type="checkbox"/> trop droits, sans angle <input type="checkbox"/>
		Pâturons arrière	3,0%											faibles <input type="checkbox"/> droits <input type="checkbox"/>	
5%	Caractéristiques de race	Critères de race	2,8%										non-fidèles <input type="checkbox"/> fidèles <input type="checkbox"/>		
		Conformité de la laine	2,3%											mauvaise <input type="checkbox"/> excellente <input type="checkbox"/>	

Disqualification (note = 0)

- Aveugle
- Boiterie inexplicable
- Crampé
- Dentition inadéquate extrême
- Hermaphrodite
- Hernie ombélicale
- Hernie scrotale
- Testicule(s) non présent(s)

Évaluateur: _____ Date de l'évaluation: _____

Commentaires supplémentaires: _____

- Utilisation en race pure
- Utilisation pour production viande
- Non standard aux critères de race parce que: _____

POINTAGE FINAL

* Hauteur au garrot (HG), Tour de poitrine (TP), Longueur du corps (LC), Circonférence scrotale (CS) en cm



Analyse de conformation

Grille de classification / race paternelle : _____

Identification: _____ # d'enregistrement: _____ Date de naissance: _____

Propriétaire: _____ Longueur de laine: _____ État de chair: _____

Stade de l'animal (cochez) Jours courts Jours longs En lactation En gestation

Depuis quand? _____ 1^{ère} évaluation? Oui Non

Date de la dernière évaluation: _____

Les zones ombragées représentent les cotes idéales - Les % du centre représentent les % de la note globale pour chaque critère

				1	2	3	4	5	6	7	8	9			
3 %	Dentition	Dentition	3,0%	reculée \emptyset									\emptyset	avancée	
25 %	Glande mammaire	Ligament suspenseur	5,0%	bas et non défini									haut et bien défini		
		Forme des trayons	3,8%	trop petits									trop gros		
		Écusson du pis	5,0%	extrêmement faible									extrêmement forte		
		Position des trayons	3,8%	collés sur les membres									optimum, bien définis		
		Profondeur du pis	2,5%	décroché et trop profond									attaché et très haut		
		Texture du pis	5,0%	charnu									souple et extensible		
13 %	Musculature	Épaules	2,0%	minces									pleines		
		Longe	longueur	1,8%	courte									longue	
			Largeur	1,8%	étroite									large	
		Gigots	Épaisseur	1,8%	mince									épaisse	
				5,6%	minces et courts									pleins, arrondis et profonds	
25 %	Développement / Volume / Capacité	Largeur du poitrail	7,5%	étroit									large		
		Profondeur du corps	6,3%	HG _____	peu profond									profond	
		Cage thoracique	3,8%	TP _____	tuyau									baril	
		Longueur du corps	5,0%	LC _____	court									long	
		Ouverture des côtes	1,3%		serrés									larges	
		Développement	1,3%		manque de dév., trop léger									dév. adéquat	
15 %	Structure	Cou	0,8%	court									long		
		Épaulé / omoplate	4,5%	faible, angulaire, cassée									forte, arrondie		
		Force du dos	5,3%	intermédiaire									fort		
		Croupe - largeur & longueur	2,3%	étroite et trop courte									large et longue		
		Croupe - angle	2,3%	trop de pente, tombante									forte et droite, angle très léger		
14 %	Pieds et membres	Qualité de l'ossature	1,4%	fragile									grossière		
		Membres avant	4,2%	serrés aux genoux									trop ouverts		
		Pâturons avant	0,7%	faibles									droits		
		Position des pâturons avant	0,7%	cagneux									panards		
		Membres arrière (haut du jarret)	1,8%	serrés									ouverts		
		Membres arrière (ligne des canons)	1,8%	en biseau									arqués		
		Membres arrière (vue de côté)	2,0%	coudés, sous l'animal									trop droits, sans angle		
		Pâturons arrière	1,4%	faibles									droits		
5 %	Caractéristiques de race	Critères de race	2,8%	non-fidèles									fidèles		
		Conformité de la laine	2,3%	mauvaise									excellente		

Caractéristiques indésirables

- Ceinture du cœur faible
- Cornillon(s)
- Démarche défective
- Dentition inadéquate
- Dos bombé et difforme
- Dos creux et cassé à l'épaule
- Entropions
- Épaule (arrière faible)
- Épaule ouverte
- Laine (mauvaise coloration)
- Laine (présence de jars)
- Maigre
- Mauvais balancement
- Membres arrière ouverts aux jarrets
- Membres arrière serrés aux jarrets
- Membres avant croches
- Membres avant panards
- Membres avant serrés aux genoux
- Membres avant trop ouverts
- Membres avant versés vers l'intérieur
- Ossature trop fine
- Ossature trop grosse
- Scoliose
- Pis non symétrique
- Présence de trayons surnuméraires
- Présence de masse, induration dans le pis
- Un quartier non fonctionnel
- Autres _____

Disqualification (note = \emptyset)

- Aveugle
- Boterie inexplicquée
- Crampé
- Dentition inadéquate extrême
- Hermaphrodite
- Hernie ombilicale

Évaluateur: _____ Date de l'évaluation: _____

Commentaires supplémentaires: _____

- Utilisation en race pure
- Utilisation pour production viande
- Non standard aux critères de race parce que: _____

POINTAGE FINAL

* Hauteur au garrot (HG), Tour de poitrine (TP), Longueur du corps (LC) en cm



Analyse de conformation

Grille de classification / race maternelle : _____

Identification: _____ # d'enregistrement: _____ Date de naissance: _____
 Propriétaire: _____ Longueur de laine: _____ État de chair: _____

Stade de l'animal (cochez) Jours courts Jours longs En reproduction Au repos

Depuis quand? _____ 1^{ère} évaluation? Oui Non

Date de la dernière évaluation: _____

Les zones ombragées représentent les cotes idéales - Les % du centre représentent les % de la note globale pour chaque critère

				1	2	3	4	5	6	7	8	9		
8 % Dentition	Dentition	8,0%	reculée	∅									avancée	
2 % Système reproducteur	Scrotum	2,0%	CS _____	anormal									gros, symétrique et balancé	
16 % Musculature	Épaules	2,4%		minces									pleines	
	Longe	Longueur	2,2%	courte									longue	
					Largeur	2,2%	étroite							
	Gigots	Épaisseur	2,2%	mince										
					6,9%	minces et courts								
28 % Développement / Volume / Capacité	Largeur du poitrail	8,4%		étroit										
	Profondeur du corps	7,0%	HG _____	peu profond									profond	
	Cage thoracique	4,2%	TP _____	tuyau									baril	
	Longueur du corps	5,6%	LC _____	court									long	
	Ouverture des côtes	1,4%		serrés										larges
Développement	1,4%		manque de dév., trop léger										dév. adéquat	
21 % Structure	Cou	1,1%		court									long	
	Épaule / omoplate	6,3%		faible, angulaire, cassée									forte, arrondie	
	Force du dos	7,4%		intermédiaire									fort	
	Croupe - largeur & longueur	3,2%		étroite et trop courte									large et longue	
	Croupe - angle	3,2%		trop de pente, tombante									forte et droite, angle très léger	
20 % Pieds et membres	avant	Qualité de l'ossature	1,0%		fragile								grossière	
		Membres avant	6,0%		serrés aux genoux									trop ouverts
		Pâturons avant	1,0%		faibles									droits
	arrière	Position des pâturons avant	1,0%		cagneux									panards
		Membres arrière (haut du jarret)	2,6%		serrés									ouverts
		Membres arrière (ligne des canons)	2,6%		en biseau									arqués
		Membres arrière (vue de côté)	2,8%		coudés, sous l'animal									trop droits, sans angle
Pâturons arrière	3,0%		faibles									droits		
5 % Caractéristiques de race	Critères de race	2,8%		non-fidèles									fidèles	
	Conformité de la laine	2,3%		mauvaise									excellente	

Caractéristiques indésirables

- Ceinture du cœur faible
- Cornillon(s)
- Démarche défective
- Dentition inadéquate
- Dos bombé et difforme
- Dos creux et cassé à l'épaule
- Entropions
- Épaule (arrière faible)
- Épaule ouverte
- Laine (mauvaise coloration)
- Laine (présence de jars)
- Maigre
- Mauvais balancement
- Membres arrière ouverts aux jarrets
- Membres arrière serrés aux jarrets
- Membres avant croches
- Membres avant panards
- Membres avant serrés aux genoux
- Membres avant trop ouverts
- Membres avant versés vers l'intérieur
- Ossature trop fine
- Ossature trop grosse
- Scoliose
- Testicule(s) dur(s)
- Testicules non-symétriques
- Autres _____

Disqualification (note = ∅)

- Aveugle
- Boiterie inexplicable
- Crampé
- Dentition inadéquate extrême
- Hermaphrodite
- Hernie ombilicale
- Hernie scrotale
- Testicule(s) non présent(s)

Évaluateur: _____ Date de l'évaluation: _____

Commentaires supplémentaires: _____

Utilisation en race pure
 Utilisation pour production viande
 Non standard aux critères de race parce que: _____

POINTAGE FINAL

* Hauteur au garrot (HG), Tour de poitrine (TP), Longueur du corps (LC), Circonférence scrotale (CS) en cm



Analyse de conformation

Grille de classification / race maternelle : _____

Identification: _____ # d'enregistrement: _____ Date de naissance: _____ **Caractéristiques indésirables**

Propriétaire: _____ Longueur de laine: _____ État de chair: _____

Stade de l'animal (cochez) Jours courts Jours longs En lactation En gestation

Depuis quand? _____ 1^{ère} évaluation? Oui Non

Date de la dernière évaluation: _____

- Ceinture du cœur faible
- Cornillon(s)
- Démarche défective
- Dentition inadéquate
- Dos bombé et difforme
- Dos creux et cassé à l'épaule
- Entropions
- Épaule (arrière faible)
- Épaule ouverte
- Laine (mauvaise coloration)
- Laine (présence de jars)
- Maigre
- Mauvais balancement
- Membres arrière ouverts aux jarrets
- Membres arrière serrés aux jarrets
- Membres avant croches
- Membres avant panards
- Membres avant serrés aux genoux
- Membres avant trop ouverts
- Membres avant versés vers l'intérieur
- Ossature trop fine
- Ossature trop grosse
- Scoliose
- Pis non symétrique
- Présence de trayons surnuméraires
- Présence de masse, induration dans le pis
- Un quartier non fonctionnel
- Autres _____

Les zones ombragées représentent les cotes idéales - Les % du centre représentent les % de la note globale pour chaque critère

			1 2 3 4 5 6 7 8 9																				
3%	Dentition	Dentition	3,0%	reculée	∅														∅	avancée			
25%	Glande mammaire	Ligament suspenseur	5,0%	bas et non défini																haut et bien défini			
		Forme des trayons	3,8%	trop petits																	trop gros		
		Écusson du pis	5,0%	extrêmement faible																		extrêmement forte	
		Position des trayons	3,8%	collés sur les membres																		optimum, bien définis	
		Profondeur du pis	2,5%	décroché et trop profond																		attaché et très haut	
		Texture du pis	5,0%	charnu																	souple et extensible		
8%	Musculature	Épaules	1,5%	minces																	pleines		
		Longe	Longueur	2,7%	courte																	longue	
			Largeur	1,4%	étroite																		large
		Épaisseur	1,4%	mince																		épaisse	
		Gigots	3,0%	minces et courts																		pleins, arrondis et profonds	
28%	Développement / Volume / Capacité	Largeur du poitrail	8,4%	étroit																	large		
		Profondeur du corps	7,0%	HG _____ peu profond																		profond	
		Cage thoracique	4,2%	TP _____ tuyau																		baril	
		Longueur du corps	5,6%	LC _____ court																		long	
		Ouverture des côtes	1,4%	serrés																		larges	
		Développement	1,4%	manque de dév., trop léger																			dév. adéquat
15%	Structure	Cou	0,8%	court																	long		
		Épauule / omoplate	4,5%	faible, angulaire, cassée																		forte, arrondie	
		Force du dos	5,3%	intermédiaire																		fort	
		Croupe - largeur & longueur	2,3%	étroite et trop courte																		large et longue	
		Croupe - angle	2,3%	trop de pente, tombante																		forte et droite, angle très léger	
14%	Pieds et membres	Qualité de l'ossature	1,4%	fragile																	grossière		
		avant	Membres avant	4,2%	serrés aux genoux																	trop ouverts	
			Pâturons avant	0,7%	faibles																	droits	
			Position des pâturons avant	0,7%	cagneux																		panards
		arrière	Membres arrière (haut du jarret)	1,8%	serrés																		ouverts
			Membres arrière (ligne des canons)	1,8%	en biseau																		arqués
			Membres arrière (vue de côté)	2,0%	coudés, sous l'animal																		trop droits, sans angle
			Pâturons arrière	1,4%	faibles																		droits
5%	Caractéristiques de race	Critères de race	2,8%	non-fidèles																	fidèles		
		Conformité de la laine	2,3%	mauvaise																		excellente	

- Disqualification (note = ∅)**
- Aveugle
 - Boiterie inexplicable
 - Crampé
 - Dentition inadéquate extrême
 - Hermaphrodite
 - Hernie ombilicale

Évaluateur: _____ Date de l'évaluation: _____

Commentaires supplémentaires: _____

- Utilisation en race pure
- Utilisation pour production viande
- Non standard aux critères de race parce que: _____

POINTAGE FINAL

* Hauteur au garrot (HG), Tour de poitrine (TP), Longueur du corps (LC) en cm



Analyse de conformation

Grille de classification / race prolifique : _____

Identification: _____ # d'enregistrement: _____ Date de naissance: _____

Propriétaire: _____ Longueur de laine: _____ État de chair: _____

Stade de l'animal (cochez) Jours courts Jours longs En reproduction Au repos Depuis quand? _____ 1^{ère} évaluation? Oui Non Date de la dernière évaluation: _____

Caractéristiques indésirables

- Ceinture du cœur faible
- Cornillon(s)
- Démarche défective
- Dentition inadéquate
- Dos bombé et difforme
- Dos creux et cassé à l'épaule
- Entropions
- Épaule (arrière faible)
- Épaule ouverte
- Laine (mauvaise coloration)
- Laine (présence de jars)
- Maigre
- Mauvais balancement
- Membres arrière ouverts aux jarrets
- Membres arrière serrés aux jarrets
- Membres avant croches
- Membres avant panards
- Membres avant serrés aux genoux
- Membres avant trop ouverts
- Membres avant versés vers l'intérieur
- Ossature trop fine
- Ossature trop grosse
- Scoliose
- Testicule(s) dur(s)
- Testicules non-symétriques
- Autres _____

Les zones ombragées représentent les cotes idéales - Les % du centre représentent les % de la note globale pour chaque critère

		1 2 3 4 5 6 7 8 9																					
8 %	Dentition	Dentition	8,0%	reculée	ø															avancée			
2 %	Système reproducteur	Scrotum	2,0%	CS _____	anormal															gros, symétrique et balancé			
10 %	Musculature	Épaules	1,5%	minces																pleines			
		Longe	Longueur	1,4%	courte																longue		
			Largeur	1,4%	étroite																	large	
		Épaisseur	1,4%	mince																	épaisse		
		Gigots	4,3%	minces et courts																		pleins, arrondis et profonds	
30 %	Développement / Volume / Capacité	Largeur du poitrail	9,0%	étroit																large			
		Profondeur du corps	7,5%	HG _____	peu profond																profond		
		Cage thoracique	4,5%	TP _____	tuyau																baril		
		Longueur du corps	6,0%	LC _____	court																	long	
		Ouverture des côtes	1,5%	serrés																		larges	
		Développement	1,5%	manque de dév., trop léger																			dév. adéquat
22 %	Structure	Cou	1,1%	court																long			
		Épaule / omoplate	5,5%	faible, angulaire, cassée																	forte, arrondie		
		Force du dos	6,6%	intermédiaire																	fort		
		Croupe - largeur & longueur	4,4%	étroite et trop courte																		large et longue	
		Croupe - angle	4,4%	trop de pente, tombante																		forte et droite, angle très léger	
23 %	Pieds et membres	avant	Qualité de l'ossature	1,2%	fragile																grossière		
			Membres avant	6,9%	serrés aux genoux																	trop ouverts	
			Pâturons avant	1,2%	faibles																		droits
			Position des pâturons avant	1,2%	cagneux																		panards
		arrière	Membres arrière (haut du jarret)	3,0%	serrés																		ouverts
			Membres arrière (ligne des canons)	3,0%	en biseau																		arqués
			Membres arrière (vue de côté)	3,2%	coudés, sous l'animal																		trop droits, sans angle
			Pâturons arrière	3,5%	faibles																		droits
5 %	Caractéristiques de race	Critères de race	2,8%	non-fidèles																	fidèles		
		Conformité de la laine	2,3%	mauvaise																		excellente	

Disqualification (note = ø)

- Aveugle
- Boiterie inexplicable
- Crampé
- Dentition inadéquate extrême
- Hermaphrodite
- Hernie ombilicale
- Hernie scrotale
- Testicule(s) non présent(s)

Évaluateur: _____ Date de l'évaluation: _____

Commentaires supplémentaires: _____

- Utilisation en race pure
- Utilisation pour production viande
- Non standard aux critères de race parce que: _____

POINTAGE FINAL

* Hauteur au garrot (HG), Tour de poitrine (TP), Longueur du corps (LC), Circonférence scrotale (CS) en cm



Analyse de conformation

Grille de classification / race prolifique : _____

Identification: _____ # d'enregistrement: _____ Date de naissance: _____

Propriétaire: _____ Longueur de laine: _____ État de chair: _____

Stade de l'animal (cochez) Jours courts Jours longs En lactation En gestation

Depuis quand? _____ 1^{ère} évaluation? Oui Non

Date de la dernière évaluation: _____

Les zones ombragées représentent les cotes idéales - Les % du centre représentent les % de la note globale pour chaque critère

				1	2	3	4	5	6	7	8	9				
3%	Dentition	Dentition	3.0%	reculée	ø									avancée		
25%	Glande mammaire	Ligament suspenseur	5.0%	bas et non défini										haut et bien défini		
		Forme des trayons	3.8%	trop petits											trop gros	
		Écusson du pis	5.0%	extrêmement faible											extrêmement forte	
		Position des trayons	3.8%	collés sur les membres											optimum, bien définis	
		Profondeur du pis	2.5%	décroché et trop profond											attaché et très haut	
		Texture du pis	5.0%	charnu											souple et extensible	
8%	Musculature	Épaules	1.2%	minces										pleines		
		Longe	Longueur	2.2%	courte									longue		
				Largeur	1.1%	étroite									large	
					Épaisseur	1.1%	mince									épaisse
		Gigots	Longueur	2.4%	minces et courts										pleins, arrondis et profonds	
				Largeur	1.1%	étroite										large
30%	Développement / Volume / Capacité	Largeur du poitrail	9.0%		étroit										large	
		Profondeur du corps	7.5%	HG _____ peu profond										profond		
		Cage thoracique	4.5%	TP _____ tuyau											baril	
		Longueur du corps	6.0%	LC _____ court											long	
		Ouverture des côtes	1.5%	serrés											larges	
		Développement	1.5%	manque de dév., trop léger											dév. adéquat	
15%	Structure	Cou	0.8%	court										long		
		Épaule / omoplate	4.5%	faible, angulaire, cassée											forte, arrondie	
		Force du dos	5.3%	intermédiaire											fort	
		Croupe - largeur & longueur	2.3%	étroite et trop courte											large et longue	
		Croupe - angle	2.3%	trop de pente, tombante											forte et droite, angle très léger	
14%	Pieds et membres	Qualité de l'ossature	1.4%	fragile											grossière	
		avant	Membres avant	4.2%	serrés aux genoux											trop ouverts
			Pâturons avant	0.7%	faibles											droits
		arrière	Position des pâturons avant	0.7%	cagneux											panards
			Membres arrière (haut du jarret)	1.8%	serrés											ouverts
		Membres arrière (ligne des canons)	1.8%	en biseau												arqués
		Membres arrière (vue de côté)	2.0%	coudés, sous l'animal												trop droits, sans angle
		Pâturons arrière	1.4%	faibles												droits
5%	Caractéristiques de race	Critères de race	2.8%	non-fidèles											fidèles	
		Conformité de la laine	2.3%	mauvaise												excellente

Évaluateur: _____ Date de l'évaluation: _____

Commentaires supplémentaires: _____

- Utilisation en race pure
 Utilisation pour production viande
 Non standard aux critères de race parce que: _____

POINTAGE FINAL

Caractéristiques indésirables

- Ceinture du cœur faible
- Cornillon(s)
- Démarche défective
- Dentition inadéquate
- Dos bombé et difforme
- Dos creux et cassé à l'épaule
- Entropions
- Épaule (arrière faible)
- Épaule ouverte
- Laine (mauvaise coloration)
- Laine (présence de jars)
- Maigre
- Mauvais balancement
- Membres arrière ouverts aux jarrets
- Membres arrière serrés aux jarrets
- Membres avant croches
- Membres avant panards
- Membres avant serrés aux genoux
- Membres avant trop ouverts
- Membres avant versés vers l'intérieur
- Ossature trop fine
- Ossature trop grosse
- Scoliose
- Pis non symétrique
- Présence de trayons surnuméraires
- Présence de masse, induration dans le pis
- Un quartier non fonctionnel
- Autres _____

Disqualification (note = ø)

- Aveugle
- Boiterie inexplicable
- Crampé
- Dentition inadéquate extrême
- Hermaphrodite
- Hernie ombilicale

8. FORMULAIRE DE DEMANDE

Il est fortement recommandé de remplir le formulaire de demande de façon électronique et de le retourner par courriel à l'adresse suivante : classification@cepoq.com. SVP renommez le fichier *Excel* de la manière suivante (sans accent) :

nom_de_ferme_classification_date_de_la_demande.xls
 Exemple : ferme_mouton_inc_classification_15_septembre_2010.xls

Vous pouvez toutefois remplir le formulaire à la main et le retourner au CEPOQ :

- Par la poste au CEPOQ : 1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc, G0R 1Z0 (a/s classification des ovins sur l'enveloppe)
- Par télécopieur au 418-856-6247 (a/s classification des ovins dans l'objet de télécopie)

Assurez-vous d'inscrire la liste complète des animaux que vous désirez faire classier. L'ajout d'animaux, le jour même de la classification, entraînera des frais supplémentaires de 20 \$/sujet.

Nom de l'entreprise : _____
 Nom du répondant : _____
 Adresse de l'entreprise : _____
 # téléphone : _____
 # membre GenOvis : _____

PARTICULARITÉ

Le classificateur peut visiter une autre ferme avant de se rendre sur mon entreprise le jour de la classification (règles de biosécurité suivies).

Le classificateur peut visiter une autre ferme avant de se rendre sur mon entreprise le jour de la classification, si et seulement si, cette entreprise détient un statut sanitaire égal ou supérieur à celle de mon entreprise (règles de biosécurité suivies).

Le classificateur ne peut visiter aucune autre ferme avant de se rendre sur mon entreprise le jour de la classification. Il doit débiter sa journée par la visite de mon entreprise.

SUJETS DÉJÀ ENREGISTRÉS

Numéro boucle ATQ (9 chiffres)	Numéro d'enregistrement SCEA	Date de naissance (jour/mois/année)	Sexe (inscrire M ou F)	Race	Brebis en lactation: Date de l'agnelage (jour/mois/année)	Inscrire 0 si nullipare, 1 si primipare et 2 si multipare



SUJETS NON ENREGISTRÉS

Numéro boucle ATQ (9 chiffres)	Date de naissance (jour/mois/année)	Sexe (inscrire M ou F)	Race	Numéro d'enregistrement du père	Numéro d'enregistrement de la mère

Liste des codes de races

Arcott canadien	CD
Arcott outaouais	OU
Arcott rideau	RI
Berrichon de cher	DC
Border cheviot	BC
Border leicester	BL
Charollais	CO
Dorper	DO
Dorset	DP
Hampshire	HA
Icelandic	IL
Ile de France	IF
Kathadin	KA
North contry cheviot	NC
Oxford	OX
Polypay	PO
Romanov	RV
Rouge de l'ouest	RO
Suffolk	SU
Texel	TX
Finnois	FN

